Mata'i SOUCHON
Contact : matai@matai.fr

Année universitaire 2017-2018

Des carrières militantes animalistes abolitionnistes. L'engagement dans le groupe lyonnais de l'association L214 Éthique & Animaux

Mémoire de recherche

Sous la direction de Montserrat EMPERADOR

Version synthétique

Stand d'information (Lyon, 25 juin 2016)
Crédit : L214 – Éthique & Animaux

Membres du jury : Montserrat EMPERADOR, Camille HAMIDI, Sandrine LÉVÊQUE

Université Lumière Lyon 2
UFR d'Anthropologie, de Sociologie et de Science politique
Master 2 de Science politique
Parcours Sociologie politique, enquêtes et analyses des processus politiques

Résumé

Depuis le début des années 1990 et la parution de la traduction française de l'ouvrage de Peter Singer *La Libération animale*, le mouvement antispéciste s'est développé en France. En 2003, émerge une première campagne d'opposition au foie gras conçue par des antispécistes, avant de devenir en 2008 l'association L214. Dix ans plus tard, celle-ci emploie une soixantaine de salarié·e·s, perçoit plus de 3 millions d'euros de dons venant notamment de ses 30 000 adhérent·e·s, et organise chaque semaine une multitude d'actions de rue grâce à son réseau de bénévoles. Contribuant à expliquer la notoriété de l'association, ce mémoire étudie les raisons de l'engagement des militant·e·s dans l'un de ses groupes locaux : celui de Lyon. Les effets du travail du recrutement mené par l'association ainsi que les facteurs de l'engagement au niveau individuel sont analysés à l'appui d'observations participantes, de 6 entretiens semi-directifs menés avec des personnes qui souhaitaient s'engager mais ne sont pas allées au bout de la démarche et de 10 entretiens avec des bénévoles plus ou moins engagé·e·s. Le mémoire montre la pertinence d'une double approche des raisons de l'engagement, compris à la fois comme le résultat du travail de l'association et de démarches actives des aspirant·e·s bénévoles, conditionnées par leur socialisation.

Mots-clés : L214 ; militantisme ; antispécisme ; mouvement antispéciste ; antispécistes ; animalisme ; mouvement animaliste ; animalistes ; abolitionnistes ; cause animale ; protection animale ; droits des animaux ; éthique animale ; égalitarisme ; consommation engagée ; végétarisme ; véganisme ; végétariens ; véganes ; anti-viande ; viande ; spécisme ; élevage ; abattoirs ; raisons de l'engagement ; socialisation ; mouvements sociaux ; action collective ; action protestataire ; associations ; comportements politiques ; sociologie politique.

Abstract

Since the early 1990s and the publication of the French translation of Peter Singer's book *Animal Liberation*, the antispeciesist movement has developed in France. In 2003, a first campaign against foie gras designed by antispeciesists emerged, and became the L214 association in 2008. Ten years later, it employs about sixty employees, receives more than 3 million euros in donations, particularly from its 30,000 members, and organizes many street actions each week thanks to its network of volunteers. This paper contributes to explaining the notoriety of the association. It studies the reasons for the activists' involvement in the Lyon group of L214. The effects of the recruitment work carried out by the association as well as the factors of engagement at the individual level are analysed in support of participating observations, 6 semi-directive interviews conducted with people who wanted to get involved but did not complete the process and 10 interviews with volunteers who were more or less involved. The paper shows the relevance of a dual approach to the reasons for commitment, understood both as the result of the association's work and of the active efforts of aspiring volunteers, conditioned by their socialization.

Keywords: Animal Studies; L214; activism; antispeciesism; antispeciesist movement; antispeciesists; animalism; animalist movement; animalists; abolitionists; animal cause; animal welfare; animal protection; animal rights; animal advocates; animal ethics; egalitarianism; responsible consumption; vegetarianism; veganism; vegetarians; vegans; meat; anti-meat; speciesism; livestock; slaughterhouses; reasons for commitment; socialization; sociology of social movements; sociology of collective action; sociology of associations; political sociology.

Je remercie ma directrice de mémoire, Montserrat Emperador, pour avoir suivi l'élaboration de ce travail depuis ses débuts et pour m'avoir encouragé à le mener jusqu'à son terme.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à tou·te·s mes enseignant·e·s qui, depuis le début de mes études, ont su stimuler mon envie d'en apprendre toujours davantage dans le domaine de la science politique.

À la mémoire de mon père.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à ma mère et à ma grand-mère.

Merci Véro, merci Elsa pour votre précieux soutien au cours des derniers mois.

Merci à mes ami·e·s pour leur gentillesse.

Et bien sûr merci à tou·te·s les enquêté·e·s, qui m'ont parfois accueilli longuement chez elles/eux, pour leur disponibilité et leur hospitalité.

Table des matières

Introduction ..... p. 4

Partie 1 : l'engagement vu comme produit d'un travail organisé de recrutement ..... p. 10

1.1. Une association qui travaille à attirer des bénévoles ..... p. 10

1.1.1. Une notoriété acquise par la diffusion d'enquêtes en caméra cachée ..... p. 10

1.1.2. L'autonomisation du groupe de militantes lyonnaises par rapport à l'équipe salariée ..... p. 14

1.1.3. La mise en place d'un processus de recrutement formalisé ..... p. 16

1.1.4. Le contenu des propositions d'engagement ..... p. 18

1.1.4.1. Le bénévolat administratif, peu sélectif car sans contact avec le public ..... p. 18

1.1.4.2. Le militantisme de terrain, sujet à une multitude de prérequis ..... p. 19

1.1.4.3. Les propositions d'engagement que le groupe local ne fait que relayer ..... p. 21

1.1.4.4. L'engagement comme enquêtrice dans les élevages et abattoirs : une proposition volontairement omise ..... p. 21

1.2. Les effets du travail de recrutement sur les parcours d'engagement ..... p. 22

1.2.1. Quand le travail de recrutement explique le début de l'engagement ..... p. 22

1.2.1.1. Effets de la médiatisation des vidéos d'enquêtes ..... p. 23

1.2.1.2. Effets des actions de rue ..... p. 25

1.2.1.3. Effets du système de réunions quadrimestrielles suivies d'entretiens individuels ..... p. 26

1.2.1.4. Effets du positionnement stratégique de l'association ..... p. 32

1.2.1.5. Conclusion ..... p. 38

1.2.2. Quand le travail de recrutement inhibe des velléités d'engagement ..... p. 38

1.2.2.1. Quand les vidéos d'enquêtes constituent un repoussoir ..... p. 38

1.2.2.2. Quand les actions de rue donnent à voir des militantes auxquelles on ne s'identifie pas ..... p. 39

1.2.2.3. Des procédures de recrutement et d'organisation parfois peu inclusives ..... p. 40

1.2.2.4. Des choix de stratégies et de modes d'action qui peuvent rebuter ..... p. 49

1.2.2.5. L'embauche salariée : poursuite ou fin de l'engagement ? ..... p. 53

1.3. Conclusion de la partie 1 ..... p. 54

Partie 2 : l'engagement vu comme processus nécessitant l'actualisation de certaines dispositions ..... p. 55
2.1. Les dispositions au militantisme en général ..... p. 56
2.1.1. L'inclination à la contestation ..... p. 56
2.1.1.1. Une inclination qui peut favoriser l'engagement animaliste ..... p. 56
2.1.1.2. Une inclination qui ne suffit pas à provoquer l'engagement ..... p. 57
2.1.1.3. Une inclination non nécessaire, mais qui a bien des effets sur l'engagement ..... p. 58
2.1.2. L'inclination à l'action collective ..... p. 58
2.1.2.1. Une inclination à l'action collective apparemment toujours présente chez les militantes ..... p. 59
2.1.2.2. Une inclination nécessaire mais non suffisante ..... p. 60
2.2. Les conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme ..... p. 62
2.2.1. Conditions de possibilité matérielle ..... p. 62
2.2.1.1. La position sociale des enquêtées engagées ..... p. 62
2.2.1.2. La position sociale des enquêtées qui voulaient s'engager mais ne l'ont pas fait ..... p. 63
2.2.2. Conditions de désirabilité ..... p. 64
2.2.2.1. Une activité désirable en ce qu'elle constitue une occupation « utile » pour les autres et pour soi ..... p. 64
2.2.2.2. Une activité susceptible d'ouvrir des perspectives de carrière salariée ..... p. 65
2.2.2.3. Une activité qui permet de faire des rencontres ..... p. 65
2.2.2.4. Une occasion de servir une cause perçue comme importante ..... p. 66
2.3. La construction de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association ..... p. 67
2.3.1. La construction d'une sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage ..... p. 67
2.3.1.1. La fréquentation directe d'animaux d'élevage ..... p. 68
2.3.1.2. La transposition de l'affection portée à des animaux de compagnie ..... p. 68
2.3.1.3. Développer de l'empathie pour les animaux d'élevage par analogie avec ses propres souffrances ..... p. 70
2.3.1.4. De la sensibilité au discours philosophique et politique ..... p. 71
2.3.1.5. Le travail de sensibilisation opéré par les parents ..... p. 71
2.3.1.6. Conclusion ..... p. 72
2.3.2. Les circonstances de découverte des pratiques d'élevage et d'abattage et de leurs critiques ..... p. 72
2.3.2.1. L'expérience directe ..... p. 72
2.3.2.2. L'absence de lien automatique entre connaissance des modalités d'élevage et d'abattage et condamnation de celles-ci ..... p. 73
2.3.2.3. Les vidéos, documentaires et reportages ..... p. 73
2.3.2.4. Les lectures d'articles et ouvrages présentant les méthodes modernes d'élevage et d'abattage ..... p. 74
2.3.3. Les conditions d'adoption du point de vue abolitionniste et de sa mise en pratique individuelle ..... p. 75
2.3.3.1. Lorsque découverte des pratiques d'élevage et d'abattage, condamnation de celles-ci et transition vers le véganisme s'enchaînent ..... p. 76

2.3.3.2. Après la transition, la lutte pour le maintien des nouvelles convictions et habitudes ..... p. 76
2.3.3.3. Le cas des enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes ..... p. 77
2.3.3.4. La tendance à généraliser à partir d'observations ponctuelles pour voir un problème systémique ..... p. 78
2.3.3.5. D'autres voies d'adoption du point de vue abolitionniste ..... p. 79
2.3.4. Les conditions de possibilité du choix de s'engager dans le groupe lyonnais de L214 ..... p. 79
2.3.4.1. Connaître et approuver les positions de l'association ..... p. 80
2.3.4.2. Accepter voire désirer une organisation hiérarchisée et qui se coordonne sur Facebook ..... p. 80
2.3.4.3. Approuver le répertoire d'actions de l'association et se sentir apte à y participer ..... p. 81
2.3.4.4. Avoir assez de motivation pour franchir toutes les étapes du processus de recrutement ..... p. 81
2.3.4.5. Conclusion ..... p. 82
2.4. La carrière type de la militante de L214 à Lyon ..... p. 82
2.5. Conclusion de la partie 2 ..... p. 85

Conclusion ..... p. 87

Annexes ..... p. 88
- Annexe 1 : guide d'entretien ..... p. 89
- Annexe 2 : liste des entretiens ..... p. 94
- Annexe 3 : liste des observations (hors observations sur Internet) ..... p. 96
- Annexe 4 : récit de deux entretiens de recrutement ..... p. 98

Introduction

Cette synthèse constitue un résumé de mon mémoire de recherche portant sur l'engagement dans le groupe militant lyonnais de l'association « L214 Éthique & Animaux » (qui sera présenté en détail plus loin), entre janvier 2016 et janvier 2018. Jusqu'à présent, peu de recherches de sociologie politique diffusées publiquement ont pris pour objet d'étude des groupes de militant·e·s pour la cause animale. Christophe Traïni (professeur de science politique) a étudié la cause animale entre 1820 et 1980 en France et au Royaume-Uni[1] et a mené une enquête de terrain dans les années 2000 sur des associations anti-corrida, des refuges et d'autres associations de la cause animale[2]. Catherine-Marie Dubreuil (ethnologue) a soutenu en 2001 une thèse de doctorat sur les antispécistes français[3]. Depuis la parution de ces travaux, il s'est produit un phénomène jusqu'alors inédit en France en matière de défense de la cause animale : l'apparition d'une association revendiquant l'abolition de toutes les formes d'exploitation des animaux, regroupant près de 30 000 adhérent·e·s, une quarantaine de salarié·e·s et ayant collecté plus de 3,3 millions d'euros de dons en 2017[4]. Marianne Celka (sociologue) a soutenu en 2012 une thèse dans laquelle elle étudie un « comité de libération animale » antispéciste[5]. L214 y est présentée sur 3 pages (sans enquête de terrain à l'appui : l'auteure cite et commente la page web de présentation de l'association et évoque ses apparitions médiatiques)[6], à une époque où elle n'avait encore que 3 postes salariés. Quelques années plus tard, par ses enquêtes en caméra cachée dans des abattoirs, L214 a attiré l'attention d'un peu plus de 710 000 personnes sur Facebook[7] et a été, d'après mes relevés, la plus médiatisée des organisations ayant pour objet la cause animale en 2016 et en 2017. Cela

---

[1] Christophe Traïni, *La cause animale. Essai de sociologie historique (1820-1980)*, Paris, PUF, 2011, 240 p.

[2] « Pour l'heure, je me suis plus particulièrement intéressé aux associations anticorrida (CRAC, FLAC, Alliance Anticorrida), à la Société protectrice des animaux, à la Ligue française des droits de l'animal, à l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir, à la Ligue française contre la vivisection, à la protection mondiale des animaux de ferme. », précise Christophe Traïni dans « Des sentiments aux émotions (et vice-versa) », *Revue française de science politique*, 60 (2), 2010, p. 342.

[3] Catherine-Marie Dubreuil, « Ethnologie de l'antispécisme, mouvement de libération des animaux et lutte globale contre toutes les formes de domination », thèse de doctorat réalisée sous la direction de Pascal Dibie, Université Paris VII-Denis Diderot.

[4] Chiffres tirés du bilan moral 2017, qui précise que 6 mois plus tard (au moment de sa présentation), le nombre de salarié·e·s s'élève à 59.

[5] Marianne Celka, « L'Animalisme. Enquête sociologique sur une idéologie et une pratique contemporaines des relations homme / animal », thèse de doctorat réalisée sur la direction de Patrick Tacussel et Jean-Martin Rabot, Université Paul Valéry Montpellier III.

[6] *Ibid.*, p. 237-239.

[7] Chiffre relevé le 22/08/2018 sur la page http://facebook.com/l214.animaux/.

a suscité ma curiosité : assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau courant dominant dans le sous-espace des mobilisations collectives animalistes ? Pourquoi l'association a-t-elle pu recruter des adhérent·e·s avec une apparente facilité, décuplant son nombre d'adhérent·e·s en l'espace de trois ans[8] ? Ces questionnements m'ont incité à m'intéresser à l'engagement des militantes[9] dans le groupe lyonnais. J'ai été aux assemblées générales, journées de formation interne, réunions de recrutement, entretiens individuels et actions de rue, pour chercher à comprendre pourquoi et comment l'association parvient à recruter des militantes à Lyon, à l'appui d'entretiens biographiques semi-directifs et d'observations participantes comme principaux matériaux.

Ce questionnement général sur le début de l'engagement des militantes reste à traduire en interrogations plus précises pouvant trouver des réponses par l'enquête : peut-on mettre en évidence des carrières types dans ce groupe militant ? L'étude des récits de vie fait-elle apparaître des éléments permettant d'expliquer le début de l'engagement et son éventuel maintien ? L'observation des événements au cours desquels l'association procède à des recrutements permet-elle de comprendre, d'une part, pourquoi et comment elle parvient à trouver des militantes, et d'autre part, quel type de candidates ses méthodes conduisent à sélectionner ? Pour traiter ces questionnements, il a fallu construire un guide d'entretien[10], constituer un échantillon de personnes à interroger en face à face[11], et cibler des événements à observer susceptibles de nourrir l'enquête[12].

À l'issue de l'enquête de terrain, il m'est apparu que l'engagement des enquêtées s'expliquait à la fois par le travail de recrutement opéré par l'association pour attirer à elle des bénévoles et par les démarches actives des enquêtées pour s'impliquer. Les deux pistes donnant lieu à de longs développements (sur la nature du travail de recrutement et ses effets d'une part, et sur tout ce qui conditionne dans la trajectoire de l'enquêtée la réalisation des démarches actives qu'elle mentionne d'autre part), il m'a semblé pertinent de structurer le

---

[8] D'après le bilan moral 2015, il y avait 2035 adhérent·e·s fin 2013. Ce nombre est passé à 25 000 en 2016, soit une multiplication par 12 en 3 ans.

[9] **La plupart des personnes interrogées pour cette enquête de terrain étant des femmes (12 sur 16), le terme « enquêtée » sera employé dans la suite de ce mémoire lorsqu'il faudra désigner une personne enquêtée quelconque. Il ne devra donc pas être lu comme renvoyant exclusivement aux femmes enquêtées, mais bien comme une forme neutre vis-à-vis du genre de la personne. De même pour « militante », « candidate », « aspirante bénévole »… Le féminin neutre s'appliquera aussi pour les salariées de l'association (en majorité des femmes, début 2018), mais non pour les adhérent·e·s (forme épicène) faute de statistiques sur leur genre.**

[10] Annexe 1.

[11] Annexe 2.

[12] Annexe 3.

mémoire en deux grandes parties correspondant à ces pistes. La première se concentre sur la structuration de l'association, la nature de l'offre d'engagement qu'elle propose aux aspirantes militantes et ses méthodes de recrutement (§1.1), avant d'évoquer les effets variables que ces méthodes ont sur leurs cibles (§1.2). Il s'agit pour résumer de comprendre ce que l'engagement doit au travail actif de recrutement réalisé par l'association. Cette partie démontre que les techniques de recrutement ont des effets récurrents (même à l'échelle d'un modeste échantillon de 16 enquêtées), mais qui ne sont néanmoins pas systématiques (§1.3). Il apparaît donc nécessaire de poursuivre l'analyse à l'appui des matériaux de l'enquête qui renseignent sur le parcours d'engagement des enquêtées et le rôle de leurs dispositions au militantisme, ce qui est le but de la seconde partie. Celle-ci montre que les bénévoles ne peuvent évidemment pas être vues uniquement comme les cibles passives de techniques de recrutement : elles sont aussi à voir comme des agents jouant un rôle parfois très actif dans le début puis le maintien de leur engagement, qui est notamment conditionné par diverses dispositions qu'il s'agit de mettre en évidence, tout en précisant comment elles ont pu être acquises (§2.1). Pour que ces dispositions puissent s'actualiser, il faut en outre que soient remplies un certain nombre de conditions de possibilité, que cette partie s'attache également à préciser (§2.2). La partie se poursuit par un exposé des dispositions qui paraissent spécifiquement requises pour intégrer une association animaliste abolitionniste[13] (§2.3), et s'achève en ébauchant une carrière type – sans grande prétention à la généralité, au regard des contraintes de l'enquête (§2.4).

Par cette double approche, ce mémoire propose de (re)démontrer, sur un nouveau terrain, que pour comprendre l'engagement dans un mouvement social, on gagne à combiner une étude du travail de recrutement opéré par l'organisation du mouvement social (comment l'organisation a-t-elle choisi ses membres ?) et une étude des facteurs de l'engagement au niveau individuel (comment les membres de l'organisation l'ont-ils choisie ?).

[13] On entend ici par abolitionnisme le fait de revendiquer l'abolition de toutes les pratiques d'exploitation animale (à des fins de consommation alimentaire notamment, mais aussi de production vestimentaire, de divertissement, d'expérimentation médicale…), ce qui est notamment le cas de L214.

Partie 1 : l'engagement vu comme produit d'un travail organisé de recrutement

Cette première partie s'attache à expliciter dans quelle mesure le travail de recrutement mené par l'association peut constituer un facteur explicatif clé du début de l'engagement des militantes enquêtées. Pour ce faire, elle commence par préciser en quoi consiste l'activité de l'association et qui en sont les acteurs (§1.1.1 et §1.1.2), ce qui permet de présenter ensuite comment s'organise le recrutement (§1.1.3) et surtout en quoi consistent les propositions d'engagement suggérées aux aspirantes militantes (§1.1.4). Cette étude du travail de recrutement opéré par l'association permettra de montrer que, quoi qu'en disent les militantes (qui ont souvent tendance à présenter leur engagement comme le seul fruit d'actions volontaires de leur part), leur engagement ne tient pas qu'à leur volonté propre (§1.2). On aboutira cependant au constat qu'aucune composante du processus de recrutement n'explique à elle seule, de façon certaine, l'engagement ou l'absence d'engagement, et qu'il demeure incontournable de s'intéresser aux parcours d'engagement, aux dispositions requises pour militer et aux conditions de l'acquisition de ces dispositions (§1.3).

1.1. Une association qui travaille à attirer des bénévoles

En quoi consiste l'activité de l'association, à quelles fins recrute-t-elle des bénévoles et comment s'y prend-elle ? Pour aborder ces premières questions, on présentera de quelle façon cette association a émergé à Lyon (§1.1.1 et §1.1.2), comment un processus de recrutement formalisé des bénévoles s'y est mis en place (§1.1.3) et en quoi consistent les deux principales propositions d'engagement que sont le bénévolat administratif et le militantisme de terrain (§1.1.4).

1.1.1. Une notoriété acquise par la diffusion d'enquêtes en caméra cachée

Pour comprendre d'où viennent les acteurs centraux de l'association et quelle logique a présidé à la mise en place de la structure observée et des activités pratiquées au moment de l'enquête, il faut évoquer les origines de l'association. À la fin des années 1980, en France, des groupes « antispécistes » se constituent, jusqu'à devenir une douzaine à la fin des années

1990. En 1998, Brigitte Gothière et son compagnon Sébastien Arsac rejoignent la rédaction des *Cahiers antispécistes lyonnais*[14], revue, dont elle et il avaient rencontré les trois fondateurs. David Olivier, co-fondateur, organise avec d'autres membres de la rédaction à partir de cette année-là une semaine estivale annuelle de rassemblement des personnes intéressées par la question animale et l'antispécisme, qui prend le nom d'« Estivales de la question animale » en 2001. En août 2003, un participant y intervient sur le foie gras en présence de Sébastien Arsac et de Brigitte Gothière. Il s'agit d'Antoine Comiti – aujourd'hui président statutaire de L214. Dans sa présentation, il suggère de mener une campagne réclamant l'interdiction du gavage. Il y voit une occasion de mener une première campagne animaliste qui utilise uniquement des arguments compatibles avec l'antispécisme (mais qui ne cherche pas pour autant à parler de la notion d'antispécisme) : ainsi qu'il me l'explique lors d'un entretien informel réalisé le 16 avril 2016 à l'issue de l'assemblée générale, le foie gras était un choix d'« exemple pour montrer une remise en cause » qui n'utilise pas un « discours spéciste ». Concrètement, il s'agissait de mettre seulement en avant « l'intérêt des animaux » pour demander l'interdiction du foie gras, en évitant les arguments du type « "à la différence de la production de viande", les animaux ne peuvent pas être bien traités. Sous-entendu : "la viande y a pas de souci" puisque les animaux peuvent être "bien traités" ! »[15] ou encore les arguments portant sur la santé humaine (le foie gras « rend malade », « est plein de graisses », « est dangereux »…), qui étaient selon lui des arguments récurrents chez les « animalistes de l'époque » qui parlaient du foie gras. L'objectif n'était pas non plus de parler explicitement de la notion de spécisme : Antoine Comiti était convaincu que l'on pouvait obtenir « une victoire, une avancée concrète » en tenant un discours « non spéciste », c'est-à-dire qui se concentre sur les intérêts des animaux, sans pour autant parler d'antispécisme.

Sa présentation convainc à l'époque Brigitte Gothière et Sébastien Arsac de militer pour l'interdiction du foie gras à ses côtés, au sein du nouveau collectif « Stop Gavage ». Toujours en 2003, Sébastien Arsac se rend dans un élevage avec son caméscope, en se présentant comme un étudiant vétérinaire. En 2004, il mène avec d'autres membres du collectif une première enquête dans la filière foie gras du Gers et des Landes, publiée en décembre. Celle-ci est reprise dans les médias et attire plus de 70 000 signataires sur la

[14] L'ensemble des numéros sont gratuitement et intégralement consultables sur http://www.cahiers-antispecistes.org/tous-les-numeros/

[15] Entretien du 16/04/2016 à Paris, non enregistré et retranscrit approximativement à partir de notes.

pétition ainsi que des donateurs et donatrices[16]. Les membres s'attendent à gagner immédiatement : « On s'était dit : "On a de la bombe, demain la France arrête." Mais rien n'a changé. »[17]. En août 2005, Antoine Comiti intervient aux Estivales de la question animale. Toujours en marge de l'assemblée générale de 2016, il me raconte qu'il pensait à l'époque suggérer une « campagne pour l'abolition du meurtre des animaux », idée que David Olivier avait trouvée « géniale ». Il était en effet convaincu qu'une revendication « radicale » telle que l'arrêt de la production de viande n'aurait pas besoin de « justifications extrêmes, radicales en termes d'idées, d'idéologie » (et notamment l'antispécisme) pour être valablement soutenue[18].

Cette approche convainc là encore Brigitte Gothière et Sébastien Arsac : en s'adressant à la population, on pourra simplement arguer que les animaux ont des intérêts qui devraient être pris au sérieux, et que cela devrait conduire à « abolir la viande », c'est-à-dire à proscrire l'élevage, l'abattage, la pêche… sans qu'il ne soit besoin de parler de philosophie morale et d'antispécisme. Le 31 janvier 2006, ils déclarent la création de l'association « Stop Gavage », ce qui leur permet d'ouvrir un compte bancaire d'association pour recueillir les dons. Plus tard, ils se décident à créer une nouvelle association, sur une ligne abolitionniste, et pour laquelle ils vont déposer des statuts à la sous-préfecture de Brioude (Haute-Loire) le 24 février 2008. L'idée est alors d'élargir le militantisme à d'autres campagnes que sur le seul sujet du foie gras, qui n'est manifestement pas si prometteur pour remporter une première « victoire ». Antoine Comiti en est président et Brigitte Gothière secrétaire. L'association s'intitule « Association L214 » en référence à l'article L214-1 du code rural, qui dispose depuis 1976 que « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. ». L'intérêt d'un tel nom, pensaient-ils, était qu'il conduirait les journalistes à devoir expliciter le nom à chaque mention de celui-ci, et donc à donner une opportunité de parler du statut des animaux et de leur sensibilité. Dans les années qui suivent la création de l'association, celle-ci cherche à se développer dans toutes les grandes villes de France pour constituer un réseau de militantes susceptible de relayer les enquêtes auprès du public. Dès 2007, des enquêtes ont été réalisées dans des « élevages et abattoirs de bovins, lapins, poules, poulets et cochons »[19], prenant ainsi modèle sur la stratégie déjà adoptée par d'autres associations animalistes à l'étranger (Mercy

[16] Jean-Baptiste Del Amo, *L214. Une voix pour les animaux*, Paris, Arthaud, 2017, p. 47.
[17] Citation de Brigitte Gothière dans Pierre Sorgue, « L214, les croisés de la cause animale », *M le magazine du Monde*, 7 janvier 2017, p. 22.
[18] Entretien du 16/04/2016 à Paris, non enregistré et retranscrit approximativement à partir de notes.
[19] Jean-Baptiste Del Amo, *op. cit.*, p. 52.

for Animals[20], Animal Equality, PETA…) de dévoilement d'un condensé d'images choquantes. En septembre 2008, Sébastien Arsac se fait embaucher à l'abattoir Charal de Metz, où il travaille trois semaines et tourne des images diffusées en 2009. La réalisation d'enquêtes en caméra cachée devient un mode d'action récurrent. En octobre 2015, une enquête rencontre un audimat jusque-là inégalé : les images tournées à l'abattoir d'Alès sont vues près de 2 millions de fois sur Internet. La médiatisation de l'enquête est importante, et l'association obtient la fermeture temporaire de l'abattoir le jour même de la parution de l'enquête. En février 2016, l'association publie de nouvelles images obtenues à l'abattoir du Vigan, et appelle les internautes à envoyer un courriel type aux député·e·s pour demander la création d'une commission d'enquête. À l'initiative du député Olivier Falorni (sans étiquette, ex PS), un groupe de parlementaires accède à cette demande en ouvrant une commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français le 15 mars 2016. La commission reçoit alors Antoine Comiti et Brigitte Gothière en audition le 27 avril 2016. L'association continue par la suite de publier des vidéos d'abattoirs relayées par la presse. Ce faisant, les dons et adhésions se multiplient. Ces ressources permettent à l'association de réaliser des actions dans divers domaines : mener des négociations avec des chaînes de grande distribution pour les amener à s'engager à date butoir à ne plus utiliser d'œufs de poules en cages, démarcher des restaurateurs et restauratrices pour les encourager à proposer une offre végane et à se faire référencer dans l'annuaire de l'association (« VegOresto »)… Si la plupart des personnes engagées dans l'association au cours des premières années l'étaient bénévolement, l'association a connu depuis 2015 une période de forte croissance et de transition vers une organisation professionnelle, fondée sur le travail de salariées engagées à plein temps (à commencer par la fondatrice et le fondateur), travaillant soit au local lyonnais, soit au local parisien, soit à domicile par Internet. Une partie de l'activité demeure néanmoins toujours exclusivement réalisée par des bénévoles (à de rares exceptions près) : tout ce qui concerne l'organisation d'actions de rue. Les groupes locaux et leurs dirigeantes reçoivent éventuellement du matériel militant ou des remboursements de frais engagés pour réaliser les actions de rue, mais leur fonctionnement repose essentiellement sur l'engagement des militantes bénévoles.

[20] « Complément d'enquête. Comment l'association L214 a fait fermer l'abattoir d'Alès », *France 2*, 29 janvier 2016. À 2'48'' dans cet extrait :
https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/video-complement-d-enquete-comment-l-association-l214-a-fait-fermer-l-abattoir-d-ales_1290333.html

Qu'en est-il de l'activité qui se déploie spécifiquement à Lyon ? Cette ville n'est pas que le lieu d'implantation d'un groupe militant parmi d'autres. Elle est aussi l'une des seules à disposer d'un local accueillant des salariées de l'association. La frontière n'a d'ailleurs pas toujours été nette entre salariées et bénévoles à Lyon. On se propose de clarifier ce point dans la partie suivante.

1.1.2. L'autonomisation du groupe de militantes lyonnaises par rapport à l'équipe salariée

C'est à Lyon que s'est trouvé le premier local de l'association hébergeant du matériel militant pour les actions de rue et surtout le stock de la boutique en ligne (d'abord dans le 1er arrondissement, puis dans le 7e à partir de 2015, et maintenant à Villeurbanne depuis août 2017). C'est aussi là que les premières personnes salariées ont notamment assuré le fonctionnement de ladite boutique (qui sert en particulier à fournir aux groupes locaux du matériel militant, des T-shirts, des ouvrages à proposer sur les stands…). À partir de la parution de l'enquête dans l'abattoir d'Alès fin 2015 et pendant le début de l'année suivante, Brigitte Gothière et Sébastien Arsac ont eu affaire à un nombre grandissant de sollicitations médiatiques et n'ont presque plus été présent·e·s aux actions de rue, pour se concentrer sur la coordination nationale de l'association. Le 22 mai 2016, il et elle annoncent vouloir s'installer à Paris dans l'été. Une militante de longue date précise les raisons de ces voyages réguliers : « ils passaient leur semaine à faire des allers-retours à Paris pour rencontrer les médias ou les personnes influentes, donc c'est quand même plus simple d'habiter là-bas ». En septembre 2016, le couple est installé en région parisienne, et l'appartement qui se trouve alors libéré à Lyon devient le nouveau local de l'association. Le nombre de salariées continuant d'augmenter, l'équipe salariée et la boutique déménagent à nouveau en août 2017, dans un local bien plus grand à Villeurbanne, instaurant par la même occasion une séparation spatiale inédite entre salariées et groupe militant lyonnais : le matériel militant destiné à être utilisé à Lyon sera désormais stocké à l'appartement du 7e arrondissement, où les militantes pourront éventuellement tenir des réunions, tandis que les salariées iront exclusivement faire leur travail au local de Villeurbanne.

Au début de l'enquête de terrain, en janvier 2016, le groupe de militantes s'organise sur un forum en ligne, et il comprend des salariées de l'association (comme Sébastien Arsac). Les actions organisées sont des rassemblements devant des magasins pour distribuer des tracts

aux consommateurs et consommatrices les informant sur les conditions d'élevage des poules pour les œufs utilisés par une marque ciblée, des distributions de tracts en pleine rue présentant les analyses de l'association sur l'élevage, l'abattage, la pêche etc. et incitant les gens à renoncer aux produits d'origine animale, des villages associatifs (dits « Vegan Places ») organisés tout au plus un samedi après-midi par mois, auxquels d'autres associations animalistes locales sont conviées et où sont disposés une tente de visionnage de vidéos d'élevages et d'abattoirs, un espace de dégustation d'en-cas véganes, un kiosque de vente d'ouvrages sur l'éthique animale et le véganisme et un stand où les passant·e·s peuvent dialoguer et prendre des tracts d'information en libre-service. À partir du mois d'août, l'un des référents du groupe les plus actifs (Brian) s'en désengage. Il reste alors deux référentes bénévoles, Émilie et Julie. Ce sont des militantes en qui l'équipe salariée a confiance, et qui s'engagent à respecter les valeurs de l'association par la signature d'une charte. Elles se voient attribuer une adresse courriel pour leur groupe et sont les interlocutrices avec lesquelles les salariées parisiennes du pôle « Rézo » communiquent pour organiser des actions nationalement coordonnées ou encore pour émettre des remboursements de frais. Elles sont au début accompagnées par Cécile, salariée qui militait déjà dans le groupe mais qui s'en désengagera au cours de l'année 2017.

En somme, au début de l'enquête, le groupe lyonnais est en train de s'autonomiser vis-à-vis de l'équipe salariée. Ce processus va de pair avec une professionnalisation croissante de l'association au niveau national : comme indiqué plus haut, le nombre d'embauches augmente fortement durant cette période. La séparation entre salariées travaillant à Lyon et militantes de terrain lyonnaises se renforce au fil des mois par le désengagement progressif des salariées : leur présence aux distributions de tracts (qui constituent l'essentiel des actions militantes de par leur nombre) diminue fortement au fil des quadrimestres en 2017 – on reviendra plus loin sur le fait que les participations sont décomptées sur des périodes de quatre mois à partir de septembre 2016. À partir du troisième quadrimestre (juin-septembre 2017), les salariées se sont désengagées des distributions de tracts (0 salariée contre 8 au premier quadrimestre). Pendant ce temps, dès le second quadrimestre, des « capitaines de comptoir » bénévoles ont pris le relais pour organiser des distributions de tracts. Il s'agit de militantes sélectionnées par les référentes (les responsables locales du groupe, dont le statut sera présenté plus loin). Cela illustre le mouvement d'autonomisation évoqué.

Il faut maintenant préciser comment l'association recrute des bénévoles. Le recrutement a précisément fait l'objet d'une formalisation qui venait juste de se mettre en place au début de l'enquête, suivant un processus décrit dans la partie qui suit.

1.1.3. La mise en place d'un processus de recrutement formalisé

À la demande des personnes chargées de la coordination du réseau de groupes militants au niveau national, les référentes ont délaissé le forum et organisé le groupe lyonnais par un groupe Facebook dès le 1er août 2016[21]. Jusque-là, les actions lyonnaises étaient annoncées sur le forum[22] (où il fallait être inscrit·e et présenté·e pour voir ces informations) et parfois sur la lettre d'information électronique hebdomadaire (à laquelle n'importe qui peut s'inscrire instantanément via le site web). Toute personne informée de la date et du lieu pouvait alors décider de venir et se voir attribuer une tâche en fonction des besoins, soit en amont si elle prévenait de son arrivée, soit sur place le moment venu. Ce fonctionnement faisait que beaucoup de militantes ne se sentaient pas dans l'obligation de participer régulièrement, ou arrivaient sans vraiment être en accord avec les positions de l'association.

Souhaitant que le groupe organise avec succès et régularité des actions de rue, les deux référentes ont réfléchi à la mise en place d'une nouvelle organisation (qui, en janvier 2018, demeure encore un mode d'organisation unique et spécifique au groupe lyonnais parmi l'ensemble des groupes locaux). Elles se sont inspirées d'un fonctionnement déjà en place dans l'association humanitaire du conjoint d'une salariée de l'association, Médecins du Monde, comme le raconte Émilie :

> « Ça nous avait bien parlé certaines notions : d'engagement minimal, de rythmer, de structurer la rentrée dans le groupe. On n'a pas recopié tel qu'ils font, mais moi j'ai retenu des principes comme ça, des idées qui m'ont semblé pertinentes dans ce qu'on avait à faire »[23]

Mi-septembre 2016, Émilie annonce sur le groupe Facebook qu'une « organisation plus structurée (et nous l'espérons plus efficace!) du groupe de militants sur Lyon » se met en place car les référentes souhaitent « pouvoir compter sur une équipe motivée, engagée,

[21] URL (accès restreint, ouvert sur demande motivée à referents-lyon@l214.com) : https://www.facebook.com/groups/157314734694601/
[22] Il n'est plus utilisé, mais j'en ai gardé des captures d'écran.
[23] Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

dynamique et un peu plus stable que par le passé ». Après quelques adaptations, l'organisation du recrutement se stabilise sous la forme suivante : dorénavant, lorsqu'une personne manifeste la volonté de s'engager dans l'association, soit verbalement auprès de militantes dans une action de rue, soit par écrit via le site Internet, elle est inscrite par les référentes sur une liste de personnes qui seront conviées à la prochaine réunion de présentation de l'association. Elles animent une réunion de ce type tous les 4 mois (la première a eu lieu en septembre 2016, les suivantes en janvier, mai, septembre 2017 et en janvier 2018). À la suite d'une réunion de présentation, les personnes qui sont toujours motivées pour s'engager sont invitées à remplir un formulaire et, lorsqu'elles manifestent le souhait d'intégrer le groupe des « militants de terrain », elles doivent aussi s'inscrire à un entretien individuel avec les référentes du groupe local. C'est l'occasion de présenter le mode d'organisation du groupe : des échanges exclusivement tenus en cours de quadrimestre sur un groupe Facebook, un engagement de participer à au moins 4 actions dans le quadrimestre… enfin, c'est l'occasion de répondre aux éventuelles questions de l'aspirante bénévole et de la motiver.

Une fois que les entretiens sont terminés, les aspirantes militantes ayant confirmé leur volonté de s'engager sont invitées à une réunion d'accueil des nouvelles recrues. Celle-ci consiste à donner l'occasion aux unes et aux autres de se rencontrer autour d'un buffet végane et à travers des jeux « brise-glace » et de prendre connaissance d'une courte vidéo de formation à la distribution de tracts (éditée par Mercy for Animals et sous-titrée en français[24]). Il leur reste ensuite à intégrer le groupe Facebook. Celui-ci a un niveau de confidentialité « secret », afin qu'il ne soit pas possible pour une personne extérieure d'en voir la liste des membres. Mais ce réglage a aussi pour effet d'obliger les militantes à accepter une « demande d'amie » d'Émilie, de telle sorte qu'elle puisse leur envoyer l'invitation permettant l'inscription. Par la suite, les militantes peuvent trouver dans ce groupe les actions proposées par les référentes, et indiquer si elles comptent y participer. À la mise en place de cette nouvelle organisation, l'initiative des actions appartient aux référentes ou aux salariées, car elles tiennent à fixer des dates auxquelles elles sont disponibles, de manière à ce qu'il y ait toujours au moins une référente ou salariée présente à chaque action (à qui incombe la responsabilité de prévoir le matériel et d'organiser les éventuelles démarches administratives). À partir du second quadrimestre (février-mai 2017), les référentes ont décidé de créer un statut intermédiaire entre la simple « militante » et la « référente » : la « capitaine de comptoir ». Elles l'attribuent, avec leur accord, aux militantes auxquelles elles font confiance

[24] Diffusée sur YouTube depuis 2015 : https://www.youtube.com/watch?v=N2skpdeLCeU
Et sauvegardée ici à long terme : https://archive.org/details/GuideDuBonTracteurMFA

pour organiser sans elles des distributions de tracts. L'objectif pour les référentes est d'éviter de devoir être présentes à toutes les distributions de tracts, tout en augmentant la fréquence de celles-ci.

La création de ce nouveau statut permet en outre de compenser le désengagement des salariées à cette même période (même si elles continuent de s'inscrire dans le groupe de militantes) en augmentant le nombre total de personnes habilitées à organiser une distribution de tracts (ou « comptoir » – référence au matériel de comptoir ambulant parfois utilisé pour ces distributions).

À la fin du quadrimestre, les référentes organisent une réunion de bilan et établissent la liste des personnes qui souhaitent se réinscrire au quadrimestre suivant (et se réengagent donc à participer à 4 actions) – elles seront alors dispensées de repasser l'entretien individuel. Puis les référentes préparent la prochaine réunion de présentation de l'association, en prenant soin d'y convier par courriel toutes les personnes qui ont manifesté leur souhait d'intégrer le groupe au cours du quadrimestre écoulé.

Maintenant que le processus de recrutement global est exposé, on peut développer plus en détail en quoi consistent les propositions d'engagement.

1.1.4. Le contenu des propositions d'engagement

Deux possibilités se présentent dans le groupe lyonnais : faire du bénévolat administratif au local des salariées (§1.1.4.1) ou participer aux actions au contact avec le public, dans la rue ou dans des salons (§1.1.4.2). Il y a aussi quelques propositions que le groupe local ne fait que relayer (§1.1.4.3) ou s'abstient de présenter (§1.1.4.4).

1.1.4.1. Le bénévolat administratif, peu sélectif car sans contact avec le public

Lors des réunions de présentation de l'association, les référentes expliquent aux aspirantes militantes quelles sont les analyses et revendications de l'association, puis leur indiquent de quelles manières elles peuvent s'engager. Elles ne se limitent pas à parler de la possibilité d'intégrer le groupe des « militants de terrain » (appelé aussi « militants en contact avec le public ») : elles parlent aussi d'une possibilité d'engagement « administratif » dans

des « ateliers ». Les ateliers en question consistent à faire réaliser à des bénévoles des tâches administratives simples et répétitives, au local de l'association où travaillent les salariées, de manière à permettre à celles-ci d'économiser du temps pour d'autres choses. D'après les calculs de la salariée chargée des relations avec les adhérent·e·s, qui délègue les tâches simples aux bénévoles des ateliers (Laura), leur implication a représenté en moyenne 65 heures de travail cumulées par mois entre novembre 2016 et mai 2017. Pour l'association, cela représente une économie financière – une autre option parfois employée face à un afflux important d'adhésions étant le recours à un sous-traitant. Les tâches les plus fréquentes dans ces ateliers sont la préparation de cartes d'adhérent·e·s ou de courriers à destination des personnes ayant fait un don et leur mise sous pli, ainsi que le remplissage de bordereaux de remises de chèques de dons, destinés à la banque de l'association.

À l'occasion de la réunion de présentation du 10 septembre 2016 à 15h, Émilie décrit aux aspirantes bénévoles les ateliers administratifs comme étant une forme d'engagement à part entière, immédiatement envisageable. Cela permet de proposer quelque chose aux personnes qui renoncent à s'engager dans le groupe de « militants de terrain », ou qui laissent penser aux référentes lors de leur entretien qu'elles ne devraient pas être « au contact avec le public » en portant les couleurs de l'association.

Présenter les ateliers administratifs en réunion constitue aussi un moyen d'en élargir le recrutement, pour réussir à écouler la quantité de travail à accomplir dans des délais raisonnables sans recourir à de la sous-traitance sur le marché de l'emploi. En 2016, chaque sortie d'enquête a donné lieu à une vague d'adhésions par Internet, ce qui a imposé de remplir rapidement un grand nombre de cartes d'adhérent·e·s à mettre sous pli, de telle manière que les nouvelles et nouveaux adhérent·e·s reçoivent leur carte quelques semaines après leur adhésion tout au plus.

1.1.4.2. Le militantisme de terrain, sujet à une multitude de prérequis

Lors de la réunion du 6 janvier 2017, c'est principalement Émilie qui parle au public présent. Le compte-rendu d'observation de cette soirée de présentation montre ce que les référentes disent attendre des aspirantes militantes. Émilie cherche d'abord à s'assurer que le public comprend et approuve les activités de l'association, ses revendications, justifications et considérations stratégiques. Elle s'attache à montrer les objectifs de l'association : défendre les « animaux sentients » en se concentrant sur ceux destinés à la consommation alimentaire,

considérant qu'ils représentent « 99 % » des animaux exploités de nos jours ; préconiser la fin de l'exploitation des animaux et à plus court terme des réformes telles que l'abolition du gavage, des mutilations dans les élevages ou des cages à poules pondeuses.

C'est seulement une fois ces préalables stratégiques explicités qu'arrive la présentation des modalités concrètes d'engagement. Cécile, Émilie et Julie présentent les Vegan Places, les rassemblements consacrés au foie gras, aux poules pondeuses, l'action « compteur humain » qui indique en temps réel le « nombre de victimes »… et les distributions de tracts, qui peuvent se faire par petits groupes. Émilie présente ensuite d'autres manières de s'engager, qui ne nécessitent pas d'entretien ni d'engagement : le « travail de l'ombre » qu'est le soutien administratif, la cuisine, la logistique. Pour ces missions, l'organisation se fait par sollicitations email lorsque le besoin se fait sentir.

Peu après, elle précise qu'il faut s'engager sur 5 actions (chiffre révisé à 4 dès la réunion suivante) pour les 4 mois de février à mai : soit les actions mensuelles, soit des actions à date variable. Le but, dit-elle, est d'intégrer tout le monde. Cécile insiste pour dire qu'on n'est pas là pour juger les gens, car pour la plupart, « on a mangé de la viande avant de militer : on n'est pas là pour être agressif mais pour informer, on part du postulat que les gens ne savent pas et non qu'ils ont de l'agressivité contre nous ».

Émilie présente enfin les modalités concrètes d'organisation du groupe et de leurs raisons d'être, ce qui contribue à préciser en quoi consiste la proposition d'engagement. Elle présente l'organisation par un groupe Facebook réservé aux militantes actives, elle annonce la tenue de « rencontres individuelles » destinées à « se connaître un minimum ». Elle ne présente pas du tout ces entretiens comme une occasion de sélectionner les candidat·e·s. Certaines personnes semblent néanmoins l'entendre ainsi : des rires (que j'interprète comme de la gêne) se font entendre lorsqu'Émilie dit « des rencontres individuelles, donc des entretiens ».

Le fait que ces modalités soient évoquées dans la présentation magistrale réalisée avant l'inclusion des nouvelles militantes contribue à définir leur pleine acceptation comme un préalable à l'engagement. Si une personne les désapprouve ou craint de ne pas être en mesure de participer dans ces conditions, elle risque de se décourager d'office et de ne pas postuler – par exemple parce qu'elle ne supporte pas l'idée de s'engager dans une association qui peut négocier avec des multinationales, parce qu'elle ne pense pas pouvoir se projeter 4 mois à l'avance, parce qu'elle ne sait (ou ne souhaite) pas utiliser Facebook, parce qu'elle n'accepte pas un mode d'organisation dans lequel on passe un entretien individuel avant de devoir s'inscrire à des actions déjà définies… La présentation détaillée de considérations

stratégiques et de modalités d'engagement, sur un mode magistral, les fait apparaître comme déjà définies.

1.1.4.3. Les propositions d'engagement que le groupe local ne fait que relayer

La réunion est enfin l'occasion de présenter des propositions d'engagement présentes sur le site web de l'association et conçues par des salariées au niveau national. La référente montre ainsi qu'il est possible d'aider l'association même sans intégrer le groupe lyonnais : on peut être « ambassadeur VegOresto » pour essayer de convaincre des restaurateurs ou restauratrices de proposer une offre végane permanente ; on peut agir de chez soi en écrivant à des député·e·s, en participant à des cyberactions, en débattant sur les réseaux sociaux… Dans la mesure où la campagne VegOresto et les cyberactions sont organisées par des salariées de l'association et non par les référentes locales, celles-ci ne rentrent pas dans les détails. Le militantisme « de terrain » est la modalité d'engagement dont Émilie parle en premier, et le plus longuement. Elle est aussi une modalité visible publiquement, que les personnes présentes à la réunion peuvent déjà connaître : parce qu'elles ont croisé des militantes dans la rue, parce qu'elles ont vu un reportage télévisé ou des photos sur le site web… ce qui explique sûrement en partie qu'à l'issue de la réunion, c'est bien cette proposition d'engagement là qui suscite le plus d'intérêt : lorsque tout le monde a fini de s'inscrire sur les feuilles où l'on peut choisir un créneau de rendez-vous pour l'entretien individuel, je relève que 22 personnes se sont inscrites (19 femmes, 3 hommes) – Cécile me précise que 8 personnes ont par ailleurs rempli une fiche pour le soutien administratif et logistique. Cela fait donc entre 22 et 30 personnes sur 40 qui ont confirmé leur souhait de s'engager.

1.1.4.4. L'engagement comme enquêtrice dans les élevages et abattoirs : une proposition volontairement omise

Une proposition d'engagement n'est pas évoquée au cours de la présentation, alors même qu'il s'agit d'une modalité qui a contribué à la notoriété de l'association : l'infiltration d'élevages ou d'abattoirs pour y dissimuler des caméras. Certaines personnes dans le public le remarquent et demandent des précisions pendant le temps des questions. Émilie répond que « nous », on ne connaît pas les enquêteurs et enquêtrices : c'est une tâche cachée, car un poste avec prise de risques.

Cette réponse de la référente confirme qu'au moment de l'enquête, le groupe lyonnais s'est spécialisé dans les actions de rue à l'image des autres groupes locaux et s'est autonomisé vis-à-vis de l'équipe centrale de l'association, comme évoqué précédemment. Si Sébastien Arsac s'occupe toujours des enquêtes en caméra cachée depuis la création de l'association, il n'habite plus Lyon et n'a plus l'occasion de répondre directement aux velléités d'intégration du « pôle enquêtes » des nouvelles militantes lyonnaises.

Ayant exposé l'organisation de l'association et de son processus de recrutement ainsi que les modalités d'engagement qu'elle propose, on peut maintenant s'intéresser aux effets de ce travail de recrutement sur les parcours d'engagement des militantes.

1.2. Les effets du travail de recrutement sur les parcours d'engagement

À quel point peut-on interpréter l'engagement des militantes comme le produit d'un travail actif de recrutement mené par une organisation capable de mobiliser des ressources matérielles à cette fin ? Pour répondre à cette question, on peut étudier ce que disent les militantes enquêtées sur le rôle de l'association dans la construction de leur intérêt pour la cause animale et pour les propositions d'engagement du groupe lyonnais. On étudiera deux cas : celui où le travail de recrutement semble largement expliquer le début de l'engagement (§1.2.1), et celui où ce travail semble contre-productif ou pour le moins sans effet (§1.2.2).

1.2.1. Quand le travail de recrutement explique le début de l'engagement

Pour aborder les effets positifs du travail de recrutement sur le début de l'engagement de certaines enquêtées, on le décomposera en plusieurs composantes : la médiatisation des vidéos d'enquêtes (§1.2.1.1), les actions de rue (§1.2.1.2), le processus de recrutement formalisé avec réunion et entretiens individuels (§1.2.1.3) et le positionnement stratégique affiché par l'association (§1.2.1.4).

1.2.1.1. Effets de la médiatisation des vidéos d'enquêtes

La révélation d'une réalité méconnue qui choque et pousse à l'action

Une première partie des activités de l'association pouvant s'analyser comme une composante du travail de recrutement est la publication de vidéos d'abattoirs, destinées à être médiatisées et à appuyer une pétition, mais aussi à attirer au passage de nouveaux/nouvelles adhérent·e·s donateurs/donatrices. La publication de chaque « enquête » en 2016 et 2017 a donné lieu à chaque fois à une vague d'adhésions. Dans les entretiens menés avec les enquêtées, le fait d'avoir entendu parler à répétition dans les médias de la question du sort des animaux dans les élevages et abattoirs et d'avoir vu des vidéos de l'association revient régulièrement comme un motif d'intérêt pour le militantisme.

Le cas de Marine est emblématique : cette psychologue découvre en octobre 2015 la vidéo de l'abattoir d'Alès (qui a suscité plus d'un million de vues). Ce qu'elle découvre la surprend et l'émeut : « J'avais pas du tout de notions de ce qui se passait, c'était arrivé dans mon fil d'actualités sur Facebook. Je me doutais pas de ce qu'il y avait derrière la viande. J'ai bien pleuré, c'était insupportable d'être confrontée à cette réalité. »[25]. Le choc est tel qu'elle se sent obligée de renoncer à la viande dans les heures qui suivent : « Le soir même, j'ai montré les vidéos à mon copain et on a décidé de ne plus manger de viande. On ne connaissait rien au régime végane, on ne savait pas si on allait être carencé·e·s, on a alors commencé à chercher des infos. ». L'influence de la vidéo ne s'arrête pas à sa consommation : dans les semaines qui suivent, elle s'abonne aux publications de L214 et les consulte régulièrement, elle arrête de consommer des produits d'origine animale, et décide enfin d'appeler l'association en avril 2016 pour s'y engager : « on a été très mal reçus, on demandait si on pouvait militer, on disait : on aimerait bien faire partie de l'association… et on nous a un peu envoyés balader. ». Mais elle ne se décourage pas : « ça reste l'association qui m'a ouvert les yeux ». Dans l'été, elle reçoit une lettre d'information annonçant la réunion de septembre : « et puis y a un moment où sur la newsletter on a compris que y avait une réunion pour accueillir de nouveaux bénévoles. Alors j'y suis allée avec une amie de ma promo de psycho, en septembre 2016 ».

[25] Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

La publicisation du nom d'une petite association perçue comme « efficace »

Dans d'autres cas, les enquêtées ne rapportent pas d'expérience de type « révélation », mais pointent que le succès médiatique des vidéos leur a fait retenir le nom de l'association, écouter les interviews des porte-paroles, visiter le site web, s'abonner à l'agenda… et les a convaincues qu'il s'agissait d'une association efficace pour faire progresser la cause animale. Isabelle, psychothérapeute, m'écrit ainsi en mars 2017 avant de m'accorder un entretien : « J'ai envie de participer activement à la sensibilisation contre la souffrance animale. En raison d'un travail de médiatisation réussie au niveau nationale, je souhaitais me rapprocher de l'association L214. sur internet, j'ai obtenu l'information concernant la réunion du 6 janvier. »[26] (à laquelle elle est alors venue). On peut aussi mentionner le cas d'Aurélie, professeure de français vacataire pour le DAEU, qui cherche à s'engager en 2016 pour la cause animale : cette année-là, les porte-paroles de l'association sont régulièrement invité·e·s dans les médias pour commenter la parution des enquêtes. Le discours médiatique de l'association lui plaît : « Pour moi L214 c'était un choix stratégique, c'était l'asso qui me correspondait le plus. J'aime beaucoup que ce soit une association abolitionniste tout en disant que chaque progrès pour les animaux est un progrès concret. »[27]. Elle adhère en octobre puis reçoit l'agenda hebdomadaire dans lequel la réunion de présentation du 6 janvier 2017 est annoncée. Les commentaires élogieux sur l'efficacité de la méthode sont nombreux. Une aspirante bénévole « sensible à la cause animale et vegan » m'écrit que « L214 fait un super boulot de sensibilisation »[28], une autre indique au moment de son entretien de recrutement que c'est le succès des enquêtes qui la motive à militer dans cette association en particulier. Dans un cas, l'efficacité perçue pousse une enquêtée à soumettre directement une candidature spontanée pour devenir salariée de l'association. Il s'agit de Laura, ex-informaticienne à son compte et aujourd'hui effectivement salariée de L214. Elle raconte[29] qu'après avoir déposé son CV dans une agence d'intérim en 2007, celle-ci lui avait proposé de travailler sur le site web d'une animalerie, et qu'au cours de ce travail pour lequel la directrice marketing lui avait demandé de dresser un inventaire de refuges, elle avait découvert Stop Gavage. C'est à partir de là qu'elle avait commencé à vouloir devenir végétarienne, puis suivi le travail de l'association et notamment la parution de sa première enquête en 2008 (une infiltration dans

[26] Extrait d'un courriel d'Isabelle du 2 mars 2017.
[27] Entretien enregistré du 2 janvier 2018 avec Aurélie.
[28] Extrait d'un courriel reçu.
[29] Entretien enregistré du 8 janvier 2018 avec Laura.

l'abattoir Charal de Metz). Le visionnage de cette vidéo contribue à expliquer qu'en 2010, elle envoie une candidature spontanée pour travailler dans l'association. Bien que cette candidature fut rejetée à l'époque (car l'association n'embauchait pas de salariées), elle a continué de suivre l'association, y a adhéré en mars 2013, s'y est engagée à partir de juin 2014, puis a fini par s'y faire embaucher lorsque des postes ont été créés.

Il est à noter que si l'accent est mis à chaque fois sur le rôle des vidéos, celui-ci n'épuise évidemment pas l'explication du début de l'engagement, nécessairement multifactorielle. Certaines enquêtées précisent d'ailleurs bien que les vidéos ont joué un rôle parmi divers autres éléments. Thomas, étudiant en master d'histoire contemporaine, se souvient[30] qu'à l'été 2016, la découverte de vidéos d'abattoirs relayées par les médias (notamment au journal de France 2) suscite son indignation, l'amène à regarder la vidéo complète sur YouTube et lui fait retenir le nom de l'association. Mais c'est le visionnage ultérieur de « reportages » (par exemple sur les fondateurs) qui le motive principalement (et parmi encore d'autres facteurs – on y reviendra) à s'inscrire à une réunion de présentation en mai 2017. De même, Stéphanie, secrétaire dans la fonction publique, « entend parler de L214 »[31] en août 2016, alors que l'association vient de publier trois vidéos en l'espace de six mois : déjà sensible à la cause animale, cela la décide à faire des recherches sur Internet dans la foulée, et ce sont ces recherches qui la conduisent dans un second temps à s'intéresser à l'agenda du groupe lyonnais et à s'inscrire à la réunion de présentation de septembre.

1.2.1.2. Effets des actions de rue

Ces multiples exemples montrent que la publication de vidéos choquantes sur Facebook et dans la presse constitue une composante du travail de recrutement de l'association, dans la mesure où elles conduisent certaines personnes (suivant des conditions qui restent à éclaircir) à retenir le nom de l'association, suivre son agenda et chercher à militer en son sein. D'autres composantes de ce travail de recrutement favorisent le début de l'engagement. C'est le cas des actions de rue (distributions de tracts, *happenings*, stands dans une rue ou un salon) : si l'objectif affiché de celles-ci est bien souvent de « sensibiliser » le public sur le sort des animaux d'élevage, ces actions peuvent également servir à encourager l'engagement de personnes déjà intéressées par la cause. C'est ce qui se produit pour Laura :

[30] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.
[31] Entretien enregistré du 3 janvier 2018 avec Stéphanie.

en mars 2013, étant intéressée par l'écologie, elle va au salon « de l'alter-écologie » Primevère. Elle y trouve le stand de L214, où elle se rend en se considérant déjà bien informée. Aussi n'y pose-t-elle aucune question : elle demande directement à remplir un formulaire d'adhésion. Le fait que le stand soit présent lui a fait penser à adhérer et lui a donné l'opportunité de le faire immédiatement. Par la suite, elle reçoit les lettres d'information de l'association et est informée des prochains stands qui seront organisés à Lyon. À partir de là, les actions de rue lui permettent d'expérimenter un début d'engagement (il n'y avait pas, début 2014, de processus de recrutement formalisé) : à l'occasion d'une annonce de stand, elle vient se proposer aux tâches de cuisine (le stand comporte une partie « dégustation »). L'expérience lui plaît et elle la reconduit assidûment lors des Vegan Places suivantes en 2014 et 2015.

Enfin, les actions de rue peuvent servir à donner à des aspirantes bénévoles une occasion de s'identifier aux bénévoles déjà présentes, et de se dire qu'elles seraient bienvenues à leurs côtés. Monique, employée de banque retraitée, est donatrice de L214 en 2017 depuis « au moins trois ans »[32]. Fin 2016, elle voit « par hasard » des militantes rue de la République à Lyon, et notamment une femme âgée avec qui elle discute. Bien que cela ne l'incite pas à militer immédiatement, cette rencontre impromptue lui fait songer qu'elle pourrait, en plus d'être adhérente (comme c'est son cas depuis vraisemblablement 2014), se trouver un jour à la place de cette femme. Sans cette rencontre, elle aurait craint que l'association ne veuille pas accueillir des personnes dépassant un certain âge.

Au-delà de leur rôle affiché de « sensibilisation », les actions de rue servent ainsi également à donner à des aspirantes bénévoles l'occasion de rencontrer des bénévoles, de formaliser leur adhésion, de lever leurs éventuelles craintes. On peut donc bien voir ces actions aussi comme des composantes du travail de recrutement de l'association, à même de stimuler l'engagement.

1.2.1.3. Effets du système de réunions quadrimestrielles suivies d'entretiens individuels

La publication de vidéos d'abattoirs et l'organisation de stands ont pour objectif primaire la « sensibilisation du public ». Comme on l'a vu, elles s'analysent aussi comme des composantes du processus de recrutement, dans la mesure où ces actions contribuent à la

[32] Entretien enregistré du 9 décembre 2017 avec Monique.

notoriété de l'association et ont parfois pour effet d'encourager l'engagement. Au niveau du groupe lyonnais, l'association organise en outre des événements exclusivement orientés vers le recrutement de militantes : il s'agit du système présenté plus haut de réunions quadrimestrielles de présentation suivies d'entretiens individuels de recrutement. Depuis l'été 2016, une fois que des personnes interpellées par une vidéo ou par un stand ont manifesté leur volonté de s'engager, la date de la prochaine réunion de présentation leur parvient soit par un message d'invitation émis par une référente (Émilie, habituellement), soit par un message hebdomadaire automatique mentionnant la réunion de présentation parmi les événements de « l'agenda » national. Les personnes doivent alors s'inscrire pour que leur soit communiqué le lieu exact de la réunion. Ce système constitue logiquement une partie centrale du travail de recrutement, dont les effets sont multiples.

Un mode de recrutement qui affiche clairement que les nouvelles bénévoles sont bienvenues

Avant l'instauration du système de réunions, les personnes qui souhaitaient s'engager devaient simplement venir sur place le jour d'une action, après en avoir repéré la date et le lieu sur la lettre d'informations. Le texte de présentation était souvent sommaire : il n'était pas évident que ces actions étaient réellement ouvertes à tout le monde. Dans le cas de Thomas, le fait que l'association organise dans sa ville de résidence la réunion du mardi 2 mai 2017 à 19h30 lui ouvre une possibilité d'engagement au moment où il constate que d'autres pistes sont plus difficiles à concrétiser : « J'pensais faire du bénévolat par exemple pendant les vacances pour des refuges, des trucs comme ça, mais j'ai pas de bagnole [bien qu'ayant le permis], ce qui fait que ça a très rapidement restreint mes choix. »[33]. La réunion attire son attention sur une possibilité d'engagement pour la cause animale à proximité de chez lui. Le soir de la réunion, la présentation le convainc de poursuivre sa démarche.

Une incitation à faire un premier pas vers l'engagement, « en repérage » et sans s'exposer immédiatement au public

Lorsqu'il fallait venir directement à une action pour commencer à s'engager dans l'association, les personnes trop peu sûres d'être « à la hauteur » se retrouvaient de fait exclues : pour venir, il fallait être à l'aise à l'idée de se retrouver directement dans la rue, face

[33] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

au public. Avec le système de réunions préalables, il n'y a aucun risque de « ne pas être à la hauteur ». Les réunions de présentation, annoncées dans ce qui est en principe un « agenda hebdomadaire des actions pour les animaux », ne consistent pas à aller au contact de passant·e·s dans la rue ou de visiteurs/visiteuses dans un salon. Elles nécessitent seulement des participantes qu'elles aient envie de venir à la rencontre de représentantes de l'association, ce qui n'engage à rien : si l'aspirante militante est déçue, elle peut repartir sans culpabiliser d'avoir « fait perdre leur temps » aux responsables du groupe – problème qui pourrait se poser si le processus de recrutement consistait à accueillir directement les aspirantes militantes dans des entretiens individuels, par exemple. Aussi, il est plus facile de répondre favorablement à une invitation pour une réunion de présentation que de réclamer isolément par courriel une rencontre avec les représentantes de l'association pour assouvir une multitude de questionnements – les représentantes ont-elles l'air sympathiques ? Quel type d'actions proposent-elles de faire ? Ai-je les compétences pour être militante ? Quand et comment sont fixés les dates et lieux des actions ? Etc.

La réunion apparaît comme un moyen de découvrir sans s'impliquer, de prendre des informations sur l'organisation et de laisser le temps à l'aspirante bénévole de décider ensuite si les modalités proposées lui conviennent. Marine raconte, dans un entretien enregistré en février 2018, comment elle a intégré l'association en septembre 2016 : elle s'est rendue à la réunion de présentation après en avoir repéré la date sur la lettre d'information : « j'y suis allée sans mon copain, car il est infirmier, et comme on savait pas quelles allaient être les attentes du bénévolat au niveau de l'investissement, et qu'il a des horaires qui changent tout le temps, on s'est dit je vais en repérage. »[34]. Il apparaît ici clairement que le principe de la réunion de présentation comporte l'avantage pour des personnes déjà sympathisantes d'y aller « en repérage », de faire un pas vers l'association pour comprendre en quoi consistent précisément les propositions d'engagement afin d'évaluer si elles seront en mesure de militer.

Un mode de recrutement qui décompose l'engagement en petites étapes rassurantes et individualisées

Un autre effet du système de recrutement par réunions et entretiens est qu'il rassure un certain nombre d'aspirantes bénévoles sur ce qui est attendu d'elles : plutôt que de leur proposer quelque chose qui paraît insurmontable (par exemple, de se joindre à une

[34] Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

distribution de tracts alors qu'on n'a jamais réalisé ce type d'action dans sa vie), l'association propose de faire des petits pas peu engageants : s'inscrire à la réunion de présentation (sans avoir à promettre de s'engager par la suite), s'inscrire à un entretien de recrutement au cours duquel il sera possible de soulever d'éventuelles craintes relatives à ses aptitudes, s'inscrire à quelques actions sur le groupe Facebook, où il est possible de poser des questions sur la façon dont elles se dérouleront… Ainsi Léa (étudiante en formation d'infirmière) se souvient-elle que, même si elle n'était pas sûre d'avoir le temps de militer, elle s'est inscrite à la réunion du 10 septembre 2016 repérée sur l'agenda en ligne, sachant que ça ne l'engageait à rien (elle avait trouvé le site de L214 via des pages web consacrées au végétarisme, qu'elle avait consultées en 2014 parce qu'elle cherchait à améliorer son équilibre alimentaire). La réunion l'a motivée à passer à l'étape suivante. Elle s'inscrit alors à l'entretien de recrutement, d'où elle ressort motivée, puis reste dans le groupe lors des quadrimestres qui suivent. Le système d'engagement à réaliser quatre actions sur une période déterminée de quatre mois a contribué à la motiver à militer dans l'association.

Le cas de Stéphanie montre quant à lui comment ce système de recrutement peut conduire à éviter qu'une aspirante bénévole qui n'est pas prête à faire des actions de rue se voie quand même proposer de franchir des étapes à sa portée : après être venue à la réunion de présentation du 10 septembre 2016, elle est reçue par Brian et Émilie pour un entretien individuel. Quand cette dernière apprend que Stéphanie consomme du poisson, elle lui fait une proposition à sa portée, individualisée : celle de lire un dépliant qu'elle lui donne, consacré aux poissons (lequel alimentera sa réflexion et la conduira par la suite à cesser de consommer du poisson, puis à réduire fortement sa consommation d'œufs et de produits laitiers hors contextes sociaux tels que les repas collectifs et les fêtes). À l'issue de l'entretien, même si Stéphanie ne se sent pas capable d'argumenter pour le véganisme auprès des passant·e·s (entre autres raisons) et ne rejoint donc pas le groupe de terrain, elle décide de participer régulièrement aux ateliers administratifs hebdomadaires à partir de fin novembre 2016, où elle comptera ensuite parmi les plus assidues. Dans son cas, l'entretien individuel a permis d'entretenir ses velléités d'engagement en lui expliquant que sa contribution aux ateliers administratifs serait précieuse.

Des entretiens qui donnent l'apparence d'une association sélective

Plusieurs enquêtées ont utilisé l'expression « entretien d'embauche » pour décrire ce qu'elles s'attendaient à traverser en s'inscrivant à l'entretien de recrutement. Ce mode de

recrutement individualisé rappelle en effet le cadre de l'entretien d'embauche, bien que les référentes s'attachent à dédramatiser la nature de ces entretiens en affirmant qu'ils ne sont précisément « pas des entretiens d'embauche », mais juste des occasions de faire connaissance et de répondre à des éventuelles questions de l'aspirante bénévole. Typiquement, lorsque Thomas arrive à son entretien (souriant, avec 13 minutes de retard d'après ma montre), il est accueilli avec bienveillance par Émilie, qui lui précise même : « C'est pas un entretien d'embauche », le but étant « vraiment de se connaître un peu plus » avant de faire des actions. Et « ça te permet de poser des questions si tu en as »[35]. Marine explique qu'en apprenant qu'il y aurait des entretiens, elle s'est spontanément dit qu'il y aurait une sélection qui exclurait beaucoup de monde :

> « Marine – […] Donc première réunion, j'étais contente, j'étais impressionnée, puis après y a eu l'entretien… d'embauche, on pourrait dire ? Y avait Émilie, Cécile et Julie, c'était trop bien. On avait bien discuté, enfin moi j'étais vraiment impressionnée. C'est bête, c'est pour du bénévolat, au pire même si on m'avait dit non bon bah… mais euh j'avais vraiment envie de pouvoir œuvrer pour [l'association].
>
> Mata'i – C'est le dispositif qui t'a impressionnée ?
>
> Marine – Oui, puis après je suis certainement quelqu'un d'émotive, j'avais peur de pas plaire, de pas être retenue, pour moi j'étais vraiment dans l'idée que y avait une sélection, enfin ça me paraissait inaccessible, déjà certainement à cause du coup de fil quelques mois plus tôt où on m'avait envoyée valser… »[36]

Cet extrait d'entretien montre aussi que l'entretien de recrutement peut être perçu littéralement comme un « entretien d'embauche » par une aspirante militante, malgré l'attachement des référentes à ne pas le définir ainsi. Y participer peut ainsi relever du défi personnel. Dans certains cas, celui-ci peut sembler insurmontable : la personne ne s'inscrira pas, ou le fera avec beaucoup d'appréhension et arrivera angoissée à l'entretien. En l'espèce, le système de réunion suivie d'un entretien semble avoir eu pour effet sur l'enquêtée d'encourager son engagement. En partant du principe que le recrutement serait sélectif, elle s'est convaincue qu'il n'était pas donné à tout le monde de réussir l'entretien et que devenir militante constituerait une forme de réussite. Cela semble avoir stimulé son désir d'intégrer le groupe. Après y être parvenue, elle a compté parmi les deux personnes les plus actives au

[35] La retranscription est approximative, car réalisée de mémoire sur le fondement de notes rapidement prises sur le moment.

[36] Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

premier quadrimestre (sur un total de 22 militantes, sans compter les référentes et les salariées), avec 7 présences. Sa motivation à s'engager dans l'association se traduira même ultérieurement par une embauche en février 2017 (moins de 6 mois après la réunion de présentation !).

Les effets de cette sélectivité présumée de l'association sont variables suivant les candidates. Certaines arrivent angoissées à l'entretien, très timides voire tremblantes, et subissent cet exercice dont elles se seraient bien passées ; d'autres s'y montrent détendues et y voient même une bonne raison de choisir l'association. C'est le discours que tient Julie L[37] : « C'est ça aussi que je cherchais dans une association, c'est que ce soit un minimum carré. ».

Des entretiens qui permettent de tester la compatibilité des aspirantes bénévoles avec l'association

Pour comprendre comment se déroulent les entretiens, on peut se reporter à l'annexe 4 qui présente le récit détaillé de deux entretiens de recrutement consécutifs, celui de Thomas et celui de Monique. Ce récit montre que l'entretien est certes un moment où les représentantes de l'association apportent quelques précisions organisationnelles (sur l'utilisation du groupe Facebook et la date de la réunion d'accueil), mais il est surtout tourné vers la découverte de l'aspirante militante et vers l'apport de réponses au moindre questionnement qui pourrait lui rester. Une telle démarche permet, sans que cela ne soit forcément anticipé consciemment par les personnes qui mènent l'entretien, de s'assurer que les intentions de la future militante coïncident avec les méthodes de l'association (saura-t-elle rester calme si un·e passant·e lui parle mal ?), d'estimer à quel point elle s'est renseignée sur le véganisme (prend-elle son complément alimentaire de vitamine B12 ?) et donc sera en mesure d'argumenter correctement. La référente et la capitaine de comptoir n'ont pas de liste de questions préétablie : elles alimentent la discussion spontanément, sans ordre imposé, s'obligeant seulement (pour la référente) à évoquer systématiquement les quelques points organisationnels importants (ce qui peut se faire en une ou deux minutes). Bien qu'Émilie ne souhaite pas définir ces interactions comme l'équivalent d'un entretien d'embauche, le fait d'inviter la personne « pour mieux se connaître » à s'exprimer assez librement pendant une demi-heure sur son parcours et ses motivations constitue immanquablement un moyen de repérer d'éventuels décalages entre ses aspirations et les exigences de l'organisation.

[37] À distinguer de Julie, l'une des référentes du groupe lyonnais.

Une réunion d'accueil post-entretien qui prépare à l'action

Après les entretiens de recrutement, les référentes organisent une réunion d'accueil, où elles diffusent une vidéo de conseils pour personnes distribuant des tracts (conçue par Mercy for Animals et sous-titrée en français) et lancent un jeu « brise glace » incitant les personnes présentes à se lever et à aller échanger quelques instants avec chacune des autres nouvelles militantes. Cette réunion constitue la dernière étape du processus de recrutement et contribue à stimuler l'engagement des bénévoles. Dans le cas de Thomas, par exemple, le dispositif de réunion de présentation suivie d'un entretien et d'une réunion d'accueil a été efficace : ces étapes intermédiaires lui ont permis de faire connaissance avec les personnes qui animent le groupe lyonnais, d'assouvir sa curiosité sur le fonctionnement de l'association et de réaliser que la fréquentation du groupe militant présenterait l'avantage pour lui de se trouver au contact d'autres personnes véganes, qui à la différence de son entourage ne lui demanderaient pas constamment de se justifier. Il respectera par la suite l'engagement de 4 actions (il en fera même 5 sur l'ensemble du quadrimestre), et se réinscrira aux quadrimestres suivants (octobre 2017-janvier 2018 puis février-mai 2018).

1.2.1.4. Effets du positionnement stratégique de l'association

Outre le système de réunion de présentation et d'entretiens de recrutement, d'autres éléments dans l'activité de l'association peuvent être assimilés à des composantes du processus de recrutement. Le choix des sujets sur lesquels l'association fait campagne, des revendications qu'elle soutient et du répertoire d'actions qu'elle emploie pour les défendre peut ainsi s'interpréter comme tel. Un positionnement stratégique donné est susceptible d'attirer ou de décourager certaines personnes, suivant ce qu'elles attendent d'une association militant pour la cause animale.

Un positionnement qui attire les sympathisantes de la position abolitionniste

En revendiquant l'abolition totale, à long terme, des élevages et abattoirs, l'association attire vers le militantisme un certain nombre de sympathisantes de ce discours. Typiquement, Laura, Nicolas et Marine sont convaincues de la pertinence de la revendication de

démantèlement des filières de production d'aliments d'origine animale qu'adopte l'association (et qui la distingue notamment d'autres associations visant exclusivement une amélioration des conditions d'élevage et d'abattage). L'association organise chaque année en juin une « Marche pour la fermeture des abattoirs » à Paris : du fait de leur adhésion à ce positionnement stratégique de l'association (entre autres facteurs), elles s'y rendent pour manifester. Marine y vient avec Nicolas en juin 2017 (c'est sa toute première manifestation), Laura s'y rend chaque année depuis 2015.

La recherche de victoires intermédiaires à court terme, un objectif clivant

Bien que l'association vise l'abolition à long terme, elle ne se borne pas à ne réclamer que cela au quotidien. Elle mène aussi des campagnes poursuivant des objectifs intermédiaires, susceptibles d'aboutir à des « victoires » atteignables à court terme, dans un monde où la consommation de viande est encore loin d'avoir disparu. Ce choix est décrié par certaines militantes animalistes, qui y voient une forme de compromission (269 Libération Animale est notamment prompte à diffuser des critiques des campagnes dites « réformistes » ou « welfaristes », arguant qu'il ne sert à rien de demander des cages plus grandes lorsqu'on veut les abolir complètement). Mais il s'agit aussi d'un choix salué par certaines, qui voient l'obtention de « victoires » à court terme (l'engagement de telle ou telle entreprise à cesser de commercialiser des produits contenant des œufs de poules en cage à l'horizon 2025, par exemple) comme une preuve importante de l'efficacité de l'association. Aurélie considère ainsi que son engagement dans l'association résulte d'un « choix stratégique » : « Pour moi L214 c'était un choix stratégique, c'était l'asso qui me correspondait le plus. J'aime beaucoup que ce soit une association abolitionniste tout en disant que chaque progrès pour les animaux est un progrès concret. »[38]. L'idée de faire des actions de rue telles que proposées par l'association lui paraît pertinente et elle s'engage fortement dans cette forme de militantisme, dès son arrivée dans le groupe en février 2017 : lors de ce quadrimestre, elle compte parmi les deux personnes les plus impliquées du groupe (sur une quarantaine de membres), avec 9 présences. Sur décision des référentes, elle devient ainsi capitaine de comptoir dès le quadrimestre suivant, étant motivée par ce mode d'action et ayant le sentiment de bien maîtriser l'argumentaire.

[38] Entretien enregistré du 2 janvier 2018 avec Aurélie.

L'écoute bienveillante, une posture appréciée par certaines militantes

À la différence d'associations plus radicales, qui critiquent parfois de façon virulente les consommateurs et consommatrices de produits d'origine animale (les « carnistes »), L214 prône une écoute bienveillante des passant·e·s. Les militantes sont invitées à ne pas juger, à ne pas se mettre en colère, à ne pas surenchérir face à des provocations. Cette posture argumentative non violente est un point fort pour certaines : Julie L indique par exemple au cours de son entretien de recrutement qu'elle apprécie que l'association « tolère que tout le monde ait sa propre réflexion et que ça prend du temps »[39] (ce à quoi Émilie répond : « C'est bien. »). Thomas souligne quant à lui qu'il apprécie que l'association ne s'engage pas dans des actions axées sur la confrontation et qui susciteraient trop de réprobations : « au niveau des actions je me voyais pas faire de la désobéissance civile quoi, à cause de la répression (les risques physiques et juridiques), l'image qu'on peut renvoyer… »[40]. Les distributions de tracts (légales) lui conviennent bien : il s'y sent « utile », ne s'expose pas à une répression policière, et apprécie d'avoir des discussions constructives avec certain·e·s passant·e·s.

Pour Marine, la non-violence est même un critère central, qui pour elle distingue l'association de 269 Libération Animale, qu'elle juge « trop sectaire ». Convaincue de la pertinence de la ligne de L214, elle est très présente aux actions de rue à son arrivée dans le groupe. Sa conviction dans la pertinence stratégique des propositions d'engagement de l'association repose sur le souvenir positif qu'elle garde des effets que l'association a eus sur elle lorsqu'elle n'était pas encore végane : « L214, ça reste l'association qui m'a permis d'ouvrir les yeux […] donc c'était émouvant presque un an après d'aller en tant que bénévole [sur des stands, de l'autre côté cette fois] »[41]. Au-delà du temps non professionnel qu'elle accorde à l'association, elle va même se faire embaucher à mi-temps à partir de la fin du mois de février 2017, à un poste inférieur à la position professionnelle qu'elle vient par ailleurs d'acquérir, en tant que psychologue clinicienne diplômée cherchant à monter son activité libérale.

[39] Entretien de recrutement de Julie L, non enregistré, du 18 septembre 2017.
[40] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.
[41] Entretien enregistré du 20 février 2018 avec Marine.

Une spécificité importante : la considération théoriquement égale accordée aux animaux de toutes les espèces

Lorsque Thomas évoque ses motivations à s'engager quand il est arrivé dans l'association, il s'épanche en particulier sur des critères stratégiques : « À la fois les types d'action et puis la philosophie de l'action me parlaient bien. Je me voyais pas faire que du refuge SPA, m'intéresser qu'à un seul type d'animaux »[42]. L'approche antispéciste de l'association (qui revendique de ne pas considérer l'espèce en soi comme un critère moralement pertinent) est une spécificité recherchée par certaines personnes.

Une stratégie qui attire par ses résultats

Parfois, les aspirantes bénévoles n'ont pas d'idée précise de la stratégie qu'entend mettre en œuvre L214 : le simple fait que l'association obtienne des résultants les convainc de la pertinence de cette stratégie. Stéphanie en est le parfait exemple : elle est convaincue de l'efficacité globale de l'association depuis qu'elle en a découvert le travail en août 2016, mais ne saurait en expliciter la stratégie. À force de discussion, il ressort de l'entretien enregistré qu'elle approuve l'idée que le véganisme est un impératif moral et trouve utile que l'association en fasse la promotion. Cette conviction fonde (entre autres choses) sa motivation à apporter une contribution à l'association sans chercher à en orienter les choix. La pertinence des actions réalisées semble acquise d'office pour elle, ce qui fait qu'elle est disposée à apporter un soutien global à l'association, par lequel elle n'influence aucunement l'orientation stratégique des actions : un don vaut soutien pour l'activité globale de l'association, qui décide de la façon dont elle dépense ses ressources sans consulter les donatrices et donateurs ; une aide à l'organisation matérielle d'actions de rue excluant tout contact avec le public (ce qu'elle envisagerait de faire) revient à laisser aux référentes, capitaines et militantes qui parlent aux passant·e·s la responsabilité de définir où l'on se rend, à quelle heure, pour y distribuer quoi, pour argumenter de quelle façon… Une telle auto-exclusion des postes « stratégiques » témoigne d'une confiance dans l'aptitude des personnes qui font les choix stratégiques à prendre les bonnes décisions.

Le cas de Nicolas montre également dans quelle mesure la conviction que l'association obtient de bons résultats peut conduire à un soutien marqué. Après s'être engagé

[42] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

quotidiennement, il est embauché le 20 février 2017 à la boutique. Il démissionne ainsi d'un emploi d'ingénieur rémunéré 2 500 € net par mois (hors primes) pour un poste à 1 250 € dans l'association (complété par une prime de 500 € de Pôle Emploi). Ce fort investissement dans l'association repose (entre autres) sur la conviction qu'elle adopte une bonne stratégie, est efficace et doit être soutenue.

Le caractère attractif et concret des actions de rue

Avec ses actions de rue, l'association propose aux militantes un mode d'engagement concret : elles peuvent aller argumenter directement auprès des passant·e·s qu'il faudrait en finir avec l'exploitation des animaux. Le principe de la distribution de tracts attire par exemple Monique, qui participe régulièrement à des actions de rue depuis son arrivée dans le groupe en juin 2017, ainsi qu'à quelques ateliers administratifs en septembre-octobre 2017. Pour elle, le choix de l'association de proposer des distributions de tracts est pertinent et évident : elle a déjà été habituée à en faire dans un autre contexte, à savoir son engagement hebdomadaire au Secours populaire. Léa souligne également combien certaines actions de rue – les Vegan Places – la motivent à continuer de militer, depuis son inscription dans le groupe (en septembre 2016) :

> « J'aime beaucoup les Vegan Places […] parce qu'en même temps tu critiques la façon de consommer maintenant, et dans la foulée tu proposes une alternative derrière [c'est-à-dire des plats et desserts véganes à déguster sur place]. Et ça on le retrouve pas forcément [dans les distributions de tracts]… enfin on le retrouve en amenant les gens à se renseigner sur nos sites, mais du coup y a pas vraiment de matière […] surtout que moi [pour les Vegan Places] j'aimais bien les deux jours avant cuisiner à fond, et après vendre ce que j'avais fait, enfin c'était encore plus valorisant, quoi. »[43]

Avec le principe des Vegan Places, Léa se sent utile : ce type d'action de rue donne l'occasion de discuter avec des passant·e·s et de leur démontrer directement, gâteaux à l'appui, qu'il est possible de cuisiner sans produits d'origine animale. C'est grâce à des interactions positives dans ce type d'action qu'elle demeure motivée pour soutenir

[43] Entretien enregistré du 16 janvier 2018 avec Léa.

l'association, y compris pour des tâches moins attirantes à ses yeux, comme les ateliers administratifs : « Je sais que c'est important, ça me fait plaisir d'aider comme je peux. »[44].

Des actions de rue stimulantes lorsqu'elles donnent lieu à des discussions

À de multiples reprises, des enquêtées ont souligné que les distributions de tracts, qui demeurent le type d'action le plus fréquemment mis en œuvre à Lyon, pouvaient les frustrer. Léa résume bien les différentes déceptions auxquelles une militante peut se confronter :

> « J'aime aussi beaucoup le tractage, mais ça dépend de comment s'est passée la session de tract. Si les gens ont été réceptifs, s'ils se sont arrêtés et qu'on a discuté je vais être contente en repartant, mais après y a des fois où je me suis retrouvée une demi-heure après à faire le tour du quartier pour ramasser tous les tracts que les gens avaient jetés par terre ou dans les poubelles, et ça du coup c'est plus difficile, quoi. Je me demande si ça a servi à quelque chose. […] quand ils s'arrêtent tu vois leur réaction, éventuellement leurs questions, et tu vois la portée de ton tract. Si y a pas d'échange t'as aucune idée de la portée qu'il y a eue et du nombre de personnes sensibilisées. »[45]

La difficulté est récurrente : les bénévoles aimeraient savoir si leur contribution personnelle a « servi », a produit les effets attendus, ou si leurs tracts n'ont fait qu'ajouter du travail aux éboueurs. Ce besoin de connaissance des effets de son action n'est assouvi partiellement que lorsqu'une discussion peut s'engager avec la personne, ce qui est souvent le cas dans les salons où le public présent est globalement intéressé par la découverte des associations et de leurs discours. Cela explique sûrement pourquoi les stands dans des salons sont ceux qui suscitent le plus facilement l'inscription d'un grand nombre de bénévoles dans le groupe lyonnais de L214 : elles savent que ce sera l'occasion d'avoir des discussions avec un public assez réceptif.

Globalement, les considérations stratégiques apparaissent régulièrement comme déterminantes dans la motivation des militantes. Le principe de la Vegan Place attire des militantes dans la mesure où il s'agit d'une manière d'aborder les passant·e·s qui semble convaincante : on présente une critique des produits d'origine animale, puis l'on fait goûter

[44] *Ibid.*
[45] *Ibid.*

des aliments goûteux véganes. Les distributions de tracts sont également appréciées lorsque des indices laissent penser qu'elles ont « servi à quelque chose ».

1.2.1.5. Conclusion

On a pu voir dans cette partie que de multiples composantes du travail de recrutement avaient pour effet de favoriser l'engagement : la publication d'enquêtes, l'organisation de stands dans un contexte favorable tel que les salons, l'organisation d'un recrutement formalisé, le choix d'un certain positionnement stratégique et d'un répertoire d'actions défini. Ces composantes n'ont cependant pas toujours pour effet de favoriser le début ou le maintien de l'engagement : elles peuvent aussi être sans effet, ou contre-productives.

1.2.2. Quand le travail de recrutement inhibe des velléités d'engagement

On peut montrer, en reprenant la liste de composantes du travail de recrutement utilisée à l'instant, que celles-ci constituent parfois également des obstacles à l'engagement.

1.2.2.1. Quand les vidéos d'enquêtes constituent un repoussoir

Si l'on a vu précédemment que la médiatisation des vidéos d'enquêtes pouvait inciter à l'engagement, il faut aussi évoquer les cas où ces vidéos ont au contraire pour effet de susciter des réticences à s'engager. La crainte la plus récurrente des aspirantes bénévoles à ce sujet est de se retrouver confrontées à des images qui heurteront trop durement leur sensibilité. Clément, une personne inscrite à la réunion de présentation du 6 janvier 2017, m'explique ainsi par courriel ne pas s'y être rendu en partie à cause d'une « hésitation » : « je dois le dire, j'ai "peur" de voir des choses que je vois sur vidéos en vrai, dans les actions, je suis très sensible et j'ai une appréhension pour cela mais après tout, pour combattre quelque chose, il faut les voir.. ». Partagé entre cette crainte et sa grande envie de s'engager « à 100% là dedans, d'en faire [son] moteur, de consacrer [sa] vie aux animaux », il ne s'inscrira finalement pas à la réunion suivante (et ne répondra plus à mes sollicitations). Sophie, également sur la liste des inscrites à la réunion de janvier 2017, avance entre autres motifs, par courriel : « je suis absolument incapable de visionner les videos de L214 tellement cela

me bouleverse j'ai donc pensé que je n'étais pas assez solide pour être bénévole dans cette association »[46].

D'autres aspirantes bénévoles surmontent néanmoins cette réticence en venant à la réunion de présentation voire ensuite à l'entretien de recrutement, pour peu qu'on leur indique à temps qu'il est possible de s'engager sans être exposée aux vidéos. Rose raconte être venue à des stands, et avoir « senti quelque chose de positif » dans la démarche des militantes. Elle développe néanmoins une mise en garde lors de son recrutement :

> « Ça m'est arrivé de regarder des bouts de vidéos et après que ça me reste dans la tête pendant des jours […] J'me dis : mais je peux plus exister sur cette Terre en sachant que pendant que je respire, y a des êtres vivants qui sont en train de vivre ça… […] donc voilà moi faut pas me mettre à la porte de la tente où est diffusée la vidéo […] Je suis pas du tout contre ces vidéos, je me demande comment les gens qui vont faire ça, comment ils survivent à ça, je sais pas comment ils font ! Ça doit quand même les traumatiser… »[47]

Cet exemple soulève un point intéressant : l'enquêtée manifeste ici qu'elle ne s'identifie pas aux personnes qui militent déjà, au sens où elle ne se verrait pas les remplacer. Il s'agit d'une réticence que mentionnent d'autres personnes, pas uniquement au sujet de la capacité à supporter de montrer des vidéos, comme on va le voir dans la partie suivante.

1.2.2.2. Quand les actions de rue donnent à voir des militantes auxquelles on ne s'identifie pas

Dans certains cas, l'observation des actions de rue conduit des personnes à nourrir un sentiment d'incompétence. Cela concerne par exemple les aptitudes culinaires : pour Annabelle, l'observation d'une Vegan Place proposant des pâtisseries véganes a suscité une inquiétude (« je suis pas douée en cuisine »). Cela n'a pas été fatal puisqu'elle a quand même été à la réunion de présentation puis à son entretien de recrutement. Son engagement se limitera néanmoins à une seule présence à une action en novembre 2017, suivie de deux désistements. Elle ne se réinscrira pas au quadrimestre suivant.

La difficulté de s'identifier aux militantes déjà engagées tient parfois aussi simplement à la différence d'âge : pour Sophie, le fait que beaucoup de bénévoles soient jeunes lui a fait

[46] Extrait d'un courriel reçu.
[47] Entretien de recrutement de Rose (retranscription approximative).

douter qu'elle serait « à [sa] place » dans l'association. Elle m'explique par courriel : « à chaque fois que j'ai rencontré des bénévoles de L214 c'était des personnes jeunes, beaucoup plus jeunes que moi et je n'étais pas certaine d'être à ma place ». Ici aussi, le fait de ne pas s'identifier à des bénévoles déjà rencontrées (moins ici par sentiment d'incompétence que par perception d'une différence d'âge) constitue un repoussoir à l'engagement.

D'autres récits donnent à voir une difficulté globale à s'identifier aux militantes déjà engagées et à leurs modes d'action, pour des raisons plus ou moins explicites. Rose, qui travaille « dans le théâtre », voudrait s'engager de façon créative : écrire des slams, créer des spectacles de théâtre. Faire des actions de rue n'était pas son idée : « moi l'idée c'était plus d'utiliser ce que je sais faire, côté création… […] Puis je me suis dit après tout t'as qu'à essayer. ». Elle a continué de douter : « J'ai failli me mettre plutôt au côté administratif… C'est pas une histoire de brancher les gens et tout ça, ça je le fais assez facilement, c'est… je sais pas si dans la rue ça va me correspondre. »[48]. Bien qu'elle n'explicite jamais dans cet entretien en quoi ce mode d'action ne lui « correspondrait » pas, il semble qu'elle ne parvient pas à s'identifier à des personnes qui militent en distribuant des tracts dans la rue (mode d'action qu'elle approuve en soi) – ce qui tient probablement à son inexpérience militante : elle n'a jamais eu d'engagement associatif. À l'issue de l'entretien, elle est inscrite au groupe de terrain. Mais on ne la verra ensuite à aucune action.

1.2.2.3. Des procédures de recrutement et d'organisation parfois peu inclusives

Comme évoqué précédemment, le système de réunions quadrimestrielles et d'entretiens individuels est dans certains cas catalyseur pour l'engagement. Il arrive cependant qu'il freine certaines personnes pour diverses raisons. Le fait de s'organiser par Facebook ne convient par exemple pas toujours très bien à celles et ceux qui n'ont pas grandi avec.

Le malaise de certaines face à l'organisation des actions par un groupe Facebook

Le choix d'organiser toutes les actions par Internet, sur un groupe Facebook, constitue parfois un obstacle à l'engagement. Pour Christophe, qui rejoint le groupe militant du quadrimestre d'octobre 2017-janvier 2018, l'organisation par Facebook crée de la

[48] Entretien de recrutement non enregistré du 19 septembre 2017.

complexité : il m'explique en entretien enregistré[49] avoir du mal à se repérer sur le site. Engagé de longue date dans la cause animale et dans L214, il tâche néanmoins de s'accommoder de ce système, sans s'opposer à Émilie (qu'il connaît depuis des années – elle l'a d'ailleurs dispensé d'entretien individuel à son arrivée dans le groupe). Néanmoins, la bonne volonté n'est parfois pas suffisante : dans le cas de Rose, le sentiment d'incompétence face à cet outil est si fort qu'il aura raison de ses velléités d'engagement. Lorsqu'Émilie lui explique que c'est par cette plateforme que s'organise le groupe local, elle réagit : « Ah oui le groupe Facebook ! Ah oui alors ça faudra m'expliquer parce que moi Facebook… pff, j'en ai un mais euh… Je suis nulle avec Facebook, ça m'agace un peu. Mais j'peux y aller… »[50]. Émilie cherche alors à l'intégrer immédiatement au groupe depuis son téléphone, tandis que j'aide l'enquêtée à valider l'ajout sur son téléphone à elle. Je lui montre au passage les bases de l'utilisation du site sur son téléphone et ne la perçois pas à l'aise pour en mémoriser le fonctionnement. On ne la verra jamais participer au groupe.

Il arrive aussi que les réticences vis-à-vis de l'utilisation de Facebook soient d'ordre politique. C'est le cas de Gilbert, fonctionnaire retraité relativement à l'aise avec l'utilisation d'un ordinateur. En septembre 2017, il se rend à la réunion de présentation, puis à son entretien, où il indique qu'il espère ainsi s'éloigner de son ordinateur : « Je vais pas rester ma retraite derrière un PC. Je veux aussi avoir une action qui soit physique, qui soit de terrain, avec des gens qu'on voit, et pas avec des gens avec qui on échange des mails. ». Lorsqu'Émilie lui demande s'il a un compte Facebook, sa réponse est pour le moins réticente : « Oui ça, ça m'emmerde ! Ça, ça m'emmerde beaucoup, oui. 'Gilbert Animaliste' a un compte Facebook, on s'entend très bien tous les deux – des fois je suis schizo. ». L'utilisation de Facebook l'« emmerde énormément », mais il accepte de se plier à des règles déjà établies et utilise donc quand même Facebook, avec un pseudo. Sa réticence est d'ordre politique : « Le jour où y a un pet', Facebook donnera toutes nos activités au juge d'instruction qui les demandera ! »[51]. Dans son cas, l'utilisation de Facebook constitue un frein à son engagement, qui n'est néanmoins pas paralysant. Après l'entretien, il suit l'activité du groupe Facebook, respecte l'engagement de 4 actions, et multiplie les présences au quadrimestre suivant (février-mai 2018). Sa connaissance antérieure de l'association joue peut-être un rôle dans son choix inaltéré de s'engager : il avait approché l'association dès 2014, en étant accueilli par Brigitte Gothière. Il a donc déjà des éléments pour juger de la

[49] Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.
[50] Entretien de recrutement non enregistré du 19 septembre 2017.
[51] Entretien de recrutement non enregistré du 18 septembre 2017.

pertinence globale des activités de l'association, même si un aspect du mode d'organisation du groupe lyonnais ne lui convient pas.

Un système de recrutement qui exclut pour 4 mois les absentes à la première réunion

En ce qui concerne le système de quadrimestres avec une réunion d'accueil suivie d'un entretien individuel, on trouve également un certain nombre de cas dans lesquels il constitue un obstacle à l'engagement. À la réunion de présentation du vendredi 6 janvier 2017 annoncée de 19h à 21h, 55 personnes étaient attendues, mais 14 ne sont pas venues ; à celle du mardi 2 mai 2017 (annoncée de 19h30 à 21h), 27 personnes étaient inscrites (davantage étaient intéressées, mais toutes ne se sont pas inscrites) et 21 sont venues – à la suite de quoi 14 fiches de demande d'inscription au groupe de terrain ont été rendues et 12 fiches pour le soutien administratif. Ces statistiques d'absences méritent que l'on s'y arrête. Ayant eu l'accord d'Émilie pour recontacter les personnes qui avaient manifesté leur intention de s'engager mais ne se sont pas inscrites à une réunion d'accueil, ou qui l'ont fait mais n'y sont pas venues par la suite, j'ai pu obtenir des explications sur ces engagements jamais amorcés.

Les réponses obtenues par courriel ont permis d'éclaircir divers motifs d'absence. Catherine m'explique ainsi la sienne, résumant de fait le paradoxe d'Olson : « à tort quand j'ai vu que la réunion serait salle de la MJC, j'ai pensé qu'il y aurait beaucoup de bénévoles et donc je me suis dit que je n'étais pas indispensable. Dommage car si tout le monde s'est dit la même chose cela n'a pas aidé L214. »[52]. Les problèmes d'indisponibilité à la date proposée reviennent fréquemment dans les courriels : des motifs professionnels sont invoqués et font apparaître que certains statuts sont particulièrement problématiques lorsqu'il est question de se rendre disponible pour une réunion en soirée dont la date est connue tardivement. Catherine S[53], qui travaille à l'aéroport de Lyon, explique qu'elle est soumise à des « horaires décalés et très fluctuants », qui font qu'elle se lève « régulièrement vers 0230/0300 du matin ». Le jour où elle a su l'horaire de la réunion, elle a été « très déçue » de constater qu'elle était « trop tardive » pour elle : reprenant très tôt le lendemain, elle ne pouvait se permettre de se coucher tard. L'exercice d'un métier en horaires décalés n'est pas en soi un obstacle à l'engagement : l'une des référentes du groupe lyonnais (Émilie) travaille elle-même en horaires décalés. Néanmoins, cela peut devenir un problème au moment du recrutement, dès lors que la

[52] Extrait d'un courriel reçu.
[53] À distinguer de l'autre Catherine déjà mentionnée (qui elle est professeure d'anglais à l'université).

présence à la réunion de présentation est une condition d'intégration au groupe. Ce système présente aussi ses limites pour des personnes au chômage : lorsque Sandrine G[54] prend contact avec l'association, elle est sans emploi, et espère pouvoir s'y engager à court terme. Mais elle doit attendre la prochaine réunion de présentation, et entre temps, elle retrouve un emploi qui la rend indisponible pour la réunion. Un autre statut peut aussi poser problème : celui d'intérimaire. Julia raconte comment elle a manqué la réunion du 2 mai : « j'ai eu un appel de dernière minute d'une agence d'intérim pour une mission ce soir là... ». Globalement, toutes celles et ceux qui n'ont pas une visibilité claire de leur agenda professionnel encourent le risque de manquer la réunion de présentation et donc de passer à côté de l'opportunité de s'engager pour 4 mois.

Un autre motif d'indisponibilité est celui des contraintes familiales : Sandrine souligne qu'elle doit s'occuper de ses « 2 filles encore jeunes », Prisca pointe « l'organisation avec [son] fils de 5 ans [qu'elle doit] déposer le matin et récupérer le soir » pendant la semaine.

Viennent parfois s'ajouter des problèmes se santé. C'est le cas de Clément – qui explique : « je dois m'occuper de moi d'abord si je veux être à 100% ».

L'éloignement du domicile vis-à-vis du centre de Lyon constitue quelquefois aussi une contrainte rédhibitoire. Si l'aspirante bénévole qui habite loin peut venir à des actions les jours où elle a déjà prévu de se rendre à Lyon, l'engagement est peu coûteux, mais si la réunion tombe un jour où il faut faire le déplacement exprès, cela peut décourager. Le groupe lyonnais est parfois perçu comme un espace de coordination de l'association au niveau régional, et peut donc attirer des personnes qui viennent de loin, jusqu'à ce qu'elles comprennent qu'il ne s'agit en fait que d'organiser des actions à Lyon la plupart du temps.

Enfin, divers malheureux imprévus de dernière minute viennent alimenter les statistiques d'absentéisme. C'est le cas d'Amandine qui a manqué le mail d'invitation, de Sophie qui a été affectée par la soudaine perte de l'un de ses chats, de Caroline qui se trouvait à l'étranger ce jour-là…[55]

En résumé, il apparaît ici que le fait de fixer une réunion un soir de semaine et d'en faire une étape imposée conduit à exclure les personnes dont les horaires de travail sont incompatibles, les personnes qui sont trop occupées par l'encadrement de leurs enfants, et celles dont les problèmes de santé augmentent le risque de ne pas être disponible à une date fixe. La conséquence d'une réunion manquée est radicale : à moins que la personne ne

[54] À distinguer de Sandrine, enseignante.
[55] Extraits de courriels reçus.

reprenne contact rapidement pour avoir une synthèse de ce qui s'est dit à la réunion et éventuellement fixer une date de rendez-vous pour l'entretien individuel, elle devra attendre la prochaine date de réunion, 4 mois plus tard. Cela peut d'autant plus facilement se produire qu'une personne qui manque la réunion ne se rend pas forcément compte qu'elle perd l'opportunité de s'engager pour un quadrimestre entier. En effet, si personne ne lui a expliqué le système de quadrimestres (ce qui se fait uniquement à l'oral, pour ce que j'en ai vu : le système n'est présenté que sur les stands et au cours des réunions de présentation), elle peut s'imaginer qu'une réunion du même type sera organisé dans les prochaines semaines, ou qu'il sera de toute façon possible d'intégrer le groupe à n'importe quel moment en prenant contact avec l'association.

Les référentes ont conscience de cet effet du système de recrutement en place, mais Émilie y voit tout de même un intérêt. Lors d'une réunion entre les référentes et les capitaines, le 31 mai 2017, Nicolas soutient qu'il est décourageant de devoir attendre la prochaine réunion puis l'entretien pour intégrer le groupe. Il suggère des entretiens individuels réguliers au cours du quadrimestre. Émilie lui répond qu'elle trouve que ce n'est pas une bonne idée car il est plus simple de faire les entretiens sur une seule session. Elle ajoute que si l'attente décourage certaines personnes, ce n'est pas forcément un mal : « j'ai envie de penser que ça décourage ceux qui sont pas motivés et qu'il reste ceux qui sont sûrs de leur envie ». En outre, elle pointe qu'il est rare qu'une personne arrive juste une ou deux semaines après une réunion de présentation, et qu'on se retrouve à devoir lui dire d'attendre 4 mois. Le système restera finalement tel quel jusqu'à la fin de l'enquête (c'est-à-dire au cours des trois quadrimestres suivant cette réunion).

Ces motifs de non-engagement auraient probablement pu m'être aussi bien présentés dans l'hypothèse où l'association aurait organisé son recrutement de manière plus flexible sur les dates. Qu'il y ait des réunions de présentation quadrimestrielles ou hebdomadaires ne change rien au fait qu'une personne pourra difficilement s'engager dans des actions si elle a une activité professionnelle chronophage, doit s'occuper d'enfants ou de sa santé, ou habite loin de Lyon. Comprendre ce qui empêche certaines personnes de s'engager nécessite donc de s'attarder sur leurs caractéristiques sociales : âge, genre, revenus, situation professionnelle, lieu de résidence… Autant d'éléments déterminants qui seront mieux analysés plus loin, dans la partie consacrée aux dispositions à l'engagement.

Des réunions qui peuvent aussi décevoir

Pour en revenir à la réunion du 6 janvier 2017 : sur les 41 personnes qui ont fait acte de présence, 22 se sont inscrites à un entretien individuel en vue de rejoindre le groupe de terrain (19 femmes, 3 hommes) et 8 ont rempli la fiche pour le soutien administratif et logistique (sachant que les deux options ne sont pas exclusives l'une de l'autre). Il y a donc eu entre 11 et 19 personnes qui sont reparties de la réunion sans s'inscrire (quant à la réunion du 2 mai 2017, il y en a entre 0 et 7 personnes sur les 21 qui sont reparties sans s'inscrire, mais je n'ai reçu que des courriels de personnes qui n'étaient pas venues du tout). Seules quatre personnes ont accepté de répondre à mon courriel pour me donner une explication : Isabelle (psychothérapeute déjà mentionnée), Talitia, Laurence et Françoise. Les motifs des trois dernières n'ayant pas de rapport avec le fait que l'association organise son recrutement par réunions de présentations quadrimestrielles et entretiens individuels, ils seront abordés plus loin. Quant à Isabelle, elle explique son renoncement par une suspicion de mauvaise ambiance dans le groupe de militantes, fondée sur l'observation des personnes présentes dans la salle le soir de la réunion : « Je n'ai pas donné suite pour participer à des actions car j'ai été déçue par le contenu et l'ambiance de la réunion. […] je n'ai pas ressenti de cohésion de groupe (des personnes actives dans l'association, placées à proximité de moi critiquaient ouvertement les personnes qui s'exprimaient). »[56]. J'ai pu retrouver l'une des personnes impliquées dans cette critique, qui m'a expliqué qu'elle avait effectivement discuté avec une autre personne du groupe de points à améliorer dans la présentation des référentes, mais n'avait pas anticipé que ses remarques seraient écoutées par une voisine et perçues comme des preuves de mauvaise ambiance dans le groupe. Elle m'assure être en bons termes avec les référentes et n'avoir eu aucun problème à leur rapporter *a posteriori* les suggestions formulées au cours du dialogue à haute voix dans l'assistance. Quoi qu'il en soit, Isabelle a perçu ce dialogue comme un signe négatif et a définitivement renoncé à s'engager dans le groupe.

Des entretiens qui ne conduisent pas toujours à l'intégration dans le groupe

En ce qui concerne les entretiens de recrutement, il faut souligner qu'ils peuvent en de rares occasions conduire à contrer les velléités d'engagement d'une aspirante militante. Au cours de l'enquête, trois cas se sont présentés, à la suite de la réunion du 2 mai 2017 :

[56] Extrait d'un courriel reçu.

Nathalie, qui n'approuve pas l'objectif de long terme de l'association ; Greta, suspectée par les référentes de ne pas arriver à contenir ses prises de parole ; et Dylan, perçu comme « psychotique » et qui sera le seul à se voir opposer un refus explicite d'être reçu dans le groupe des bénévoles « de terrain ». Voyons plus en détail ces trois cas.

Nathalie ne croit pas à l'objectif de fermeture des abattoirs, qu'elle voit comme une « utopie ». Julie explique que cela la « gêne toujours » lorsque des personnes ont un regard aussi critique sur l'objectif de l'association : « est-ce qu'ils ont bien compris pourquoi on était là ? ». Pour elle, Nathalie n'est pas suffisamment « mûre » pour militer dans l'association, elle pense qu'il faut attendre que ça évolue dans les prochains mois. Comme les référentes sont d'accord, elles n'en discutent pas davantage. Néanmoins, elles n'évoquent pas l'hypothèse de refuser l'adhésion de Nathalie. Le lendemain, Émilie me dit qu'elle a accepté son intégration au groupe, car elle trouve qu'il est difficile de dire non. Cependant, elle a l'intention d'être plus ferme aux prochaines réunions de présentation sur l'importance d'approuver l'objectif de l'association, de telle sorte que les personnes qui ne le partagent pas s'auto-excluent et ne s'inscrivent pas à un entretien. Par la suite, Nathalie ne donnera aucune nouvelle, ne participera à aucune action, et sera donc désinscrite par Émilie.

Greta est animatrice musicienne en EHPAD, elle a 37 ans. J'assiste à son entretien de recrutement le 15 mai 2017 à 18h30. Elle débite un discours continu, avec des gestes, ce qui est atypique par rapport aux autres personnes reçues en entretien. Elle explique être très affectée par la maltraitance animale, se forçant tant bien quem al à s'en détacher : « Il faut, il faut s'en foutre ! C'est horrible à dire, mais à un moment donné on peut pas, on peut pas se mettre à lutter avec tout ce genre de choses. »[57]. Elle soulève spontanément qu'elle sait qu'elle « parle beaucoup », et qu'il ne faut pas hésiter à « [l]'éduquer ». Émilie la rassure : elle sera bien intégrée au groupe, et Julie précise que distribuer des tracts, c'est surtout écouter les gens et « peu parler soi ». Greta s'accuse d'être « très naïve », d'avoir « un défaut d'exagération ». À l'issue de cet entretien, Émilie note sur un papier que Greta est « très passionnée » et « en demande d'être canalisée ». Julie commente : elle trouve qu'elle prend « un peu toute la misère du monde sur ses épaules » et que cela lui fera donc « du bien » de rencontrer d'autres personnes qui, comme elle, sont concernées par la cause animale. Elle envisage néanmoins le risque que Greta « n'arrive pas à se réguler », monopolise la parole dans ses interactions avec les passant·e·s « comme elle l'a fait avec nous ». Par la suite, Greta s'inscrira à trois

[57] Retranscription approximative fondée sur des notes prises rapidement sur le moment.

comptoirs et à deux actions mensuelles, et je n'observerai plus aucune discussion au sujet d'éventuelles insuffisances dans sa façon de militer.

Dylan est un homme noir sur lequel j'ai peu d'informations, n'ayant pas pu assister à son entretien de recrutement. Il est venu à la réunion de présentation du 2 mai 2017 après y avoir été invité, du fait qu'il avait laissé son adresse courriel sur un stand à Saxe-Gambetta. Le soir du 15 mai, le choix de l'intégrer ou non dans le groupe de terrain fait débat pendant quinze minutes entre les deux référentes. J'assiste à cette discussion, étant donné qu'elle a lieu après le dernier entretien de la journée, auquel j'étais présent (celui de Greta). Émilie le décrit comme végane depuis longtemps, rasta, bavard, très gentil, psychotique mais stabilisé dans sa vie. Julie est sceptique : saura-t-il bien communiquer en public ? Elle se demande s'il était bien pertinent de lui envoyer une invitation à la réunion de présentation tout en sachant qu'il ne serait pas forcément apte à parler au public (ce qui fait apparaître que la collecte des demandes d'inscription à la prochaine réunion de présentation quadrimestrielle peut aussi être un moment de sélection – je n'ai toutefois pu observer aucun cas de ce type). Émilie pointe que Dylan n'était pas sûr lui-même de sa légitimité à rejoindre le groupe : il était venu lui expliquer qu'il ne voulait pas « nuire » au groupe de par son apparence physique, ses « cheveux longs ». Elle avait alors cherché à le rassurer, expliquant qu'on avait d'ailleurs « besoin de diversité ». Elle se rappelle qu'il lui a dit avoir été paranoïaque. Elle ne veut néanmoins pas l'exclure : « Les psychotiques ont potentiellement leur place au même titre que les autres, mais il faut qu'il soit stabilisé et ait un discours correct. Il faudra l'avoir un peu à l'œil, entre guillemets… On lui laisse sa chance, et après si ça ne va pas, il sera prêt à l'entendre et je prendrai sur moi pour lui dire ce qui ne va pas. Au pire il fera du travail administratif. »[58]. Julie demeure réticente : il ne faut pas qu'il y ait trop de gens « à garder à l'œil ». Émilie se veut rassurante : il est végane depuis longtemps « pour les bonnes raisons », à savoir l'éthique animale, bien que son raisonnement ne soit pas très construit et qu'il le soit aussi « beaucoup pour des raisons spirituelles ». Cela accentue la méfiance de Julie, qui suggère qu'il vaudrait mieux qu'il se cantonne à aider sur des mises en scène, dans des rôles qui ne sont pas en contact avec le public. Elle concède « qu'il nous faut de la diversité », mais soutient qu'il est important d'avoir « un discours bien carré » et une apparence physique qui ne fasse pas « fuir les gens » (des tatouages sur tout le corps, des piercings) – elle précise qu'elle n'approuve pas pour autant que les gens s'enfuient sur ces fondements-là, mais que de fait, s'ils s'en vont, cela dessert l'association, en écornant son image. Une ancienne

[58] Retranscription approximative fondée sur des notes prises juste après cette discussion.

organisatrice du groupe local faisait d'ailleurs « la chasse aux militants qui fumaient » lors des actions de rue. Émilie n'est pas enthousiasmée par la proposition : dans beaucoup d'actions de rue, tous les postes sont au contact du public (il n'y a pas de panneau à tenir). Il faudrait donc créer un statut spécifique de militante qui ne doit pas s'adresser au public et qui ne s'appliquerait qu'à Dylan, ce qui lui paraît impossible à assumer. Elle préfère donc choisir entre l'intégrer pleinement ou le rejeter. Julie suggère de l'intégrer uniquement au groupe de soutien administratif, pour voir comment se fait son « intégration » avec les autres bénévoles et découvrir son discours, avant d'envisager de l'intégrer ou non au groupe de terrain lors du quadrimestre suivant. Émilie approuve et s'engage à écrire un courriel à Dylan en ce sens : « C'est plus sage. ». Julie conclut : « j'espère qu'on se trompera, qu'il intégrera le groupe au prochain quadrimestre, tout le monde en sera heureux ». Dylan ne se rendra néanmoins jamais aux réunions de présentation suivantes.

Ces exemples montrent bien que les entretiens sont autant une opportunité pour les aspirantes militantes de « faire connaissance » et de poser des questions qu'un moyen pour les référentes qui les organisent de vérifier la conformité des personnes à des critères de sélection : l'adhésion aux objectifs de l'association, la capacité à argumenter auprès des passant·e·s avec les bons arguments, la capacité à les écouter, l'apparence physique qui doit donner une bonne « image » de l'association, la bonne volonté pour accepter l'ajout en amie sur Facebook… Ce moment du processus de recrutement doit ainsi bien se voir comme un moment où l'association choisit ses militantes, susceptible de contrer des velléités d'engagement, et non comme une étape qui ne serait qu'un temps convivial pour faire connaissance et préciser les modalités d'organisation pratique du groupe. Il est vrai que ces entretiens ne sont pas assimilables à des entretiens d'embauche, comme Émilie cherche régulièrement à le rappeler en début d'entretien : l'aspirante bénévole n'est pas en concurrence avec d'autres pour obtenir un poste, et la plupart du temps, tout le monde est intégré au groupe. Néanmoins, à partir du moment où l'un de ces entretiens aboutit à refuser l'admission d'une personne, cela suffit à démontrer qu'ils peuvent avoir un rôle de filtre, de contrôle de conformité de la personne à certains critères, ce qui est tout de même un point commun avec l'entretien d'embauche. Les aspirantes bénévoles s'en doutent bien : à plusieurs reprises, je constate qu'elles demeurent timides et visiblement un peu stressées alors même qu'Émilie a cherché à les rassurer en leur disant qu'elles n'étaient pas en entretien d'embauche mais plutôt là pour vérifier que l'association leur correspondait bien et poser leurs éventuelles questions.

1.2.2.4. Des choix de stratégies et de modes d'action qui peuvent rebuter

La diffusion d'images choquantes, une stratégie qui déplaît parfois

Alors même que les images choquantes d'élevages et d'abattoirs ont constitué un moyen décisif de médiatiser le discours de l'association et d'attirer à elle des bénévoles et des dons, il s'agit simultanément d'un élément qui fait hésiter certaines personnes quant à l'opportunité de s'engager. C'est le cas de Pauline, professeure de français contractuelle en collège, en train de préparer le concours de recrutement de professeurs des écoles : elle m'explique par courriel qu'après avoir manqué la réunion de janvier, elle n'a pas renouvelé sa demande pour la réunion suivante, car elle était traversée par « quelques questionnements qui [la] travaillent encore ». Selon elle, « L214 apparaît bien souvent comme une association "très militante" », dans laquelle elle n'est « pas sûre de [se] retrouver ». Elle explique : « Les actions parfois agressives me perturbent, moi qui suis profondément non violente. Les images violentes projetées face à des personnes qui ne s'y attendent pas, par exemple, me semblent des méthodes contestables que je ne suis pas certaine de pouvoir soutenir. »[59]. Ici, les images diffusées par l'association n'éveillent pas une crainte de l'enquêtée quant à sa capacité à les visionner, mais des doutes sur la pertinence stratégique de les diffuser dans la rue en direction de passant·e·s qui ne s'y attendent pas. On trouve des réticences proches dans les explications de Rose, qui est lassée de voir des choses désagréables : « Comme ils font aux informations de toujours montrer l'horreur, comme on est assailli par ça tout le temps ! ».

Des végétariennes qui craignent d'être mal accueillies

Dans la mesure où l'association prône l'abolition de toute forme d'exploitation animale et encourage l'adoption d'un mode de vie végane, certaines personnes craignent parfois que leur végétarisme soit jugé, dans l'association, comme une démarche inaboutie et insatisfaisante (puisque les végétariennes continuent de consommer des produits laitiers, des œufs, du miel…). Ainsi, Talitia a été rebutée par le discours de l'association, qu'elle a découvert à la réunion du 6 janvier 2017. Elle explique dans un courriel qu'elle m'adresse :

[59] Extraits d'un courriel reçu.

« j'avais envie de m'investir et venir à la réunion […] Et puis ce qui m'a fait faire marche arrière avec l'association c'est que je suis devenue végétarienne depuis peu et j'avais envie de participer à la prise de conscience des gens en général et faire bouger les choses [mais] j'ai trouvé vos idées trop dures et trop dans l'extrême [notamment] l'abolition des abattoirs etc […] J'ai trouvé que l'association était un peu dans le "jugement" contre les végétariens […] j'ai ressenti la chose comme si vous êtes pas végan c'est pas bien […] de plus c'est limité aux animaux d'abattoirs et de consommation mais il y a tellement d'autre animaux pour d'autre cause qui méritent qu'on les défendent que je préfère voir plus large avec d'autre associations tel que PETA »[60]

À en croire ce message, ni l'objectif de long terme de l'association (l'abolition de l'élevage, de la chasse, de la pêche, etc.) ni sa focalisation sur les animaux « de consommation » ne correspondent aux considérations stratégiques de cette aspirante militante. Cependant, plusieurs éléments invitent à penser qu'elle s'intéresse en vérité assez peu aux différences de stratégies entre associations. D'abord, elle est arrivée à la réunion de L214 sans connaître des éléments structurants dans son positionnement stratégique – ce qui surprend par exemple Aurélie, déjà mentionnée, qui m'expliquait en entretien enregistré qu'elle n'avait rien découvert en assistant à la réunion et était toujours surprise de voir que des personnes s'y rendaient sans savoir à quoi s'attendre, s'avérant parfois en profond désaccord avec le discours tenu. Talitia ne semble en outre pas avoir non plus étudié le positionnement stratégique de PETA : elle la présente comme une organisation qui, à la différence de L214, ne se limiterait pas aux animaux « d'abattoirs et de consommation » et ne serait pas « dans le jugement contre les végétariens », alors que ces associations dénoncent toutes les deux une multitude de formes d'exploitation des animaux, critiquent notamment la production de lait et d'œufs et promeuvent le véganisme tout en veillant à ne pas reprocher aux personnes végétariennes de ne pas en faire assez. Par conséquent, l'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer ce renoncement à s'engager est qu'il tient largement au refus de Talitia de s'entendre dire que le végétarisme ne serait qu'une étape possible vers le véganisme, qui demeurerait l'objectif ultime. Cela se comprend d'autant mieux qu'elle est elle-même végétarienne : lorsqu'Émilie présente le véganisme comme l'objectif à généraliser, elle a beau chercher à rassurer en disant que chacune avance à son rythme, son propos présuppose qu'il y

[60] Extrait d'un courriel reçu.

a lieu d'« avancer » encore lorsqu'on est végétarienne, ce qui peut en soi être perçu par les végétariennes comme une remise en cause de leur moralité. Si elles conçoivent leur végétarisme comme une position pleinement satisfaisante moralement, elles ne peuvent que se sentir « jugées » par une association qui voit cette alimentation comme un choix compréhensible mais demeurant imparfait et voué à évoluer vers le véganisme.

De manière générale, la radicalité du discours de l'association lui vaut des accusations régulières d'extrémisme, jusque chez des sympathisantes de la cause animale, comme Aurélie : celle-ci m'explique lors d'un entretien enregistré que la première fois qu'elle a vu un stand de l'association, elle s'en est immédiatement détournée, redoutant une forme de « propagande ».

Des modes d'action qui n'attirent pas toutes les aspirantes bénévoles

Le militantisme de rue et les ateliers administratifs ne sont pas des modes d'action qui conviennent à toutes les aspirantes bénévoles. Rodolphe, jeune homme qui cherche à consommer local, bio, végane et zéro déchet, explique lors de son entretien de recrutement du 15 mai 2017 qu'il est réticent à distribuer des tracts. Il raconte qu'il a été à des actions de rue de International Campaigns, mais qu'à ces occasions, il évitait de distribuer des tracts, car il ne « croi[t] pas trop » à leur efficacité et leur reproche d'engendrer des déchets. Il préfère discuter avec les passant·e·s (néanmoins, il reste partant pour intégrer le groupe). De même, Françoise est sceptique à l'idée de participer à des distributions de tracts : elle estime avoir « passé l'âge d'arpenter les trottoirs ». Elle indique qu'elle serait « volontaire pour toute autre mission » et « partage complètement les valeurs de toutes les associations de défense animale. », étant notamment « fière d'adhérer à L214 et de toutes ses actions »[61]. Les distributions de tracts requièrent en effet un certain effort physique, mais aussi discursif – il faut pouvoir argumenter.

Au-delà des problèmes de compétence perçue, il demeure encore des obstacles relatifs au caractère plus ou moins agréable des actions proposées aux bénévoles. Pour Djamel, par exemple, l'investissement au sein de L214 serait une bonne idée, mais il m'écrit que cela ne correspond pas à sa recherche du moment : « Même si j'avais vraiment envie de m'investir au sein de L214 je sens qu'aujourd'hui j'ai vraiment besoin de lien social c'est-à-dire peut-être m'orienter plus vers les sorties organisées entre végétarien. ». Le dernier événement auquel il

[61] Extrait d'un courriel reçu.

s'était intéressé dans l'agenda était d'ailleurs un goûter végétarien organisé par l'AVF. Ce cas invite à formuler l'hypothèse que, de manière générale, une personne végétarienne ou végane qui se sent isolée ou constamment remise en cause dans ses choix cherchera moins à tenir un panneau dans un *happening* ou à distribuer des tracts qu'à entrer en relation avec d'autres personnes végétariennes ou véganes, pour pouvoir échanger sereinement sur des enjeux qui l'intéressent.

Enfin, dans un cas, les actions de l'association ont été critiquées comme étant trop peu efficaces et insuffisamment radicales. Laurence explique ainsi longuement par courriel pourquoi la réunion du 6 janvier 2017 ne l'a pas convaincue. Elle souligne d'abord que la souffrance animale la bouleverse : « Je souffre avec les animaux […] parfois je ne peux même pas regarder la vidéo jusqu'au bout tellement j'ai envie de pleurer. [J'ai] vraiment envie d'agir matériellement (avec violence s'il le faut) devant le peu et la lenteur du changement de ces méthodes, pour ne pas dire l'inertie des éleveurs et des instances gouvernementales qui ne sont motivés que par le profit. ». Puis, évoquant la réunion de présentation à laquelle elle s'est rendue, elle indique n'avoir pas perçu l'efficacité des modes d'action proposés :

> « je suis allée à la réunion d'info de votre association. (je mange de la viande à peine une fois/semaine) A part aller dans les rues discuter avec les individus afin de les sensibiliser à manger vegan, et à distribuer des tracts dans ce sens…(ok pour les actions victorieuses avec les œufs bio chez U et Monoprix) et être abolitionniste des abattoirs (je pense que ces manifestations publiques sont utopiques, tout en faisant prendre conscience à chacun de la maltraitance et souffrance animale!! Mais l'humain mangera toujours de la viande animale et ses dérivés…), J'ai été désappointée car je n'ai rien trouvé comme possibilités d'actions physiques efficaces pour changer radicalement le mode d'élevage et d'abattage des animaux destinés à notre consommation. […] J'avais pensé trouver auprès de votre association des possibilités d'actes sur le terrain pour défendre et venir en aide à tous ces animaux maltraités lors de leur élevage, transport, abattage... (de style Greenpeace et Sea Shepherd) »[62]

Il ressort de ce témoignage écrit que pour cette aspirante militante, il n'est pas « efficace » voire « utopique » de réaliser des actions visant à convaincre les gens de changer de pratiques de consommation pour devenir véganes, ou visant à obtenir la fin des abattoirs. Préférant l'action directe et violente sur les lieux d'exploitation plutôt que la « sensibilisation

[62] Extrait d'un courriel reçu.

du public » (pour reprendre la terminologie de L214), elle ne peut que ressortir « désappointée » de la réunion de présentation. La seule chose que l'association réalise dans les abattoirs est la pose de caméras cachées, mais sans interférer sur la chaîne de production (pas de blocage ni de sabotage), et ce travail n'est pas proposé à des aspirantes militantes qui viennent de rejoindre un groupe local.

En somme, les stratégies et modes d'action de l'association peuvent rebuter pour des raisons multiples et potentiellement contradictoires : ils sont parfois perçus comme trop (ou, au contraire, trop peu) radicaux, ou comme trop orientés vers la conversion individuelle au véganisme ; certaines aspirantes bénévoles considèrent qu'ils requièrent des compétences qu'elles n'ont pas, qu'ils impliquent une trop grande consommation de papier, que les actions sont organisées à des dates insatisfaisantes, que ces actions ne peuvent être endossées par des personnes végétariennes… Les effets des choix stratégiques et des modes d'action sur le recrutement des bénévoles sont donc ambivalents.

1.2.2.5. L'embauche salariée : poursuite ou fin de l'engagement ?

Parfois, des bénévoles ont été embauchées comme salariées. C'est le cas d'Aurélie, embauchée en novembre 2017 à un poste salarié pour la boutique de l'association. C'est pour elle la poursuite d'un engagement qu'elle n'a pas l'intention de cesser : elle continue aussi de militer dans la rue. Cela lui va bien que l'association prenne beaucoup de place dans sa vie. Néanmoins, lorsque des militantes sont embauchées par l'association, cela n'est pas toujours sans effet sur leur engagement. Pour une salariée, Laura, l'obtention d'un poste rémunéré a entraîné progressivement la fin de son engagement dans le groupe de terrain. Elle compte parmi les premières militantes lyonnaises à avoir été embauchées comme salariées. Après son embauche, elle n'a pas cessé de participer aux actions de rue – du moins, pas immédiatement. Elle me raconte dans un entretien enregistré[63] que lors d'un salon, le Veggie World de janvier 2017, elle s'est retrouvée pour la première fois à devoir payer son entrée, car tous les badges d'accès gratuit prévus pour les exposant·e·s avaient déjà été utilisés par d'autres militantes. Ce jour-là, elle s'est dit qu'elle n'était manifestement plus utile dans l'association : la relève est là, mieux vaut se consacrer pleinement à son poste. Elle a cessé de participer aux actions de rue.

[63] Entretien enregistré du 8 janvier 2018 avec Laura.

Globalement, il ressort de l'enquête que lorsque des militantes deviennent salariées, cela s'accompagne souvent à plus ou moins long terme d'un désengagement du groupe militant. Le travail prend suffisamment de place et constitue pour beaucoup une forme d'engagement en soi.

1.3. Conclusion de la partie 1

L'objectif de cette partie était de présenter le travail de recrutement et d'en pointer les effets sur les parcours d'engagement. En décomposant le travail de recrutement en de multiples composantes, on a pu voir que celles-ci avaient des effets ambivalents. Aucune composante du processus de recrutement ne parvient à susciter ou à empêcher l'engagement de façon systématique. Le cas des vidéos le montre bien : elles sont à la fois un instrument de recrutement en ce qu'elles contribuent à la popularité de l'association, et un repoussoir pour certaines aspirantes militantes qui craignent d'être confrontées à ces images en s'engageant dans l'association. En outre, une même personne peut voir ses velléités d'engagement à la fois catalysées et inhibées par différents aspects du travail de l'association. Rodolphe est à la fois attiré par le discours de l'association et rebuté par le fait de devoir distribuer des tracts, ce qui contredit son éthique « zéro déchet ». Thomas se sentait illégitime pour tenir un stand, mais il a néanmoins fini par le faire. Aurélie avait été conduite à percevoir le discours de l'association comme de la « propagande », puis est devenue tellement convaincue de la pertinence de son action qu'elle a cherché à s'y faire embaucher tout en y militant. Si les effets du processus de recrutement sont variables suivant les individus et contradictoires sur un même individu, alors l'étude de ce processus de recrutement constitue une explication certes utile mais non suffisante pour comprendre ce qui fait que, en définitive, certaines personnes se sont engagées et d'autres non. Pour comprendre cela, il faut s'intéresser aux parcours d'engagement des enquêtées. En effet, je fais l'hypothèse que ce sont des différences dans les dispositions à l'engagement et dans les caractéristiques sociales (âge, genre, classe sociale, ethnie supposée…) des candidates qui font que certaines sont de parfaites cibles pour l'association et d'autres pas du tout, que certaines « collent bien » aux critères implicites du processus de recrutement et d'autres non, qu'une même proposition d'engagement est attirante pour certaines et repoussante pour d'autres.

Partie 2 : l'engagement vu comme processus nécessitant l'actualisation de certaines dispositions

On a pu voir dans la première partie comment le travail de recrutement direct (les réunions de présentation, les entretiens) et indirect (les actions de rue, l'affichage d'un certain positionnement stratégique) de l'association pouvait conduire à attirer des personnes vers le militantisme. On a établi que la médiatisation des vidéos d'enquêtes était un moyen important de faire connaître l'association, que les réunions de présentation créaient une occasion de faire un premier pas vers l'engagement sans trop s'avancer, que les actions de rue pouvaient stimuler des velléités d'engagement et enfin que les discours et choix stratégiques pouvaient être déterminants pour attirer certaines personnes (parce qu'elles cherchent un discours ou une manière de militer en particulier, parce qu'elles trouvent le travail de l'association « efficace »…). On peut maintenant souligner qu'il ne serait pas satisfaisant de s'en tenir à une vision exclusivement passive des aspirantes bénévoles, qui en ferait les cibles malléables d'un travail de recrutement produisant des effets automatiques et uniformes. La démarche d'engagement repose aussi sur une implication active de la personne, qui peut être stimulée par le travail de recrutement, mais aussi par des facteurs propres au parcours de l'aspirante bénévole.

Dans cette partie, on se propose ainsi d'étudier les matériaux biographiques de l'enquête afin d'y repérer quelles sont les dispositions visiblement requises pour s'engager dans le groupe lyonnais de L214, et quelles sont les conditions de leur acquisition. Comme évoqué en introduction, le questionnaire qui a servi de trame aux entretiens enregistrés aborde une multitude de questions sur les dispositions au militantisme en général, sur les conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme ainsi que sur la construction de l'intérêt pour la cause animale et pour les propositions d'engagement de l'association. Les réponses obtenues sur ces sujets fournissent une base empirique centrale pour comprendre l'engagement (ou l'absence d'engagement) des enquêtées. Dans ce qui suit, on montrera que l'engagement des enquêtées apparaît en général conditionné par l'acquisition préalable de dispositions au militantisme (§2.1), et qu'elles doivent en outre être matériellement à même de militer (§2.2.1), d'envisager le militantisme comme une chose désirable (§2.2.2). On précisera ensuite quelles sont les dispositions qui paraissent spécifiquement requises pour

militer dans cette association en particulier (§2.3), avant de récapituler brièvement la carrière militante la plus souvent rencontrée (§2.4).

2.1. Les dispositions au militantisme en général

Les dispositions au militantisme apparaissent dans plusieurs entretiens – étant définies, à l'instar de ce que préconise Lilian Mathieu, comme le cumul d'inclinations à la contestation (§2.1.1) et à l'action collective (§2.1.2).

2.1.1. L'inclination à la contestation

Les questions relatives à l'expérience politique des parents et à la place des discussions et engagements politiques dans la famille ont permis d'identifier une inclination à la contestation chez certaines enquêtées (§2.1.1.1). Néanmoins, leurs réponses font apparaître qu'il s'agit d'une disposition qui n'est ni suffisante ni forcément nécessaire à l'engagement (§2.1.1.2), ce qui n'empêche pas de conclure qu'elle a bien des effets sur l'engagement (§2.1.1.3).

2.1.1.1. Une inclination qui peut favoriser l'engagement animaliste

Dans certains entretiens, il apparaît clairement que l'enquêtée a reçu une éducation favorisant le développement d'un rapport critique à l'état du monde et incitant à l'action militante. Par exemple, Nicolas est un enquêté dont le père est militant écologiste. Membre de l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), soutien de Greenpeace et ponctuellement arracheur d'OGM, il n'a pas manqué de délivrer à son fils des discours écologistes critiques vis-à-vis par exemple de l'agriculture conventionnelle. Il a en outre « toujours été », aux yeux de Nicolas, végétarien. Avec un tel père, il apparaît assez facilement pour Nicolas que la consommation de viande et la pratique de l'élevage puissent faire l'objet d'une contestation, et il n'est guère surprenant de constater que cet enquêté est devenu militant à son tour sur plusieurs fronts, plus ou moins liés à l'écologie : le mouvement écologiste Alternatiba, les organisations antipublicité RAP et Collectif Plein La Vue, L214 puis d'autres organisations animalistes…

2.1.1.2. Une inclination qui ne suffit pas à provoquer l'engagement

Cela posé, l'inclination à la contestation est-elle un pré-requis suffisant ? Le cas de Françoise tend à montrer que non. Cette retraitée de 69 ans, anciennement chef d'équipe à la Poste où elle était syndiquée à la CGT, est née à Alger, où elle a vécu la guerre d'Algérie et a connu des situations d'injustice et de violence qui l'ont incitée à s'impliquer dans la « guerre civile » à son tour. Cette expérience de conflictualité extrême n'est peut-être pas sans lien avec sa façon actuelle d'exprimer son indignation vis-à-vis des cas de maltraitance animale et avec les châtiments radicaux qu'elle préconise sans rire :

> « j'ai parlé de la maltraitance, des fous furieux qui zigouillent 80 chats ou chiens… Je disais que les sanctions n'étaient pas suffisantes puisqu'ils récidivent. Moi je pourrais en proposer d'autres […] Bien souvent ce sont des hommes les tortionnaires, ils ont des problèmes d'égo. Moi c'est une formule de carpaccio que je propose, la découpe en rondelles en tranches fines sans anesthésie d'un certain organe privilégié. […] Peut-être que la peine de mort c'est trop leur rendre service. Les torturer… leur faire la même chose, l'équivalent ! Une fois qu'ils sont morts ils sentent plus rien, c'est avant que c'est important ! »[64]

Son attrait pour la torture en guise de sanction contre les « fous furieux » résonne avec une histoire personnelle dans laquelle il s'agit d'un instrument de lutte récurrent et légitime, qu'il n'y a pas lieu de considérer comme étant très choquant. Elle déplore d'ailleurs la tendance actuelle des autorités à adopter une prévenance extrême en cas d'événement terroriste. Pour elle, il est regrettable qu'elles soient tant promptes à vouloir accompagner les victimes psychologiques des attentats. Françoise a ainsi incontestablement développé une capacité à énoncer un discours critique vis-à-vis des pouvoirs publics et de la société. Syndiquée, politisée, à même d'émettre des jugements critiques sur les autorités, les médias et la population, Françoise apparaît bien disposée à émettre des jugements contestataires. Cependant, elle n'a jamais franchi le pas de se rendre à une réunion de présentation : comme on pouvait s'y attendre, l'inclination à la contestation ne constitue pas à elle seule un pré-requis *suffisant*.

[64] Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

2.1.1.3. Une inclination non nécessaire, mais qui a bien des effets sur l'engagement

L'inclination à la contestation est-elle un minimum *nécessaire* pour qu'un individu rejoigne le groupe lyonnais de L214 ? Le cas de Léa tend à montrer que non : sa faible politisation et sa prudence à s'exprimer sur les problèmes de société d'une façon critique ne font pas obstacle à son engagement militant. Stéphanie, également impliquée dans l'association, n'est pas non plus très politisée. Finalement, si l'inclination à la contestation n'est ni suffisante ni nécessaire pour susciter l'engagement, faut-il en conclure qu'elle est sans effet sur les parcours d'engagement ? Il me semble que non : ce serait oublier que l'engagement consiste en l'actualisation simultanée d'une multitude de dispositions dont les effets se combinent. L'effet d'une disposition peut être plus subtil que de provoquer l'engagement par sa présence (cas idéaltypique d'une disposition « suffisante ») ou de l'empêcher par son absence (cas idéaltypique d'une disposition « nécessaire »). Elle peut aussi le freiner sans l'interrompre, contribuer à l'intensifier, en orienter les modalités, produire des effets antagoniques… Le cas de Philippe, promoteur marchand de biens immobiliers, montre ainsi comment l'inclination à la contestation peut susciter chez l'enquêté une envie de s'engager, mais l'orienter dans le même temps vers des modalités d'engagement si radicales que la possibilité concrète de l'engagement s'en trouve annihilée (et c'est ainsi que, en fin de compte, Philippe ne s'engage pas du tout). Il souhaiterait s'engager, mais n'entrevoit pas bien l'intérêt des manifestations et n'envisage pour lui-même que des modalités d'engagement radicales (« casser un labo »), dans lesquelles il aurait un rôle important et singulier (à la différence d'un manifestant quelconque se joignant à une mobilisation collective, par exemple) – on y reviendra.

Cet exemple de l'un des effets possibles d'une inclination à la contestation nous invite à nous intéresser au rôle de la présence (ou pour Philippe, de l'absence) d'une inclination à l'action collective.

2.1.2. L'inclination à l'action collective

Le militantisme à L214 est un travail collectif : que ce soit pour une distribution de tracts, la tenue d'un stand ou la réalisation d'un *happening*, ce sont toujours des groupes de personnes qui se mobilisent et doivent se coordonner. Si interagir avec le public nécessite une certaine aisance pour communiquer conformément aux directives de l'association, il faut

souligner que les interactions avec les autres militantes ne vont pas non plus de soi. Certaines personnes ont plus de facilités que d'autres pour intégrer un groupe d'inconnues, s'y présenter, mener des actions en commun et s'y sentir à leur aise. De telles facilités peuvent s'acquérir par la socialisation dans des activités militantes pratiquées par les parents (réunions syndicales, associatives, manifestations avec les enfants à leurs côtés…), mais aussi dans d'autres activités de groupe : scoutisme, colonies de vacances, sports collectifs, théâtre, chant dans un chœur… Sur ce plan, des disparités importantes sont observables entre les enquêtées. Il ressort des entretiens que l'inclination à l'action collective est une condition importante de l'engagement (§2.1.2.1) bien qu'il ne s'agisse pas d'une condition suffisante (§2.1.2.2).

2.1.2.1. Une inclination à l'action collective apparemment toujours présente chez les militantes

De multiples corrélations entre inclination à l'action collective et engagement apparaissent dans les matériaux de l'enquête. En voici quelques exemples.

Tout d'abord, Thomas est un cas emblématique de militant ayant eu de nombreuses occasions de développer une inclination à l'action collective au cours de sa vie. Il n'a en effet pas seulement participé aux activités de l'association humanitaire de son père. Il a aussi pris des initiatives d'engagement collectif au cours de sa scolarité : tenir des stands, s'impliquer dans un club de jeux, dans un groupe de yoga… En plus de ces activités et initiatives collectives, cet enquêté a aussi été dans une chorale en classe de sixième (« C'était bien mais c'était pas transcendant non plus, je l'ai fait avec un pote. »), il s'est rendu au catéchisme et a pratiqué diverses activités sportives (du basket, du tennis de table, des arts du crique, de l'aïkido, du badminton…). Ces multiples occasions d'agir dans un collectif ne lui ont pas permis de tisser des liens durables, étant donné qu'il ne restait « qu'un ou deux ans » dans chaque activité. Elles l'ont néanmoins habitué à pratiquer des activités collectives et à se trouver à son aise en présence d'un entourage régulièrement renouvelé. Il n'est pas impossible que cela contribue à expliquer pourquoi, ainsi que j'ai pu l'observer, Thomas comptait parmi les personnes les plus souriantes, apparemment sûres d'elles et promptes à discuter avec les autres à l'issue de la réunion de présentation à laquelle il s'est rendu. Cette aisance sociale constitue un véritable atout pour s'impliquer dans l'association.

Parfois, l'inclination à l'action collective semble être un facteur particulièrement important pour comprendre l'engagement de l'enquêtée. Léa n'a par exemple jamais eu d'expériences militantes avant L214 ; néanmoins, elle a fait du scoutisme et suivi des

formations d'animation. Son aisance à aborder des inconnues l'aide à se sentir capable de militer, même si elle doute de la qualité de son argumentation.

À l'inverse, pour d'autres enquêtées, la nécessité d'agir collectivement est un repoussoir (perçu consciemment ou non). Sandrine l'affirme d'ailleurs explicitement : « j'aime pas la vie de groupe, je suis pas du tout groupe ». Elle fait elle-même le lien avec ses réticences à s'engager dans du militantisme de rue : « je pense que c'est effectivement le fait que je sois pas très militante, que j'aille pas à des manifs… Je suis plutôt quelqu'un en retrait de la vie de groupe. ».

Enfin, dans certains entretiens, l'absence d'activités collectives dans la vie de l'enquêtée est manifeste et le lien plutôt clair avec l'absence d'engagement. Par exemple, Catherine, professeure d'université, n'a pas d'expérience militante. Lorsque je lui parle d'engagement, elle pense spontanément à un engagement financier, c'est-à-dire celui qu'elle pratique. On peut aussi mentionner le cas de Stéphanie, dont on a dit plus haut qu'elle était « intimidée » par le fait de participer à une mise en scène théâtrale publique. Cette enquêtée n'a jamais été dans une manifestation, et ma question sur les éventuels loisirs collectifs tourne court. Ni habituée aux activités collectives et à la rencontre d'inconnues, ni familière de l'espace des mouvements sociaux, l'inclination à l'action collective semble manifestement lui manquer pour s'engager dans le groupe de militantes de terrain, malgré un intérêt certain et de longue date pour la cause animale. Son engagement prend une autre forme : elle participe activement aux ateliers administratifs, qui présentent l'avantage pour elle de ne pas la mettre en situation de devoir porter publiquement les couleurs de l'association pour interagir avec des inconnues.

2.1.2.2. Une inclination nécessaire mais non suffisante

S'il apparaît de façon systématique dans les matériaux d'enquête que les enquêtées qui s'engagent tiennent au cours de leur entretien des propos qui indiquent l'existence d'une inclination à l'action collective, il demeure que celle-ci n'est évidemment pas suffisante. C'est ce que montre le cas de Françoise : retraitée depuis 2007, elle a rejoint la Ligue contre le cancer peu après la fin de son emploi. Cet engagement lui convenait dans la mesure où elle n'avait pas à solliciter des gens dans la rue pour leur demander de l'argent :

> « la Ligue contre le cancer je suis partie parce qu'ils voulaient que j'aille racketter les gens sur les marchés, voilà, donc j'ai pas envie de faire ça, d'aller récupérer des dons

sur les marchés, de faire en sorte que les gens achètent des tombolas, du n'importe quoi ! Je veux bien faire des choses mais aller tracter dans la rue euh, travailler l'agressivité des gens… non j'ai pas envie de ça ! »[65]

Le fait que L214 propose des actions de rue l'a ainsi bien refroidie, et c'est la raison qu'elle invoque pour expliquer qu'elle est partie à l'issue d'une réunion de présentation sans s'inscrire à un entretien de recrutement. Elle conserve néanmoins une inclination à l'action collective, qui s'actualise dans diverses activités : des cours de danse, une chorale, des sorties…

L'un des collectifs dans lequel elle est engagée de longue date est la franc-maçonnerie, qu'elle présente en début d'entretien comme « une association de réflexion, une association philosophique » sans la nommer. Elle y a réalisé « un travail sur nos amies les bêtes » :

> « Une présentation d'une demi-heure devant une trentaine de personnes dans laquelle j'ai parlé des animaux d'élevage, de l'élevage industriel […] Et j'avais amené un classeur avec des photos de L214. »[66]

Cette forme d'engagement lui convient davantage que le militantisme de rue dans la mesure où elle s'adresse à un public attentif. Depuis que son compagnon lui a fait découvrir la franc-maçonnerie et qu'elle y a été intégrée, elle a noué « des relations étroites et amicales avec plein de gens ».

En définitive, on trouve souvent chez les enquêtées qui s'engagent des dispositions au militantisme, caractérisées par le cumul d'inclinations à la contestation et à l'action collective. Ces dispositions favorisent l'engagement à L214, sans pour autant suffire à l'engendrer. Pour qu'elles puissent s'actualiser à l'occasion d'actions militantes animalistes, d'autres conditions doivent être réunies. On se propose maintenant d'aborder la question des conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme.

---

[65] *Ibid.*
[66] *Ibid.*

2.2. Les conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme

Se lancer dans un engagement militant suppose d'en avoir le temps, or le « temps libre » dépend directement de la situation matérielle de l'enquêtée : a-t-elle besoin d'exercer un emploi à plein temps pour subvenir à ses besoins ? Est-elle chargée de famille ? Quelle marge sa situation lui laisse-t-elle pour se joindre aux actions de l'association ? C'est ce que l'on se propose d'étudier dans un premier temps (§2.2.1).

Lorsque la situation matérielle de l'enquêtée lui permet de militer, à quelles conditions va-t-elle éprouver un désir d'engagement (au-delà du seul intérêt pour la cause, qui sera étudié spécifiquement plus loin) ? La perspective d'obtenir un poste de salariée rend-elle par exemple le militantisme plus désirable ? Quel rôle peut éventuellement jouer l'envie d'occuper son temps, de se constituer une identité de militante ou de tisser des liens affinitaires… autrement dit, de retirer des rétributions de son engagement ? (§2.2.2)

2.2.1. Conditions de possibilité matérielle

L'échantillon étant de petite taille, on se propose dans cette partie d'inventorier exhaustivement la situation matérielle de chaque enquêtée. L'échantillon n'ayant pas la prétention d'être représentatif, cet inventaire ne permet pas de tirer des conclusions sur la place prédominante éventuelle de tel ou tel profil d'enquêtée. En revanche, il permet de comprendre dans chaque cas comment certaines conditions matérielles d'existence se révèlent plus (§2.2.1.1) ou moins (§2.2.1.2) compatibles avec l'engagement dans l'association.

2.2.1.1. La position sociale des enquêtées engagées

Il apparaît clairement pour l'ensemble des enquêtées engagées que le fait d'avoir des revenus suffisants pour vivre tout en ayant du temps libre à côté des études ou de l'emploi est une condition qui facilite grandement l'engagement, de même que le fait d'habiter à proximité du centre-ville de Lyon et d'avoir un certain degré de contrôle sur son agenda personnel.

2.2.1.2. La position sociale des enquêtées qui voulaient s'engager mais ne l'ont pas fait

En ce qui concerne les enquêtées qui songeaient à s'engager mais n'ont pas été au bout de la démarche, deux cas de figure se présentent : soit le profil est similaire à celui des enquêtées engagées, et la non-implication s'explique par d'autres facteurs, soit les conditions matérielles d'existence de l'enquêtée entravent la possibilité de militer. C'est ce second cas qui est le plus fréquent. Par exemple, Philippe, « promoteur marchand de biens »[67] de 53 ans à son compte, n'a pas beaucoup de temps pour militer car il est pris par son travail et sa famille. Il s'ensuit que son intérêt pour la cause animale se manifeste plutôt sous la forme de dons – il me suggère même qu'il pourrait aider l'association par délégation, en tant qu'employeur : « je serais prêt à […] prendre deux cartons et faire bosser mon personnel ici sur leur temps de travail » (il parle ici des tâches dévolues aux bénévoles lors des ateliers administratifs).

Dans le cas de Françoise, retraitée de 69 ans en mesure de donner 10 €/mois à L214 ainsi qu'à des francs-maçons en difficulté, les conditions matérielles semblent réunies pour militer, à l'exception peut-être de la forme physique que requièrent des actions de rue : elle soutient qu'elle n'a « pas envie de déambuler dans la rue », mais ce n'est pas qu'une question d'envie. Elle argumente peu après que « C'est éprouvant, etc. voilà. ». Cette perception du travail militant est socialement située, et son âge n'y est pas pour rien – ce qui ne veut pas dire pour autant que l'ensemble des personnes âgées tiennent un raisonnement similaire.

Des enquêtées plus jeunes peuvent aussi être retenues de militer, typiquement pour des raisons professionnelles. Les obligations familiales viennent aussi parfois se combiner aux contraintes professionnelles. Ainsi, Sandrine (une professeure de russe âgée de 48 ans) m'explique devoir se déplacer régulièrement entre Lyon 6e, Besançon et Dole, ce qui « ne facilite pas l'engagement associatif » d'autant plus qu'elle s'occupe de ses deux filles. Son cas fait bien apparaître comment un emploi chronophage, qui nécessite des déplacements, et la prise en charge d'enfants peut empêcher l'engagement, même si l'intérêt pour la cause est présent.

En somme, ce relevé des positions sociales, lieux de résidence, situations de famille… fait apparaître comment des velléités d'engagement peuvent être réfrénées par des obstacles matériels, en particulier celui de l'agenda rempli d'obligations professionnelles et familiales.

[67] Entretien enregistré du 22 mars 2017 avec Philippe.

2.2.2. Conditions de désirabilité

Suffit-il qu'une personne soit dotée de dispositions au militantisme et matériellement en capacité de s'engager pour qu'elle le fasse ? À quelles conditions le militantisme apparaît-il, pour les enquêtées, comme un acte désirable ? Les entretiens mettent en évidence diverses motivations pour le militantisme en lui-même, qui ne se résument pas à « vouloir faire avancer la cause animale » – bien qu'il s'agisse d'une motivation centrale, sur laquelle on reviendra plus loin. Du militantisme, les enquêtées attendent parfois qu'il leur permette d'occuper leur temps libre, de pérenniser leur transition alimentaire, de faire des rencontres, de faciliter leur embauche dans l'association… Voici quelques illustrations de rétributions recherchées par les enquêtées dans le militantisme[68] et qui contribuent à en faire une activité désirable.

2.2.2.1. Une activité désirable en ce qu'elle constitue une occupation « utile » pour les autres et pour soi

Deux enquêtées font valoir que le militantisme est une activité qui permet d'occuper leur temps libre tout en se sentant « utiles ». Pour Stéphanie, participante assidue aux ateliers administratifs depuis fin novembre 2016, s'impliquer permet d'abord de soutenir l'association, mais aussi d'occuper son temps libre en fin de journée et de voir du monde. Elle m'indique que faire cette action bénévole lui permet de se « sentir utile », qu'elle est heureuse d'y trouver des gens avec qui discuter et qui partagent ses convictions. Ce qui rend l'engagement désirable pour elle est la possibilité d'avoir une activité dans sa vie qui a du sens, qui lui paraît « utile » pour les animaux.

Le cas de Pauline est également instructif sur cette question. Elle m'explique qu'elle a songé à militer pour s'autoconvaincre de rester végétarienne. Ayant un entourage peu concerné, elle sent qu'elle a besoin de trouver des moyens d'entretenir sa motivation pour ne pas se mettre à remanger de la viande :

> « Là le végétarisme je suis dedans pleinement et ça me convient mais sur la durée c'est pas forcément évident à tenir quand on n'a pas d'autre personne autour. [– T'as peur de lâcher prise ?] – Ouais. […] En fait j'ai eu une période l'année dernière où j'ai

[68] Pour reprendre une expression utilisée par Daniel Gaxie dans « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, n° 27, 1977, p. 123-154, et dans « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, n° 11, 2005, p. 157-188.

recommencé un peu à manger de la viande parce que avec mon copain on mangeait tout le temps ensemble et du coup c'était un peu difficile pour moi. […] Et là en décembre j'ai décidé : terminé, j'arrête, à nouveau, pour de bon cette fois… et du coup je me suis dit que ce serait un bon moyen [que de commencer à militer], je me suis dit que c'était une façon de maintenir la motivation, voilà. C'était ça l'idée. M'investir plus pour être plus solide. »[69]

Ce cas montre que la simple crainte de ne pas tenir une promesse personnelle de changer d'alimentation peut constituer une motivation à l'engagement, qui constitue alors une activité « utile » pour l'enquêtée elle-même (avant même de parler d'utilité pour la cause).

2.2.2.2. Une activité susceptible d'ouvrir des perspectives de carrière salariée

Une autre raison pour laquelle le militantisme peut apparaître comme une chose désirable est qu'il ouvre potentiellement la voie à une carrière salariée. Aurélie est un bon exemple de la perception qu'ont certaines enquêtées du rôle que peut jouer l'engagement dans l'avancement de leur carrière professionnelle : alors qu'elle est, en 2016, dans une situation professionnelle précaire (vacataire à l'université), cette enquêtée s'intéresse à l'hypothèse de devenir salariée de l'association. Partant de là, s'y engager comme bénévole dans un premier temps lui apparaît comme un moyen de découvrir l'association « de l'intérieur ». Elle y obtient ainsi (sans forcément l'avoir explicitement cherché) des informations sur les différents postes qu'il est possible d'occuper en tant que salariée. En somme, on peut dire que la perspective de devenir salariée de l'association constitue plus ou moins consciemment l'une des raisons pour lesquelles le militantisme lui apparaît désirable.

2.2.2.3. Une activité qui permet de faire des rencontres

Nombreuses sont les enquêtées à reconnaître que le militantisme apporte des rencontres et qu'il s'agit d'un aspect parfois très motivant. Dans certains cas, il s'agit d'un élément qui rend le militantisme désirable dès le départ : lorsque Nicolas publie son message de présentation sur le forum de discussion en ligne pour les bénévoles (qui était utilisé en juin

[69] Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.

2016 avant que le groupe Facebook ne vienne s'y substituer), il écrit d'emblée : « Parler c'est super et j'ai aussi rejoins L214 pour trouver des gens avec qui discuter ». S'investir dans l'association a été un moyen pour lui de rencontrer des personnes en accord avec ses convictions, qui n'iraient pas porter de jugement négatif sur son véganisme. Cet enjeu social s'est renforcé par la suite : l'association est devenue pour lui un espace où il a pu trouver des partenaires amoureuses, pour des relations durant plusieurs mois. Il s'y est aussi fait des amies, qu'il a vues en dehors des actions militantes, dans des bars en ville où au domicile de l'une ou l'autre. La volonté de développer des relations avec des véganes est ici une explication importante de ce qui rend le militantisme désirable aux yeux de cet enquêté.

2.2.2.4. Une occasion de servir une cause perçue comme importante

Le cas de Thomas est emblématique du militant pour qui la perspective de pouvoir aider la cause animale est en soi une perspective réjouissante. Il ne nie pas pour autant que d'autres facteurs interviennent dans la construction de sa motivation à militer. Lorsque je lui demande s'il s'agit aussi d'un moyen « d'occuper son temps de manière agréable », comme « une forme de loisir », il répond positivement :

> « Ouais ça peut, ouais, après… *(rires)* ça peut faire hurler certains militants de dire ça, mais… oui, c'est une façon d'occuper son temps, de trouver un sens à sa vie, de faire des rencontres, et pas uniquement de défendre la cause pour laquelle on se bat… »[70]

Cependant, bien qu'il concède que le militantisme puisse ne pas être attirant simplement en ce qu'il sert une cause, il apparaît que dans son cas, la perspective de bénéficier de rétributions telles que celles qu'il évoque semble avoir peu contribué à sa motivation initiale pour rejoindre l'association. Il avait déjà d'autres activités pour occuper son temps, et au moment d'entrer, il ne s'attendait pas à tisser des liens affinitaires, à découvrir une salle remplie d'une cinquantaine de potentielles bénévoles et à mener des actions en binômes ou trinômes. Tout au plus s'attendait-il à ce que l'association lui fasse rencontrer des gens qui comprennent son intérêt pour la cause – ce qui n'était pas forcément le cas dans son entourage jusqu'alors. Par la suite, c'est encore l'intérêt pour la cause qui paraît constituer l'explication principale du maintien de son engagement. L'un des indices de cela est son absence d'intérêt pour les photos d'actions où il apparaît : j'ai pu constater qu'il

[70] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.

ne cherchait pas à les repérer et à les mettre de côté, ce qui le distingue de nombre d'autres bénévoles, qui comptent sur ces photos pour valoriser leur statut de militantes.

La partie suivante revient, précisément, en détail sur le rôle de l'intérêt pour la cause dans le début de l'engagement.

2.3. La construction de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association

L'intérêt pour la cause animale est le facteur le plus spontanément avancé par les militantes pour expliquer qu'elles ont commencé à vouloir s'engager. Lorsque les dispositions au militantisme sont présentes, que les conditions matérielles de possibilité du militantisme sont réunies, et qu'un intérêt pour la cause animale rend désirable (entre autres motifs) le militantisme, le début d'un engagement est très probable. Mais qu'entend-on par « intérêt pour la cause animale » ? Comment se construit un tel intérêt ? Dans les sous-parties qui suivent, je propose d'analyser successivement de quelle façon les enquêtées ont développé (ou non) une sensibilité au sort des animaux d'élevage (§2.3.1), comment elles ont découvert (ou non) en quoi consistaient les pratiques modernes d'élevage et d'abattage de ces animaux ainsi que d'éventuelles critiques de ces pratiques (§2.3.2), comment elles ont adopté (ou non) un point de vue abolitionniste sur ces pratiques et ont (ou non) changé leurs pratiques de consommation (§2.3.3), et enfin comment s'est construit leur choix éventuel de s'engager à L214 (§2.3.4). Cette décomposition est analytique et non chronologique : les parcours d'engagement ne reprennent pas forcément cette succession d'étapes de façon exhaustive et dans cet ordre précis.

2.3.1. La construction d'une sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage

Les enquêtées souhaitent-elles s'engager par intérêt spécifique pour les animaux d'élevage, et dans ce cas, comment expliquer qu'elles aient développé une sensibilité à leur égard ? Une première hypothèse est qu'elles ont été amenées à en fréquenter directement, ce qui était l'objet d'une question dans le guide d'entretien.

2.3.1.1. La fréquentation directe d'animaux d'élevage

Plusieurs enquêtées rapportent des souvenirs de fréquentation d'animaux d'élevage au cours de leur jeunesse, pas nécessairement régulière. Le cas le plus significatif à cet égard est celui de Catherine, dont les parents tenaient une boucherie (le père au bloc, la mère à la caisse). Son père avait un chien et elle estime que c'était « quelqu'un qui aimait les animaux »[71], de même que sa mère. Elle explique que dans les années 1960 et 1970, « on voyait pas l'animal comme un être sensible, comme aujourd'hui ». Elle n'a néanmoins pas été insensible à certaines scènes auxquelles elle a pu assister en abattoir : « J'ai accompagné mon père à l'abattoir, j'ai des souvenirs assez douloureux […] L'image qui m'a le plus marquée, les veaux quand on les tue ils ont une larme au moment où ils vont être tués. ». Cette perception directe de la capacité d'un animal d'élevage à éprouver des émotions a été déterminante dans la construction de sa sensibilité vis-à-vis des animaux d'élevage en général. Sandrine a aussi des souvenirs précis d'animaux d'élevage. Elle raconte avoir emmené ses filles en Normandie visiter une ferme : alors que « les filles étaient contentes d'aller voir les animaux », ce qu'elles ont vu était « très très triste : des tout petits veaux parqués sans leur mère avec le regard complètement vide… Donc les images de fermes qu'on a, ça fait pas rêver, quoi. […] quand on est rentrés on était tous silencieux. ». Là encore, le contact direct avec les animaux s'accompagne du constat de leurs conditions d'exploitation, qui peut susciter la réprobation et constituer la première brique d'une contestation de l'élevage en général.

2.3.1.2. La transposition de l'affection portée à des animaux de compagnie

Lorsque les enquêtées n'ont pas eu de contact direct avec les animaux d'élevage, on peut se demander d'où vient la considération qu'elles ont pour eux. Une hypothèse testée avec le guide d'entretien était que la sensibilité construite par contact avec un animal de compagnie s'était étendue aux animaux d'élevage. Celle-ci s'est vérifiée dans de nombreux cas : la totalité des enquêtées vivent ou ont vécu aux côtés d'animaux de compagnie, y ont été plus ou moins attachées, et plusieurs établissent même consciemment un lien entre ces expériences de vie commune et leur intérêt pour les animaux d'élevage.

[71] Entretien enregistré du 6 mars 2017 avec Catherine.

Le tableau suivant récapitule les animaux fréquentés et le degré d'attachement de l'enquêtée à leur égard :

Enquêtée	**Animaux de compagnie dans l'enfance**	**Animaux de compagnie au cours des dernières années**	**Attachement à ces animaux**
Thomas	des chats, des chiens, des poissons rouges et des hamsters	aucun	aimait bien certains individus
Stéphanie	un cochon d'Inde, un lapin, une souris, un chien, un pigeon (gagné à une foire), une colombe (sauvée à un mariage)	aucun	modéré
Léa	un chat qu'elle a voulu et obtenu à l'âge de 5 ans, d'autres chats, un chien	aucun	aimait voir son chat au domicile familial
Christophe	un aquarium	aucun	était préoccupé par le bien-être des poissons dans l'aquarium
Aurélie	des chats	des chats	attachée à ses chats
Émilie	un chat et une perruche	un chat	attachée à son chat
Monique	des chiens	un chien	attachée à son chien
Marine	des animaux ont « toujours été très présents »	un chien et un chat	attachée à ses animaux
Laura	un cochon d'Inde, un canard, un lapin nain, un cheval (équitation)	un chat	un peu usée par le caractère de son chat
Nicolas	plusieurs chats, dont un « à lui », et des chiens	un chat	aime bien son chat
Catherine	un chien	une lapine	très fort attachement à sa lapine
Isabelle	aucun	« beaucoup d'animaux », et notamment un chien	attachée à son chien
Philippe	des chiens	trois chiens	aime ses chiens, pour qui il prend des cours d'éducation canine une après-midi par semaine
Françoise	des petits canetons	un chien	aime bien son chien
Sandrine	jusqu'à 8 chats	aucun	s'est attachée à certains chats, et moins à d'autres
Pauline	un lapin et un chat « pendant un temps, pour débarrasser des voisins »	aucun	« Moi ça a jamais trop été mon truc les animaux de compagnie. […] J'ai peur des animaux. Un chat me fait peur. Pour moi ils sont imprévisibles, on peut pas les comprendre puisqu'on n'a pas le langage pour échanger avec eux, donc ça me fait peur. »

Les enquêtées n'établissent pas toutes un lien entre l'affection portée à des animaux de compagnie et la sensibilité au sort des animaux d'élevage. Néanmoins, considérant que seule une minorité de foyers accueillent un animal de compagnie en France[72], cette surreprésentation dans l'échantillon laisse penser que la sensibilité au sort des animaux d'élevage s'explique, au moins en partie, mais dans la plupart des cas, par le fait que l'enquêtée est ou a été régulièrement en contact avec des animaux de compagnie. Sandrine est l'enquêtée qui développe le plus précisément dans quelle mesure le contact avec des animaux de compagnie l'a conduite à accorder de la considération aux animaux en général, perçus comme des « personnes » :

> « Moi j'ai eu beaucoup d'animaux, beaucoup de chats. Et ce qui m'a frappée c'est leur individualité, chaque animal a vraiment sa personnalité propre […] pour nous c'était comme un membre de la famille, j'aurais pas donné ma sœur, j'aurais pas donné mon chat. […] Oui pour nous c'étaient vraiment des personnes, quoi, enfin… Et j'ai eu des chats qui étaient profondément ennuyeux, des chats drôles qui avaient de l'humour, des chats… […] Donc c'est vraiment comme les gens en fait. Y a des gens avec lesquels on a des affinités, d'autres pas du tout… »[73]

D'autres enquêtées relatent un contact avec des animaux de compagnie sans le lier à une considération pour les animaux d'élevage. Il n'est pas impossible pour autant que ce contact ait eu des effets inconscients : la simple présence d'animaux au quotidien contribue à les faire apparaître comme des individus qui font partie du monde, et pour qui la vie importe.

2.3.1.3. Développer de l'empathie pour les animaux d'élevage par analogie avec ses propres souffrances

Dans certains cas, les enquêtées ont indiqué qu'elles avaient perçu une similarité entre leur situation personnelle de victimes de discriminations et la position dominée des animaux d'élevage. C'est par ce rapprochement qu'elles ont alors commencé à voir les animaux d'élevage comme des victimes, méritant que l'on porte sur eux un regard empathique. Aurélie explique ainsi qu'elle a été mal considérée dans sa jeunesse, en tant que femme, et qu'elle

[72] En 2016, 20 % des ménages accueillaient un chien et près de 30 % accueillaient un chat, d'après Statista : https://fr.statista.com/statistiques/531847/part-menages-europeens-avec-chien/ https://fr.statista.com/statistiques/531899/part-menages-europeens-avec-chat/

[73] Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

s'est « identifiée » aux animaux d'élevage, en tant que « victimes » également « dominées ». Christophe tient un discours proche lorsqu'il évoque ses camarades de classe, qui le désignaient comme « le petit gros à lunettes » : cette stigmatisation l'a amené à se sentir solidaire de toutes les catégories dominées qu'il pouvait découvrir : « les Noirs, Apaches, Indiens, femmes, communistes, gros, vieux, Arabes, homos… »[74] et aussi les animaux, victimes d'une « injustice » (il dit avoir « transposé la discrimination » dont il était victime).

2.3.1.4. De la sensibilité au discours philosophique et politique

Quelques enquêtées se démarquent par un intérêt pour le sort des animaux d'élevage qui ne découle pas directement d'un attrait émotionnel pour eux. Émilie soutient n'avoir jamais éprouvé beaucoup de compassion pour les animaux – du moins, pas « à en pleurer »[75]. Elle supporte d'ailleurs assez bien le visionnage des vidéos d'enquête en abattoirs, et revendique une « approche rationnelle » : les animaux d'élevage ont besoin d'être défendus en tant qu'ils sont victimes d'« injustices » et non parce qu'ils sont plus ou moins mignons.

Ces considérations rejoignent les propos des théoriciens antispécistes et des personnes qui ont fondé L214. Il n'est pas surprenant qu'après avoir forgé ce type de réflexion, ces enquêtées aient été attirées par une association qui, en se focalisant sur les animaux d'élevage, a fait le choix de parler d'animaux qui ne sont pas les plus « mignons ».

2.3.1.5. Le travail de sensibilisation opéré par les parents

Marine explique que ses parents avaient de longue date des préoccupations pour la façon dont les humains traitaient les animaux : sa mère critiquait les cirques, elle n'a jamais aimé les zoos, ses parents ont failli devenir végétariens. Elle a ainsi commencé à réfléchir sur les cirques et les zoos avec un *a priori* négatif ; et en ayant à l'esprit que le bien-être des animaux exploités par les humains était une préoccupation sérieuse. Nicolas raconte quant à lui avoir été encouragé par son père (militant écologiste) à développer une sensibilité pour la préservation de « la nature » en général, incluant donc les animaux.

[74] Entretien enregistré du 5 janvier 2018 avec Christophe.
[75] Entretien enregistré du 9 février 2018 avec Émilie.

2.3.1.6. Conclusion

On peut retenir de cette sous-partie que toutes les enquêtées ont développé une forme de sensibilité au sort des animaux d'élevage – que ce soit à partir de contacts directs avec eux, à partir de la fréquentation d'animaux de compagnie, par transposition de souffrances vécues personnellement, par un cheminement de réflexion philosophique ou politique, par apprentissage initié par les parents… et il ne s'agit ici que d'un échantillon de 16 enquêtées. Il est probable qu'il existe encore une multitude d'autres manières d'en venir à développer cette sensibilité.

Cela posé, il nous faut souligner qu'il ne suffit pas d'être sensible à l'existence et au bien-être des animaux d'élevage pour développer un intérêt pour la cause animale. Cela requiert une condition supplémentaire : il faut être à même de voir les animaux d'élevage comme sujets potentiels d'une « cause ». Cela n'est possible qu'à partir du moment où la personne a une idée des conditions dans lesquelles sont élevés et abattus les animaux, où elle porte un jugement critique sur celles-ci et pense qu'il existe une façon plus respectueuse de traiter les animaux. Voyons donc à présent dans quelles circonstances les enquêtées ont découvert comment étaient élevés et abattus les animaux d'élevage, et ont commencé à s'intéresser à la cause animale.

2.3.2. Les circonstances de découverte des pratiques d'élevage et d'abattage et de leurs critiques

De quelle façon les enquêtées ont-elles découvert les pratiques d'élevage et d'abattage modernes ? Ont-elles entendu parler des critiques de ces pratiques, et le cas échéant comment ?

2.3.2.1. L'expérience directe

Seule une enquêtée a eu une expérience directe d'une pratique d'élevage : Françoise. Il s'agissait des vaches laitières, près de sa maison de campagne : « J'ai une maison de campagne où y a de l'élevage autour, des vaches notamment. Quand on leur enlève le veau on les entend hurler des nuits entières ! Mais faut arrêter ça ! »[76]. Les quelques aperçus qu'elle a

[76] Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

pu avoir d'animaux d'élevage ont suffi à la dégoûter de la viande. Hormis ce cas, toutes les autres enquêtées ont découvert les pratiques d'élevage et d'abattage par des moyens indirects.

2.3.2.2. L'absence de lien automatique entre connaissance des modalités d'élevage et d'abattage et condamnation de celles-ci

Avant de rentrer dans le détail des lectures et vidéos qui ont alimenté la réflexion critique des enquêtées, il faut préciser que la découverte des modalités de l'élevage et de l'abattage n'est pas toujours suivie de façon immédiate d'un regard critique sur celles-ci. Typiquement, Sébastien Arsac et Brigitte Gothière ont eu connaissance des modalités d'élevage et d'abattage des animaux plusieurs années avant de se dire qu'il faudrait abolir ces pratiques – Jean-Baptiste Del Amo explique, dans son ouvrage consacré à l'association[77], que leur transition vers le végétarisme a débuté uniquement à partir du moment où la consommation de viande ne leur a plus semblé constituer une nécessité pour la santé (jusqu'alors, l'élevage leur apparaissait comme une sorte de mal nécessaire).

Inversement, l'émergence de réflexions critiques sur l'élevage et l'abattage des animaux n'est pas toujours précédée d'une découverte des modalités de ces pratiques. Christophe n'a par exemple pas eu besoin de connaître dans le détail les pratiques d'élevage et d'abattage pour commencer à refuser de manger de la viande et à souhaiter la fin de l'élevage et de l'abattage. La seule empathie pour les animaux comme catégorie dominée semble avoir suffi à ce qu'il se dise, avec sa compagne, que la production et la consommation de viande étaient injustifiables. Dans la plupart des cas, néanmoins, les enquêtées ont commencé à critiquer l'élevage et l'abattage dès l'instant qu'elles en ont découvert les modalités, par le visionnage de vidéos ou par des lectures.

2.3.2.3. Les vidéos, documentaires et reportages

Nombreuses sont les enquêtées à indiquer que le visionnage de vidéos, documentaires ou reportages a constitué un choc qui a suscité leur réflexion sur le sujet de l'exploitation des animaux à des fins de consommation. Stéphanie explique ainsi que c'est à un documentaire de la Fondation Brigitte Bardot qu'elle doit sa décision de ne plus manger de viande, à l'âge de 14 ans (elle avait néanmoins continué de consommer du poisson). Marine, Léa, Laura,

[77] Jean-Baptiste Del Amo, *op. cit.*, p. 33.

Philippe et Pauline mentionnent les enquêtes en caméra cachée de L214 comme des éléments importants pour leur réflexion, éventuellement complétée par d'autres vidéos : le documentaire Earthlings pour Léa, Pauline, Émilie et Thomas, le documentaire Cowspiracy pour Léa, Émilie et Thomas, la conférence de Gary Yourofsky pour Pauline et Thomas…

L'effet de ces vidéos est parfois limité. Pour Pauline, il a seulement conduit à ce qu'elle se dise que « ça se passe pas bien » dans les abattoirs, sans approfondir outre mesure. À l'opposé, on peut s'attarder sur le cas de Thomas, qui n'a cessé de vouloir en apprendre davantage. Cela permettra de comprendre quelques effets que peuvent avoir les vidéos dans le cheminement de quelqu'un qui deviendra par la suite bénévole de L214.

Les premiers souvenirs de Thomas relatifs à la découverte des pratiques d'exploitation des animaux remontent à « avant 15-16 ans ». Il avait alors remarqué, en regardant le journal télévisé de TF1 ou de France 2, « des minireportages sur la cause animale », à savoir sur « la corrida, la fourrure, le foie gras ». Il explique que « sur le coup, ça marque », et que c'est cela qui l'a rendu « opposé à la fourrure, au foie gras aussi et la corrida, la chasse, tout ça » (soit les formes d'exploitation « les plus marquantes visuellement » et qui sont non alimentaires), « avant même de [s]'intéresser au véganisme tout ça ». La découverte des pratiques d'élevage est arrivée plus tard, lorsqu'il a commencé à s'interroger spontanément sur le sujet. À l'issue de la découverte émouvante et douloureuse des pratiques d'élevage, a succédé une étude des arguments philosophiques contre l'exploitation des animaux par les humains. C'est durant les vacances universitaires de juillet-août 2016 qu'il traverse spécifiquement une période de « boulimie d'informations ». Durant l'été 2016, il s'est abonné à des chaînes véganes sur YouTube. Ça l'a « passionné » (avant cela, il considérait pourtant que le végétarisme était « un truc de filles »). Au moment de l'entretien, Thomas continue de s'informer de façon régulière sur le sujet, et se convainc de « l'importance du militantisme ».

2.3.2.4. Les lectures d'articles et ouvrages présentant les méthodes modernes d'élevage et d'abattage

Dans la plupart des cas, lorsque les enquêtées découvrent le sujet de l'élevage et de l'abattage, c'est par des lectures critiques. Ainsi, Léa et Nicolas ont lu *Eat. Chroniques d'un fauve dans la jungle alimentaire* de Gilles Lartigot, un ouvrage critique sur l'alimentation industrielle comprenant un chapitre sur les abattoirs. Pour Pauline, ce fut la lecture de *Faut-il manger les animaux ?* de Jonathan Safran Foer qui fut déterminante ; Émilie a été influencée par des articles des *Cahiers antispécistes* (entre autres lectures trouvées sur Internet) ; Aurélie

par le *Plaidoyer pour les animaux* de Matthieu Ricard – elle est l'une des rares enquêtées à se souvenir de la façon dont elle a acquis l'ouvrage : elle l'avait repéré sur Goodreads, un site dont l'algorithme conseille des lectures à partir des ouvrages déjà lus. Bien souvent, il semble que l'ouvrage en question leur soit parvenu par un canal anodin, qui ne les a pas marquées et dont elles ne gardent par conséquent aucun souvenir. L'enquêtée qui a le plus approfondi ses lectures est probablement Sandrine. Elle semble avoir lu un certain nombre de travaux d'éthologie, puisqu'elle est capable d'en restituer des résultats par cœur :

> « la perception commune de l'animalité est finalement une forme de négationnisme scientifique, elle est complètement fausse au regard des connaissances qu'on a aujourd'hui dans les milieux qui travaillent sur ces questions. On sait que les pieuvres sont extrêmement intelligentes, que les cochons ont un QI très élevé, que les rats ont des stratégies […] aujourd'hui tous les travaux d'éthologie montrent que [c'est par anthropocentrisme] qu'on a mis une frontière absolument étanche entre le monde des humains et celui des animaux alors que je pense qu'au fond, y a plus de choses qui se ressemblent dans ces deux mondes que de choses qui sont dissemblables. »[78]

Bien qu'elle n'ait pratiquement jamais lu d'écrits militants, Sandrine a reconstruit toute seule le cheminement de pensée qui est celui des antispécistes : le constat préalable de l'intelligence et de la sensibilité des animaux exploités à des fins de consommation alimentaire, la remise en cause de la hiérarchisation des animaux (de compagnie, d'élevage, mignons ou non…) et la critique de l'élevage.

Néanmoins, il faut rappeler que toute personne qui découvre de quelle manière les animaux sont élevés et abattus de nos jours n'aboutit pas forcément à la conclusion qu'il faut arrêter de pratiquer l'élevage et l'abattage. On doit donc s'interroger sur les conditions d'adoption du discours abolitionniste et des éventuelles modifications de pratiques de consommation.

2.3.3. Les conditions d'adoption du point de vue abolitionniste et de sa mise en pratique individuelle

À quelles conditions les enquêtées passent-elles du constat des pratiques d'élevage et d'abattage à la critique de celles-ci et, éventuellement, à l'adoption d'un mode de vie végane ?

[78] Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

Dans bien des cas, le saut est immédiat (§2.3.3.1), mais il faut parfois résister à des dynamiques opposées (§2.3.3.2). À défaut, certaines enquêtées ne deviennent pas abolitionnistes, notamment parce qu'elles ne parviennent pas à être véganes (§2.3.3.3). Une condition d'adoption du point de vue abolitionniste qui revient souvent est la capacité de l'enquêtée à monter en généralité dans l'analyse des cas de maltraitance animale (§2.3.3.4). Il est encore possible d'arriver au point de vue abolitionniste par d'autres manières (§2.3.3.5).

2.3.3.1. Lorsque découverte des pratiques d'élevage et d'abattage, condamnation de celles-ci et transition vers le véganisme s'enchaînent

Après avoir vu une vidéo d'abattoir, Marine arrête de consommer de la viande du jour au lendemain, en même temps que son conjoint. Quelques mois plus tard, elle et son conjoint arrêtent aussi le poisson, le lait et les œufs, également par souci éthique. Parfois, les changements alimentaires se font en plusieurs étapes : après avoir découvert le fonctionnement des abattoirs, Nicolas devient rapidement végétarien, fin 2015. Ce n'est qu'un peu plus tard, début 2016, qu'il arrête aussi de consommer du lait et des œufs, toujours par souci éthique, et parce qu'il a continué de se renseigner sur l'exploitation des animaux. Dans le cas de Laura, il a aussi fallu du temps pour arriver à un véganisme permanent : si elle a commencé à cuisiner végane chez elle dès 2012, il lui a fallu du temps pour assumer ses nouveaux choix alimentaires en société, ce à quoi son conjoint (trouvé par un site de rencontres pour végétarien·ne·s) l'a aidée.

2.3.3.2. Après la transition, la lutte pour le maintien des nouvelles convictions et habitudes

Pour rester abolitionniste et rester végane, il faut arriver à faire face aux nombreuses objections qui ne manquent pas d'arriver de l'entourage. Thomas explique bien comment il y est parvenu, à force de s'attacher à peaufiner son argumentation. Pour devenir végane, il a dû apprendre à se passer de fromage alors qu'il adorait en manger. Puis pour parer aux critiques de sa famille, il a consulté des sites web d'autorités de santé nationales (Canada, Royaume-Uni et USA), lesquelles lui ont permis de voir que le discours des autorités françaises sur le véganisme (très critique) n'était pas consensuel : « y avait un peu tout le monde anglo-saxon

de manière générale qui allait en totale opposition avec ce que dit la France »[79]. Il a pu rassurer ainsi son entourage :

> « [Il y a eu] beaucoup d'incompréhension de la part des proches, en premier lieu mes parents et mon frère. Y avait déjà un côté peur des carences [mais je les ai rassurés] en leur montrant des études, en leur expliquant qu'il y avait des millions de gens qui étaient comme ça et qu'ils avaient pas de soucis […] Puis j'ai fait une prise de sang il y a quelques mois [mesurant B12, fer, calcium et d'autres choses], qui a fini de les rassurer. […] Après ils ont un peu plus peur au niveau social, vraiment ils avaient peur, ça c'était la deuxième chose : que j'perde des ami·e·s […]. »[80]

Les réticences ont néanmoins diminué au fil du temps. Toutes les enquêtées n'ont néanmoins pas forcément la même persistance dans leur engagement. Sandrine raconte ainsi qu'elle a tenté de devenir végétarienne puis a renoncé : « on est isolé·e : on va au restaurant, chez des ami·e·s, on peut jamais manger comme tout le monde, on finit par ne manger que des légumes et du fromage parce que où qu'on aille y a jamais que ça à manger pour soi. […] Donc on mange très peu de viande, on mange de la viande bio, ce qui est absolument pas satisfaisant parce que y a pas d'abattoirs bio et finalement on se donne bonne conscience »[81]. Cet exemple nous pousse à évoquer, précisément, les cas d'enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes, et qui permettent de voir que l'adoption de ce point de vue est soumise à des conditions.

2.3.3.3. Le cas des enquêtées qui ne deviennent pas abolitionnistes

Bien que Sandrine ait adopté un point de vue critique sur les pratiques modernes d'élevage et d'abattage, elle n'en est pas pour autant arrivée à la conclusion qu'il faudrait arrêter complètement d'élever des animaux : « Si je pouvais, j'élèverais mes animaux et je les tuerais moi-même honnêtement. […] moi ce qui m'importe c'est que y ait pas de sadisme »[82]. Ce point de vue, qui ne condamne pas la mise à mort en soi mais la souffrance pendant la vie des animaux d'élevage, se distingue de la vision abolitionniste de L214. Elle en est d'ailleurs consciente : « comme j'arrive pas à être végétarienne, ben je suis forcément plus welfariste

[79] Entretien enregistré du 8 décembre 2017 avec Thomas.
[80] *Ibid.*
[81] Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.
[82] *Ibid.*

que abolitionniste […] Je pense que si on veut être vraiment cohérent il faut effectivement être plutôt abolitionniste. »[83]. Cet exemple révèle que réussir à devenir et à rester végétarienne voire végane constitue très probablement une condition de possibilité de l'adoption du point de vue abolitionniste. Il est en effet difficile d'adopter un point de vue qui contredit nos pratiques[84]. Cela dit, le cas de Françoise montre que l'on peut souhaiter clairement la fermeture des abattoirs, et donc être abolitionniste, tout en n'étant « que » végétarienne : elle soutient l'idée de fermer les abattoirs tout en regrettant de ne pas savoir « comment aller plus loin [que le végétarisme] ». Le véganisme n'est pas, dit-elle, « dans [sa] culture »[85].

Finalement, à de rares exceptions près, la capacité à cesser soi-même de consommer des produits animaux constitue une condition majeure de possibilité d'adoption du point de vue abolitionniste. La simple critique des pratiques d'élevage et d'abattage ne provoque pas à elle seule l'adoption de ce point de vue.

2.3.3.4. La tendance à généraliser à partir d'observations ponctuelles pour voir un problème systémique

Une autre condition de possibilité de l'adoption du point de vue abolitionniste qui ressort de l'enquête est la capacité à monter en généralité à partir de connaissances toujours lacunaires. En effet, les vidéos des abattoirs ne montrent jamais que des courtes séquences pendant lesquelles les animaux subissent les pires sévices. Les opposant·e·s médiatiques de l'association ne manquent d'ailleurs jamais d'enjoindre le public, après chaque parution d'enquête, à ne pas déduire du cas dénoncé que la même chose se produirait dans tous les élevages et abattoirs français. Il est certain que si l'on croit voir des cas de maltraitance exceptionnelle en continuant d'être persuadé·e que tout se passe bien partout ailleurs, il n'y a alors pas de raison de vouloir la fermeture de tous les élevages et abattoirs. Il faut donc, pour adopter le point de vue abolitionniste, considérer que les cas présentés dans les vidéos ou exposés dans les ouvrages et articles sont représentatifs de ce qui se produit généralement et habituellement dans les abattoirs. Or toutes les enquêtées ne raisonnent pas forcément ainsi. Pour Françoise, les vidéos de L214 révèlent des dysfonctionnements, qui sont des actes de

[83] *Ibid.*

[84] Certains chercheurs parlent, en psychologie morale, de dissonance cognitive. Cela désigne l'inconfort que l'on éprouve lorsque nos idées ne sont pas en adéquation avec nos pratiques, et l'impulsion que cela suscite pour soit modifier nos pratiques, soit modifier nos idées. Martin Gibert traite spécifiquement de cette question à propos de la consommation de viande dans *Voir son steak comme un animal mort*, Montréal, Lux Éditions, 2015, 200 p.

[85] Entretien enregistré du 24 mars 2017 avec Françoise.

cruauté de certains travailleurs pris en défaut. Il s'ensuit que pour elle, la première mesure à prendre serait de punir très durement les fautifs : « J'ai vu que des ouvriers d'abattoirs passaient en justice… Que y en a un sa photo circulait sur Internet… Mais c'est pas suffisant ! Moi c'est carrément voilà, torture en place publique ! ». Cette vision des choses s'oppose à la position des porte-paroles de l'association, soutenue par exemple par Sandrine : « Je suis pas du tout d'accord avec l'idée de punir ces gens, je pense que c'est un sous-prolétariat qui n'a pas le choix […] Est-ce que je ferais mieux qu'eux ? »[86].

2.3.3.5. D'autres voies d'adoption du point de vue abolitionniste

Pour terminer cette sous-partie, il faut souligner que les chemins possibles pour arriver à la conclusion qu'il faut fermer les élevages et abattoirs sont nombreux. Il est aussi possible d'arriver à l'abolitionnisme et au végétarisme par exemple par souci pour l'écologie. C'est le cas de Pauline : d'une part, l'idée que les animaux sont intelligents, ont une conscience et une personnalité est une évidence pour elle (elle présuppose que c'est le cas pour tous les animaux, sauf démonstration contraire au cas par cas) ; d'autre part, elle sait que l'élevage a une empreinte écologique bien plus importante que la production de céréales et légumes. Partant de là, elle n'a pas eu besoin d'étudier la question des modalités de l'élevage et de l'abattage pour se dire qu'elle devrait être végétarienne et qu'il serait positif d'arrêter d'élever et de tuer des animaux. Un autre exemple de cheminement alternatif est donné par l'exemple de Monique : ayant été choquée vers l'âge de 12-13 ans par le spectacle d'une corrida en Espagne, elle s'est inquiétée de la façon dont les humains exploitaient les animaux en général, et sans se pencher spécifiquement sur les modes d'exploitation des animaux d'élevage, elle en est arrivée à faire le choix de ne plus manger de viande, puis à écarter le lait et les œufs.

2.3.4. Les conditions de possibilité du choix de s'engager dans le groupe lyonnais de L214

Supposons qu'une personne ait développé des dispositions au militantisme, ait la possibilité matérielle de militer, voie le militantisme comme quelque chose de désirable, ait une sensibilité pour les animaux d'élevage, ait découvert les pratiques d'élevage et d'abattage

[86] Entretien enregistré du 25 mars 2017 avec Sandrine.

modernes, ait adopté un point de vue abolitionniste sur le sujet et soit devenue végane. À quelles conditions fera-t-elle maintenant le choix de s'engager à L214 ?

2.3.4.1. Connaître et approuver les positions de l'association

Le cas d'Isabelle est un bon contre-exemple de ce critère : elle ne s'est pas engagée à L214, au motif que le discours tenu lors de la réunion de présentation lui a déplu. Elle semble s'être sentie critiquée pour sa consommation occasionnelle de viande et poisson et pour sa consommation régulière de lait et d'œufs. À l'inverse, lorsqu'une aspirante bénévole connaît et approuve les positions de l'association, il est plus aisé pour elle de se mettre à y militer.

Le parcours de Stéphanie nous montre ce qui se produit lorsqu'une personne connaît mal le discours de l'association : lorsqu'elle est arrivée à la réunion de présentation de l'automne 2016, elle n'était pas végane et ne maîtrisait pas du tout l'argumentation pour encourager les passant·e·s à remplacer tous les produits animaux par des alternatives végétales. Quand Brian et Émilie l'ont compris, au cours de son entretien de recrutement, il et elle lui ont donné un dépliant sur les poissons et l'ont orientée vers les ateliers administratifs à défaut de l'accepter dans le groupe de terrain. Elle a commencé à s'y rendre régulièrement. C'est là que, d'après ses souvenirs approximatifs, des bénévoles lui ont parlé à nouveau du sort des animaux d'élevage et qu'elle a découvert de nouveaux arguments. La connaissance du discours de l'association est ainsi un critère pour rentrer dans le groupe de terrain.

2.3.4.2. Accepter voire désirer une organisation hiérarchisée et qui se coordonne sur Facebook

La structuration de L214 est assez verticale: les militantes se voient proposer des actions déjà conçues suivant une stratégie déjà établie, qui n'est discutée qu'au « conclave » (séminaire réservé aux salariées de l'association). Il n'existe aucun espace de discussion entre les militantes au niveau national, et même au niveau local, ce n'est pas systématique – à Lyon, le groupe Facebook étant strictement réservé à l'organisation des actions, il n'y a eu aucun espace de dialogue entre bénévoles jusqu'à ce que soit finalement créé, en novembre 2017, un second groupe Facebook autorisant les discussions diverses. Il n'y a pas de réunions au niveau national ou au niveau du groupe lyonnais qui aient une vocation décisionnelle (l'assemblée générale ne l'est pas davantage, son mode d'organisation étant particulièrement verrouillé). De tels choix organisationnels peuvent rebuter les aspirantes bénévoles avides de contribuer à

l'élaboration des actions et de la stratégie de l'association. Mais ils peuvent aussi attirer des aspirantes bénévoles qui cherchent précisément à fuir les organisations trop souples, où les débats internes prennent beaucoup de place (c'est le cas de Julie L, qui cherche une association « carrée »).

2.3.4.3. Approuver le répertoire d'actions de l'association et se sentir apte à y participer

Une condition importante qui détermine le fait qu'une personne cherchera ou non à militer dans l'association est son approbation du répertoire d'actions et sa confiance en ses aptitudes à participer aux actions en question. Plusieurs aspirantes bénévoles ont été réticentes pour cette raison-là : Sandrine, adhérente depuis moins d'un an avant l'entretien enregistré que j'ai avec elle, n'est par exemple pas à l'aise avec ce qu'elle a vu du militantisme de rue bien qu'elle soit d'accord avec la dénonciation des mauvais traitements filmés en caméra cachée. Elle développe : « Y a une forme d'extraversion dans le militantisme qui m'est assez étrangère en fait. […] Je suis pas quelqu'un qui manifeste. Je ferais pas le pas d'aller dans la rue scander… non c'est pas du tout mon truc quoi. »[87]. Elle préfère « faire passer des messages » autour d'elle, notamment à son collègue professeur de philosophie.

De même, la radicalité de certaines actions fait hésiter Pauline : « Les images violentes projetées face à des personnes qui ne s'y attendent pas, par exemple, me semblent des méthodes contestables »[88]. Comme pour Sandrine, Pauline n'est pas à l'aise à l'idée de militer dans la rue, et elle se rendait à la réunion pour voir les formes d'engagement proposées par l'association : « Non [je n'irais pas distribuer des tracts]… moi je suis plutôt intellectuelle entre guillemets »[89]. Découvrant qu'aucun travail d'élaboration théorique n'était proposé aux bénévoles, elle n'a pas poursuivi sa tentative d'engagement.

2.3.4.4. Avoir assez de motivation pour franchir toutes les étapes du processus de recrutement

Une dernière condition notable est la nécessité de se plier à toutes les étapes du recrutement. Nicolas est un parfait exemple de militant pour lequel l'association n'a réalisé aucun effort de recrutement – au contraire, son premier appel téléphonique a tourné court :

[87] *Ibid.*
[88] Entretien enregistré du 31 mars 2017 avec Pauline.
[89] *Ibid.*

pour rappel, aucune proposition d'engagement ne lui avait été faite ! S'il est devenu bénévole, l'explication est à chercher dans sa trajectoire biographique et dans ses actes. En particulier, c'est parce qu'il était animé d'une forte conviction quant à la nécessité de s'engager et persuadé que L214 était la meilleure organisation pour cela (au regard de son efficacité perçue) qu'il ne s'est pas laissé décourager par le premier appel téléphonique. Plus globalement, même lorsque les aspirantes bénévoles n'ont pas été éconduites une première fois au téléphone, il leur a fallu se montrer prêtes à franchir les étapes du processus de recrutement : suivre les canaux de communication de l'association pour connaître la date de la réunion de présentation, se rendre disponible pour y assister le moment venu, s'inscrire à l'entretien de recrutement et s'y rendre, rejoindre le groupe Facebook et participer à la réunion d'accueil. Cette multiplicité des étapes oblige les aspirantes bénévoles à avoir une motivation suffisamment intense et durable pour suivre le parcours jusqu'à son terme.

2.3.4.5. Conclusion

Les conditions que l'on vient de proposer sont finalement assez génériques et peu spécifiques à L214, car il est en réalité difficile d'inférer des processus récurrents de construction de l'intérêt pour une association précise. Chaque enquêtée donne des raisons très spécifiques à sa vie en parlant du choix de L214, et il n'y a pas vraiment de tendance générale qui émerge à l'échelle d'un échantillon de 16 enquêtées. La construction de l'intérêt pour l'association s'explique assez difficilement par de prétendues dispositions communes à la plupart des enquêtées et qui pousseraient spécifiquement à l'engagement dans L214. Ce qui semble finalement bien plus déterminant est le rôle de l'association et de son travail de recrutement, précédemment évoqué. Sachant que pour que ce travail aboutisse, il faut aussi qu'il rencontre des dispositions favorables (à la contestation, à l'action collective) chez une personne ayant développé un intérêt pour la cause animale et qui satisfait à des conditions matérielles qui permettent le militantisme.

2.4. La carrière type de la militante de L214 à Lyon

Pour conclure cette seconde partie du mémoire, on se propose de récapituler les étapes récurrentes dans les parcours d'engagement des enquêtées et de faire le point sur les principales dispositions qui permettent de passer d'une étape à la suivante.

Étape 1 : réprobation radicale des pratiques modernes d'élevage et d'abattage

Les militantes du groupe lyonnais de L214 passent toutes en premier lieu par un temps de réprobation radicale des pratiques modernes d'élevage et d'abattage. Cette réprobation peut advenir très soudainement (dans la foulée de la découverte d'une vidéo d'abattoir), ou progressivement (comme dans le cas de Christophe, qui indique qu'il lui a fallu plusieurs années pour prendre « la mesure de l'horreur » des diverses formes d'exploitation animale).

Franchir cette première étape nécessite de remplir au moins deux conditions préalables : avoir développé une sensibilité envers les animaux qui n'exclue pas les animaux d'élevage et avoir eu l'opportunité de découvrir lesdites pratiques modernes d'élevage et d'abattage à partir de sources donnant l'impression de révéler le cas général.

Étape 2 : rejet des produits d'origine animale

La plupart du temps, avant d'envisager un engagement associatif, les futures militantes de l'association commencent par vouloir modifier leurs pratiques personnelles de consommation : flexitarisme, pesco-végétarisme, végétarisme, véganisme… de manière à se sentir moins (ou plus du tout) impliquées dans le processus de production des produits animaux tant réprouvé. Concrètement, il s'agit à chaque fois d'écarter, de façon plus ou moins systématique, les produits d'origine animale de leur assiette.

Pour passer cette deuxième étape, il faut être informée sur les manières possibles de s'alimenter en réduisant ou en supprimant les produits d'origine animale sans préjudice pour la qualité gustative et nutritionnelle des repas. Il faut aussi être en position de faire (ou d'influencer suffisamment) les choix alimentaires du foyer et savoir contrer les éventuelles résistances de l'entourage pour maintenir ses choix dans la durée.

Étape 3 : volonté de dissuader autrui de consommer des produits d'origine animale

Une fois que les futures militantes ont modifié leurs pratiques de consommation alimentaire, elles en viennent souvent à se dire qu'il faudrait que tout le monde en fasse

autant. Émerge ainsi une volonté de dissuader autrui de consommer des produits d'origine animale, qui commence souvent par se manifester sous la forme de discussions d'encouragement au véganisme menées avec l'entourage proche (par exemple, Nicolas a convaincu son père de changer, et Thomas a parlé de véganisme à d'anciens groupes d'ami·e·s). L'objectif est que les éleveurs et les abattoirs cessent toute activité.

Cette troisième étape requiert d'avoir des dispositions à la contestation et de croire en particulier à la pertinence et au réalisme de la revendication abolitionniste : pour envisager de prescrire des actions à une population entière et de mettre fin à des pratiques répandues et traditionnelles, il faut être prête à considérer notamment que le militantisme n'est pas une démarche vaine et qu'il peut être légitime de vouloir contrer des traditions bien installées. C'est ici que s'arrêtent par exemple Nathalie, Laurence, Sandrine, Philippe… pour qui il est utopique de vouloir la fermeture des abattoirs.

Étape 4 : suivi du parcours de recrutement de L214 Lyon

Quand les futures militantes sont animées de la volonté de militer, il leur reste à trouver une association qui puisse leur proposer des modalités d'engagement qui les attirent. Bien souvent, le choix de L214 apparaît comme une évidence, étant donné qu'il s'agit également de l'association qui leur a fait découvrir dans quelles conditions étaient élevés et tués les animaux destinés à la consommation humaine. Le tout est alors de franchir les étapes du processus de recrutement.

Cette quatrième étape nécessite d'avoir développé des dispositions à l'action collective et de jouir de conditions matérielles d'existence qui laissent assez de temps et de ressources pour militer. Elle requiert aussi de se sentir apte à participer aux actions proposées, et très concrètement, d'être en mesure de se rendre à une date bien précise de réunion de présentation de l'association, ce qui comme on l'a vu est plus ou moins aisé suivant le statut dans l'emploi. On peut enfin souligner qu'il ne faut pas se sentir trop différente des militantes déjà engagées (on a vu par exemple que la différence d'âge aurait pu être un obstacle pour Monique, si elle n'avait pas eu l'occasion de voir une militante âgée et de se dire ainsi que l'association n'était pas réservée aux jeunes).

Étape 5 : militantisme de rue ou implication dans les ateliers administratifs

Cette dernière étape désigne le militantisme à proprement parler. Dans le groupe lyonnais de L214, il peut s'agir comme on l'a vu soit de participer à des actions de rue, soit de réaliser des tâches administratives proposées chaque semaine.

La condition la plus importante pour franchir cette étape est bien sûr d'avoir été acceptée à l'issue de la réunion de présentation et de l'entretien de recrutement. Bien que ce soit presque toujours le cas, on a pu voir précédemment qu'il était déjà arrivé qu'un aspirant bénévole soit débouté de sa demande d'inscription au groupe de terrain et redirigé vers les ateliers administratifs. Une autre condition importante est d'accepter pleinement les règles d'organisation interne : le fait que le groupe s'organise sur Facebook, qu'il soit hiérarchisé… C'est ici par exemple que Rose s'est arrêtée. Bien qu'elle ait été considérée comme bénévole admise après son entretien, elle n'a ni été suffisamment à l'aise avec le fonctionnement sur Facebook ni assez motivée pour distribuer des tracts, et elle n'a donc été à aucune action.

2.5. Conclusion de la partie 2

À l'issue de la première partie, on avait pu constater que l'étude des effets du travail de recrutement de l'association sur les aspirantes bénévoles ne suffisait pas à expliquer pourquoi certaines allaient s'engager et d'autres non, et conclure qu'il faudrait s'intéresser aux différences dans les dispositions à l'engagement et dans les caractéristiques sociales des candidates pour bien saisir ce qui faisait de certaines de meilleures candidates que d'autres. Pourquoi, par exemple, Thomas s'est engagé dans le groupe de terrain mais pas Stéphanie, alors qu'elles ont toutes les deux été ciblées par la même technique de recrutement (à savoir la diffusion retentissante dans les médias de vidéos choquantes accompagnées d'appels à soutenir l'association) et ont toutes les deux suivi le même processus de recrutement, de la réunion jusqu'à l'entretien ?

L'étude détaillée des dispositions au militantisme de ces aspirantes bénévoles, des conditions de possibilité matérielle et de désirabilité du militantisme et de formation de l'intérêt pour la cause animale et pour l'association permet de compléter le tableau. Stéphanie a été bloquée par sa méconnaissance des arguments pour le véganisme et son sentiment d'incompétence pour réaliser des actions de rue (qui découle lui-même assez directement de

son absence de dispositions au militantisme, elle-même vraisemblablement liée à la faible politisation de ses parents), tandis que Thomas, qui s'était déjà abondamment renseigné sur le véganisme lors de son recrutement et avait déjà eu de nombreuses expériences d'actions collectives et associatives au cours de sa jeunesse (qu'on peut là aussi relier au rôle des parents, de leur politisation et de leurs aspirations sociales pour leurs enfants), n'a pas rencontré cet obstacle et a pu s'engager directement dans le groupe de terrain après son recrutement.

Cet exemple montre bien comment l'étude des dispositions vient compléter l'analyse des parcours d'engagement des militantes, en permettant de comprendre pourquoi certaines sont plus touchées que d'autres par le même processus de recrutement.

Conclusion du mémoire

Ce mémoire redémontre sur un nouveau terrain que l'on comprend d'autant mieux l'engagement que l'on tire les conclusions du constat que fait Frédéric Sawicki sur les organisations militantes : « [elles] choisissent autant leurs membres que ces derniers les choisissent »[90]. Analyser ce double choix requiert de s'intéresser aux modalités de recrutement et aux conditions sociales qui font qu'une personne va être disposée à « choisir » de s'engager dans l'organisation. Dans le cas de L214 à Lyon, l'enquête menée a permis d'identifier que de multiples composantes de l'activité de l'association, au-delà du seul processus formalisé de recrutement, conduisaient à attirer des bénévoles à elle. Mais elle a aussi permis de montrer que les effets de ces composantes n'étaient pas homogènes, grâce à une approche dispositionnaliste aboutissant à l'exposé d'une carrière militante qui semble typique : la militante commence par partager les motifs de contestation qui sont au fondement de l'association (étapes 1 et 2), puis veut convaincre autrui de partager ces motifs (étape 3) et rejoint pour ce faire l'organisation militante (étape 4), où elle mènera l'action militante à proprement parler (étape 5). On a pu voir que le franchissement de chaque étape était soumis à des conditions de possibilité : avoir développé un intérêt pour la thématique de l'association, avoir appris à envisager le militantisme comme une démarche honorable, avoir des conditions de vie qui permettent de se donner le temps de militer, avoir acquis une appétence pour l'action collective et pour le répertoire d'actions spécifiquement proposé par l'association, ne pas être rebutée par les caractéristiques sociales des militantes déjà engagées (l'enquête a notamment permis de voir que la différence d'âge pouvait être un motif de renoncement)…

Ce travail a permis de contribuer à produire des connaissances sur le mouvement animaliste contemporain, et en particulier la partie abolitionniste de celui-ci, en se penchant sur une association encore peu étudiée. La croissance rapide de sa notoriété surprend jusqu'au sein de l'association elle-même : comment se fait-il qu'elle a pu se créer et se développer aussi rapidement ? La mise en évidence des raisons de l'engagement des militantes contribue à répondre à ce questionnement, puisque c'est entre autres grâce à l'existence de son réseau de militantes que l'association parvient à se développer.

[90] Frédéric Sawicki, « Le temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », *in* Jacques Lagroye, *La politisation*, Paris, Belin, 2013, p. 123-146.

Annexes

Annexe 1 : guide d'entretien

Question transversale de l'entretien : comment en es-tu venue à militer pour les animaux ?

Partie 1 : les dispositions à l'engagement

L'inclination à la contestation

- Les parents de la personne ont-ils été des militants ? Ou ses frères et sœurs ?
- La personne a-t-elle vécu des situations d'injustice à l'école ou dans une autre institution (Église, colonie de vacances…) qui l'ont poussée à « se révolter » pour la première fois ?
- La personne a-t-elle déjà milité pour une autre cause ou une autre association animaliste avant de consacrer du temps à L214 ? Si oui, est-elle toujours en contact avec ces réseaux militants ?
- La personne vote-t-elle ? Et ses parents ? Si oui, pour qui ? Se montre-t-elle critique vis-à-vis de l'état du monde en général ?
- A-t-elle (eu) un engagement syndical ou dans un parti ? Et ses parents ?
- La personne suit-elle l'actualité politique ? Si oui, par quels canaux se renseigne-t-elle ? Sites Internet, journaux, radio, télé (quelles chaînes, quelles émissions) ?

L'inclination à l'action collective

- La personne avait-elle déjà trouvé du plaisir à participer à des actions collectives ? Les jeux à l'école, une chorale, un club de sport, de théâtre, de scouts…

Partie 2 : les conditions matérielles de possibilité et de désirabilité du militantisme

La position sociale

- Quel est le niveau d'instruction de la personne ? A-t-elle des diplômes, a-t-elle un goût prononcé pour les activités intellectuelles (lecture d'essais, rédaction d'articles, participation à des colloques, production de conférences, participation à des débats formels ou non…) ? Cela semble-t-il avoir un lien avec sa manière de militer ?
- Quelle est son éventuelle profession et donc sa CSP ? Et les CSP et professions détaillées de ses parents ? (avec la place occupée dans son espace professionnel) Et les grands-parents ? Et les frères et sœurs ? (le cas échéant : quelle place dans la fratrie ? Avec lesquels avez-vous grandi ?)
- Où la personne est-elle née, où a-t-elle grandi (trajectoire résidentielle), été en classe, fait des études (quelles études ? comment étaient-elles évaluées par la famille, les pairs ? Quelles étaient les projections – socialement situées – sur la suite de celles-ci ?), travaillé… ? En milieu rural, urbain (dans un quartier cher ?), périurbain ? Près d'une ferme, d'un élevage industriel, d'un abattoir, d'une charcuterie, d'un quartier d'affaires ? Quelles évolutions salariales, quelles positions occupées pour une entreprise / administration, quelles pratiques mises en œuvre et ressources mobilisées, quelles justifications ?
- Quels sont les revenus et le patrimoine de la personne, de ses parents ? Propriétaire, locataire, dispose d'une voiture ? Dans quelle classe sociale cela la positionne-t-elle ? Son niveau de vie semble-t-il avoir un lien avec son temps pour militer et sa manière de le faire ?

La disponibilité biographique

- Comment expliquer que la personne ait le temps de se consacrer à une activité non rémunérée ? Fait-elle des études payées par ses parents, touche-t-elle un salaire, une retraite ?

- Si la personne subvient aisément à ses besoins matériels, est-elle également comblée sur le plan des loisirs ? Ou peut-être considère-t-elle le militantisme comme un loisir ?

La conciliation avec les autres activités

- Raconte-moi ce que tu as fait dans ta vie en général aujourd'hui, hier, cette semaine, ce mois-ci, cette année.
- Comment la personne a-t-elle concilié son militantisme avec ses autres activités (études, travail…) ? Est-ce que c'est devenu une activité parmi d'autres, ou l'activité principale ?

Les rétributions immatérielles attendues du militantisme

- Que faisait la personne lorsqu'elle ne s'engageait pas ? Est-ce qu'elle s'ennuyait, ne savait pas quoi faire de sa vie, voulait entamer des activités nouvelles quelles qu'elles soient ?
- La personne était-elle dans une position sociale qui lui convenait avant de militer, ou avait-elle honte de son temps libre ? (se considérait-elle comme « parasite nourrie aux allocations pour ne rien faire » par exemple)
- La personne a-t-elle recherché dans le militantisme une nouvelle définition d'elle-même peut-être plus valorisante ? (altruiste, douée de compassion, courageuse, active…)
- La personne espérait-elle créer de nouveaux liens affinitaires en s'engageant ? Était-elle par exemple socialement isolée ou à la recherche d'une relation affective ?

Les effets relationnels et identitaires du militantisme

- Son engagement a-t-il modifié la nature de ses relations avec son entourage d'avant ? (« j'ai rompu avec mon copain car il n'a pas voulu qu'on arrête ensemble de manger des animaux » / « les non-véganes sont des insensibles ! »)
- Le militantisme a-t-il entraîné une redéfinition identitaire ?

Les rétributions effectivement obtenues

- La personne a-t-elle fait de son engagement militant un élément structurant de sa présentation de soi, peut-être plus valorisant que sa présentation antérieure ? (« que fais-tu dans la vie ? Je suis militant pour les droits des animaux ! »)
- La personne a-t-elle rompu ou formé de nouveaux liens affinitaires ?
- Comment son engagement a-t-il été perçu dans son entourage ? (« enfin elle fait quelque chose de ses journées » ?)

Partie 3 : la construction éventuelle d'une sensibilité vis-à-vis des animaux

La sensibilité vis-à-vis des animaux

- La personne a-t-elle appris à « envisager les bêtes comme des êtres affectueux et dignes de sympathie » (Traïni) ?
- A-t-elle eu en particulier dans sa jeunesse une affection pour un animal de compagnie ?
- Mangeait-elle facilement la viande qu'on lui proposait à table ?
- A-t-elle apprécié des dessins animés mettant en scène des animaux ?
- A-t-elle vécu pendant quelques temps dans une ferme ? Ou toujours en ville ? A-t-elle déjà vu une vache ou un cochon de près ? Ou peut-être un cheval, un poney, un chien, un chat, un lapin, un hamster ?

L'intérêt pour le militantisme animaliste

- La personne s'est-elle engagée parce que la question animale lui semblait importante sur le plan des idées, des problèmes politiques ou moraux contemporains ? (ou peut-être simplement : « ça ne m'intéressait pas *a priori* mais j'ai suivi ma copine »)
- S'est-elle documentée sur cette question ? Avec quel type de supports (textes militants, vidéos) ? Par intérêt personnel, suite à une recommandation d'un proche ? Avec quel degré d'approfondissement, pendant quel laps de temps ?
- Quand la personne a-t-elle appris comment fonctionnaient un élevage et un abattoir, quand en a-t-elle vu (si elle en a vu) des photos ou vidéos ? Qu'en a-t-elle retenu ?
- Présente-t-elle son engagement comme un devoir moral individuel (« il était de mon devoir de faire quelque chose pour ces pauvres bêtes ») ?
- Présente-t-elle son engagement comme un soutien à un discours idéologique (« je pense que l'antispécisme est une doctrine politique rationnelle et pertinente ») ? Si oui, comment définirait-elle les notions plus ou moins régulièrement mobilisées par l'association : être sensible, exploitation animale, abolition, antispécisme, animalisme…
- S'est-elle engagée progressivement, ou brutalement à la suite d'un événement précis (visionnage d'une vidéo, discussion avec un militant…) ?
- A-t-elle un avis sur les divers sujets qui clivent habituellement les organisations militantes animalistes ? L'écologie (OGM, pesticides, réintroduction des loups, viande bio), l'idée de nature (humain « naturellement » déterminé à manger des animaux), la stratégie réformiste (ciblage des campagnes sur une seule enseigne de grande distribution, sur un seul type d'exploitation animale…), l'importance accordée au nombre d'individus concernés vs à leur espèce, la légalité des actions et leur caractère plus ou moins transgressif, l'orientation morale conséquentialiste vs déontologiste, opposition au halal vs refus de stigmatiser les musulmans…

Le choix de l'association abolitionniste L214

- Comment la personne a-t-elle eu connaissance de l'existence de L214 ? A-t-elle fait la liste de toutes les associations lyonnaises qui parlent des animaux avant de se diriger vers L214 ? A-t-elle été la cible d'une démarche de recrutement sans vraiment s'en rendre compte ou a-t-elle vraiment réalisé un « choix » en s'engageant là plutôt qu'ailleurs ?
- Comment a-t-elle fait ses premiers pas dans l'association ?
- A-t-elle adhéré à plusieurs associations successivement, ou même simultanément ?
- A-t-elle adhéré seule ou en groupe ? Si en groupe, qui a initié la démarche ? (rôle des pairs) Y a-t-il eu un ou plusieurs passeurs qui lui ont donné l'impulsion pour s'engager ?

Partie 4 : caractérisation de l'engagement

La modification des pratiques de consommation individuelles (notamment alimentaires)

- La personne se dit-elle flexitarienne, végétarienne, végétalienne, végane, autre chose ? Refuse-t-elle de consommer de la viande, du poisson, du lait, des œufs, achète-t-elle du cuir, de la fourrure, va-t-elle à des spectacles de cirque, des delphinariums, des zoos…
- Si oui, depuis quand ? Ça a commencé comment ? Progressivement, ou brutalement à la suite d'un événement bien particulier ? Y a-t-il eu un « choc moral » ?
- Si oui, peut-on identifier dans le passé de la personne ce qui a rendu possible la production de ce « choc moral », peut-on faire des liens avec ses réponses sur l'apparition de la sensibilité vis-à-vis des animaux ?

- Est-ce que ça a commencé avant ou après s'être intéressée au militantisme animaliste ?
- Comment ça se passe au quotidien : à la maison, au restaurant… Quel est le jugement des proches ?

Le répertoire d'actions

- La personne fait-elle plutôt du soutien administratif, plutôt du soutien dans les actions de rue, ou les deux ? Comment s'est-elle retrouvée à faire l'un et/ou l'autre ?
- Fait-elle aussi la promotion de l'association et de ses publications sur Internet ? (signature des pétitions, relais des vidéos d'enquêtes pour « faire le buzz »)
- La personne participe-t-elle à des manifestations ? Tient-elle des stands ? Distribue-t-elle des tracts ? Est-elle figurante dans des *happenings* ?
- Si elle parle aux passant·e·s, que leur dit-elle, comment répond-elle en particulier aux objections systématiques – la chaîne alimentaire / les carottes souffrent aussi / le bon goût de la viande et le droit individuel d'en consommer / l'abattage n'est pas un problème / il y a d'autres sujets de société plus importants / sans élevage les animaux disparaîtront / les éleveurs vont être ruinés… ?
- À quelle fréquence s'engage-t-elle dans des actions ? Peut-elle lister les dernières actions auxquelles elle a participé ?
- Quels objectifs dit-elle poursuivre lorsqu'elle réalise ces actions (convertir les gens au véganisme ? leur parler de spécisme ? recruter ? obtenir une signature sur une pétition ?) ? Cela semble-t-il coïncider avec la façon dont l'association définit officiellement les buts de ses événements militants ?
- Raconte-moi comment s'est passée la dernière action à laquelle tu as participé.

Le maintien de l'engagement et ses évolutions

- Les rétributions effectivement obtenues semblent-elles suffire à expliquer le maintien de l'engagement ?
- La personne a-t-elle progressivement acquis des responsabilités dans l'association ?
- Est-elle devenue salariée, ou est-elle en voie de le devenir ?
- A-t-elle acquis un pouvoir décisionnel dans l'association ?
- Comment sa manière de militer a-t-elle évolué depuis qu'elle a commencé ?

Le désengagement

- La personne est-elle en train de diminuer son niveau d'engagement dans la cause ? Si oui, comment l'explique-t-elle ?
- S'apprête-t-elle à aller vers une autre association animaliste ? Vers une association qui traite d'un autre sujet ? Vers un syndicat ou un parti politique ?
- Le désengagement peut-il s'expliquer par des dynamiques internes à l'association (conflits interindividuels, déception quant à l'issue d'une campagne…) ?
- Semble-t-il être un effet secondaire d'un événement majeur dans la vie de la personne : nouveau conjoint, nouvel emploi, expérience d'un deuil, naissance d'un enfant…

Partie 5 : questions transversales

- Quel est le genre de la personne ? A-t-elle été éduquée dans une famille qui prend à cœur la transmission de stéréotypes de genre ? (féminin = douceur et compassion => il est légitime de s'occuper des chiens et chats ; masculin = politique => il est pertinent de vouloir diriger une organisation de militants antispécistes) Ou y a-t-il d'autres éléments dans son parcours qui font apparaître une intériorisation marquée des stéréotypes de genre ? Son comportement dans l'entretien

est-il stéréotypé relativement à son genre ? (habits mettant en valeur la féminité ou la masculinité, gestuelle…)

- Quel est l'âge de la personne ? (date de naissance) Que connaît-elle de l'histoire de la cause animale en France ? A-t-elle vu par exemple décliner la fondation Brigitte Bardot et émerger L214 ? A-t-elle grandi dans un monde ou le végétarisme était perçu comme une marque de faiblesse, un aveu de « sensiblerie » difficile à défendre ? (la question animale ayant gagné en légitimé au cours des dernières décennies) A-t-elle grandi dans un monde où l'on ne voit jamais d'animaux d'élevage et où l'on sert à table de la viande tous les jours ?
- La personne a-t-elle une religion ? Si oui, est-elle pratiquante ? Et ses parents, ses frères et sœurs ?
- Si la personne semble très disposée à se livrer : vote-t-elle (comment), s'abstient-elle, pourquoi, depuis quand ? Et le reste de sa famille ? Quel itinéraire de vote, quelles formes d'engagement, quelles positions occupées dans les institutions politiques ?
- Est-elle mariée ? Et ses parents ? Si elle est mariée ou simplement en couple, mêmes questions pour le conjoint. Y a-t-il homogamie dans le couple ? Quels effets du couple sur la profession, la consommation, les choix politiques, les pratiques culturelles, les personnes fréquentées, la position sociale ? Quels parcours pour les enfants (scolaires, et quels modèles socialisateurs), quelles activités (danse, piano, foot…) révélatrices d'aspirations sociales ?

Annexe 2 : liste des entretiens

Date	Heures	Durée	Lieu de l'entretien	Statut dans l'association	Pseudo
lundi 6 mars 2017	14h15-17h45	3h30	cafétéria proche de son université (Lyon 8e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Catherine
lundi 20 mars 2017	12h-13h30	1h30	chez elle (Tassin-la-Demi-Lune)	A renoncé à s'engager après la réunion	Isabelle
mercredi 22 mars 2017	11h40-13h10	1h30	à son bureau (Lyon 2e)	Bénévole éventuel ayant manqué la réunion	Philippe
vendredi 24 mars 2017	16h-17h45	1h45	un bar qu'elle connaît (Lyon 6e)	A renoncé à s'engager après la réunion	Françoise
samedi 25 mars 2017	10h45-13h	2h15	un bar trouvé au hasard près de chez elle (Lyon 6e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Sandrine
vendredi 31 mars 2017	16h30-18h50	2h20	un bar qu'elle connaît près de chez elle (Lyon 7e)	Bénévole éventuelle ayant manqué la réunion	Pauline
vendredi 8 décembre 2017	16h-19h30	3h30	chez lui (Lyon 8e)	Bénévole depuis 6 mois	Thomas
mercredi 3 janvier 2018	18h20-20h30	2h10	un fast-food à la gare de la Part Dieu (Lyon 3e)	Bénévole depuis quelques mois	Stéphanie
mardi 16 janvier 2018	17h30-21h	3h30	chez elle (Lyon 5e)	Bénévole depuis 4 mois	Léa
vendredi 5 janvier 2018	17h30-23h30	6h	chez lui (Tassin-la-Demi-Lune)	Bénévole depuis des années	Christophe
mardi 2 janvier 2018	17h30-19h30	2h	chez elle (Lyon 9e)	Capitaine de comptoir puis salariée	Aurélie
samedi 6 janvier 2018	18h-20h20	2h20	chez elle (Lyon 9e)	Capitaine de comptoir puis salariée	Aurélie
vendredi 9 février 2018	13h-21h	7h	chez elle (Lyon 5e)	Référente	Émilie
samedi 9 décembre 2017	13h-16h30	3h30	chez elle (Lyon 5e)	Bénévole qui ne s'engage presque plus	Monique
mardi 20 février 2018	9h30-16h	6h	chez elle (Saint-Priest)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salariée	Marine
lundi 8 janvier 2018	18h30-22h30	4h	chez elle (Villeurbanne)	Ex bénévole, salariée	Laura
lundi 15 janvier 2018	12h-16h	4h	chez lui (Lyon 8e)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salarié	Nicolas
mardi 20 février 2018	16h45-18h45	2h	chez lui (Lyon 8e)	Ex bénévole, ex capitaine de comptoir, ex salarié	Nicolas

Pseudo	Profession	Parents	Âge
Catherine	professeure d'anglais à Lyon 3	boucher ; caissière de la boucherie	~60 ans
Isabelle	psychothérapeute	représentant en articles pour fumeurs ; femme au foyer	52 ans
Philippe	chef d'entreprise dans l'immobilier	nc (père pratiquant la chasse)	53 ans
Françoise	chef d'équipe à la Poste retraitée	éduquée par ses grands-parents : cheminot retraité ; femme au foyer	69 ans
Sandrine	salariée d'associations humanitaires puis professeure de russe en lycée	employée de poste qui lisait beaucoup ; électricien militant socialiste	48 ans
Pauline	professeure de français contractuelle	femme au foyer ; ingénieur informatique	29 ans
Thomas	étudiant en M1 d'histoire contemporaine	animatrice en EHPAD ; auxiliaire de vie scolaire et gérant d'un gîte	21 ans
Stéphanie	secrétaire dans la fonction publique	secrétaire ; comptable	42 ans
Léa	étudiante en pharmacie	libraire ; agent d'assurance	20 ans
Christophe	agent d'une caisse de retraite complémentaire	couturière ; directeur des achats	51 ans
Aurélie	professeure de français vacataire à l'université, salariée L214 depuis peu	professeure de gestion en BTS ; agent aux services techniques d'une commune	30 ans
Émilie	infirmière (35h, horaires décalés)	agent administrative en gendarmerie ; pêcheur de homards	37 ans
Monique	retraitée, ex employée de banque	caissière ; comptable	67 ans
Marine	psychologue	restauratrice de tableaux ; patron d'industrie	26 ans
Laura	salariée L214 aux relations donateurs	pharmacienne ; photocompositeur indépendant	30 ans
Nicolas	au chômage, ex développeur	aide soignante ; éducateur spécialisé	28 ans

Les prénoms qui apparaissent dans le mémoire sont tous authentiques, à l'exception des pseudos indiqués dans cette liste, de « Dylan », de « Gilbert » et de « Greta ».

Annexe 3 : liste des observations (hors observations sur Internet)

Date	Type d'événement	Précisions
06/01/2017	réunion de présentation	
16/04/2016	AG 2016	
14/01/2017	stand de salon	VeggieWorld
12 et 18/01/2017	entretiens de recrutement	
07/02/2017	réunion d'accueil	
18/02/2017	action écrans	
23/02/2017	atelier administratif	
02/03/2017	atelier administratif	
3-4-5/03/2017	stand de salon	Primevère
07/03/2017	distribution de tracts	
11/03/2017	loisir hors association	
15/03/2017	atelier administratif	exceptionnel
16/03/2017	atelier administratif	
21/03/2017	distribution de tracts	
22/03/2017	atelier administratif	exceptionnel
23/03/2017	atelier administratif	
25/03/2017	action compteur	
30/03/2017	atelier administratif	
15/04/2017	action poussins	
20/04/2017	atelier administratif	
21/04/2017	atelier administratif	exceptionnel
27/04/2017	atelier administratif	
02/05/2017	réunion de présentation	
04/05/2017	atelier administratif	
11/05/2017	atelier administratif	
12/05/2017	débat	à Orliénas
15/05/2017	entretiens de recrutement	
16/05/2017	entretiens de recrutement	
18/05/2017	atelier administratif	
27/05/2017	loisir organisé	
31/05/2017	entretiens de recrutement	
31/05/2017	réunion capitaines	
01/06/2017	réunion d'accueil	
08/06/2017	atelier administratif	
11/06/2017	marche	MFA Paris 2017
19/06/2017	distribution de tracts	
22/06/2017	atelier administratif	
25/06/2017	AG 2017	
08/07/2017	action animaux en vacances	
13/07/2017	distribution de tracts	
01/08/2017	distribution de tracts	
05/09/2017	réunion capitaines	
06/09/2017	distribution de tracts	
16/09/2017	distribution de tracts	avec comptoir

18 et 19/09/2017	entretiens de recrutement	
27-28-29/10/2017	formation interne	université d'automne 2017
23/11/2017	distribution de tracts	avec comptoir
11/04/2018	réunion capitaines	
24/06/2018	AG 2018	

Annexe 4 : récit de deux entretiens de recrutement

Les deux entretiens de recrutement suivants ont eu lieu le mardi 16 mai 2017. J'y ai assisté avec l'accord d'Émilie et de Marine, qui posaient les questions. Je n'avais pas pour rôle de mener l'entretien, mais il ne m'était pas interdit de poser des questions si l'occasion se présentait – possibilité dont j'ai parfois usé, par exemple pour demander la profession ou pour savoir comment la personne est venue vers la cause animale. La seule contrainte que m'avait fixée Émilie était que j'obtienne l'accord des aspirantes bénévoles pour que je sois présent à leur entretien.

Le recrutement de Thomas

Attendu pour 10h30, Thomas arrive à 10h43. Émilie l'accueille chaleureusement, lui précise que ce n'est pas un entretien d'embauche, puis se présente comme co-référente. Je me présente pour ma part comme étudiant sociologue, et Marine comme capitaine de comptoir. Il se présente à son tour, comme étudiant à Lyon 2 en histoire et en science politique en train de terminer sa troisième année. Il explique qu'il compte poursuivre vers un master d'histoire contemporaine, et peut-être ensuite un doctorat. La cause animale l'intéresse depuis l'été dernier, où il a vu « pas mal de vidéos ». Il mentionne les journaux de France 2, des chaînes YouTube et le site de L214. Ces vidéos lui ont « fait un sacré choc » et l'ont décidé à devenir végane. Il s'est ensuite intéresser à la perspective de militer dans une association, pour toucher d'autres personnes que son seul entourage. Émilie lui demande s'il connaissait d'autres véganes : il indique que non. Ce sont vraiment les vidéos qui l'ont amené à se questionner.

L'entretien se déroule assez librement, sur le mode d'une discussion peu formalisée, et Thomas semble à l'aise avec ce mode d'interaction. Il emploie un registre de langage courant voire familier. Lorsqu'un blanc commence à s'installer, Émilie reprend la parole pour énoncer ce qu'elle dit à chaque entretien : il va y avoir une « réunion d'accueil des nouveaux bénévoles » le 1er juin en soirée. Thomas pose des questions : combien sommes-nous dans le groupe ? Émilie répond environ 45. L'équipe fondatrice vient-elle à Lyon parfois, ou est-elle basée à Paris ? Oui, ils viennent régulièrement, mais plus tellement aux actions (alors que « au départ tout le monde faisait tout dans l'association »). […] Émilie donne ensuite des exemples d'actions pouvant être réalisées dans le groupe lyonnais, en distinguant celles élaborées localement et celles organisées sur impulsion des deux salariées au niveau national qui conçoivent les « actions coordonnées », réalisées le même jour dans toute la France afin d'optimiser le traitement médiatique. Marine lui indique que du moment que c'est « faisable », « accessible » financièrement et que ça « rentre dans la stratégie » de l'association, il peut proposer des idées d'actions. Émilie précise comme à chaque fois qu'il faut s'adresser aux référentes s'il y a des soucis et non publier sur le groupe Facebook. Elle insiste ensuite sur le fait que la plupart du temps, tout se passe bien : elle parle d'une « belle équipe motivée », et de « profils super sympas » dans les personnes qui se proposent pour militer. Marine l'invite à parler de son cheminement vers le véganisme : prend-il bien sa B12, demande-t-elle en riant ? Souhaite-t-il évoquer d'éventuelles difficultés qu'il aurait pu éprouver avec autrui du fait de son véganisme (avant de se faire gentiment taquiner par Émilie qui rappelle que Marine est psychologue), étant donné qu'il a réalisé sa transition alimentaire sans être accompagné par d'autres véganes ? Il répond qu'il s'est abondamment renseigné sur Internet pour bien veiller à ne pas être carencé, et donc qu'en effet il prend un complément de vitamine B12. L'étude d'argumentaires pour le véganisme s'est d'ailleurs imposée à lui face aux objections que lui présentait son entourage, et qu'il espérait convaincre. Il indique ne pas avoir souffert des échanges avec sa famille, même s'ils ont souvent été infructueux. Il était agressif au début, puis s'est ravisé, comprenant que ce n'était pas efficace (ce qui correspond exactement au discours tenu par les référentes en réunion de présentation sur l'importance de rester calme). L'entretien dure une demi-heure, soit jusqu'à l'arrivée de la personne suivante à 11h15 : Monique. Émilie se dépêche alors de conclure, pour expliquer le processus d'inscription sur Facebook. Thomas en ressort souriant, Marine le remercie de se mobiliser.

Le recrutement de Monique

Monique, qui succède à Thomas, est arrivée avec un quart d'heure d'avance. Elle paraît à l'aise pendant l'entretien. Émilie se présente, puis Marine et moi-même. Émilie la lance : « tu as écrit sur ton formulaire que tu voulais militer pour les animaux ? ». Monique explique qu'elle a envie de s'engager

davantage qu'elle ne le fait déjà en parlant « évidemment » autour d'elle de son véganisme. Émilie précise que ce n'est pas un entretien d'embauche, Marine ajoute qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Émilie lui demande « comment c'est arrivé, la démarche… ? ». Elle répond n'avoir jamais bu de lait, par goût, puis avoir rapidement « pris conscience de la souffrance animale » : elle a assisté petite à une corrida qui l'a choquée. Elle a cessé de manger de la viande, puis arrêté progressivement les autres produits animaux en se rendant compte que ce n'était pas nécessaire. À présent, elle s'indigne des croyances qu'on lui avait « mis dans la tête » à l'époque sur la consommation supposément impérative de protéines animales. Marine pointe le rôle des lobbies, elle approuve. Elle souligne que son chien aussi « est végétalien », soulignant que c'est possible. Émilie s'enquiert de savoir s'il s'agit de croquettes véganes (spécialement conçues pour couvrir tous les besoins nutritionnels) : oui. Marine l'invite à parler de son engagement au Secours populaire, qu'elle a mentionné sur son formulaire : elle explique avoir commencé par des actions ponctuelles, puis y aller plus régulièrement, une fois par semaine. Parmi les actions, il y a des collectes alimentaires, dont elle déplore qu'elles fassent la part belle aux produits d'origine animale (issus vraisemblablement d'élevages intensifs, qui plus est). Émilie rebondit sur cet exemple pour parler de son expérience d'infirmière dans un hôpital : elle est agacée de voir que les patients qui réclament des substituts à la viande et au poisson se voient offrir une double dose d'autres produits animaux (fromage, œufs), et les patients véganes des plats « pas du tout équilibrés ». Elle constate une évolution dernièrement : des simili-carnés végétaliens commencent à être proposés. « Il y a quand même de l'espoir ! ». Émilie lui demande si elle connaît déjà d'autres véganes : elle explique qu'elle a une amie qui s'est mise à élever des chèvres, puis a décidé de ne pas les envoyer à l'abattoir et de placer les chevreaux dans des familles. La discussion se poursuit à bâtons rompus sur le fait que les véganes soient « mal vus » dans les repas, sur un exemple de publicité pour une salade qui faisait apparaître le mot « végane », sur le développement des offres de simili-carnés véganes. Puis à l'occasion d'un blanc, Émilie demande si ce qui a été présenté à la réunion ne l'avait pas « surprise ». Monique répond par la négative. Émilie explique qu'auparavant, les bénévoles venaient directement aux actions annoncées sur l'agenda hebdomadaire, et que la mise en place d'un groupe militant est une nouveauté. Puis elle s'assure que Monique sait utiliser Facebook (ce qui est le cas), reprécise que le groupe n'est pas un lieu de discussion car « on ne veut pas modérer, et ça peut être conflictuel » (l'argument est que le fait que les militantes soient d'accord sur la cause animale n'empêche pas qu'il y ait parfois de profonds désaccords sur d'autres sujets). Elle précise comme dans le précédent entretien qu'en cas de difficulté, il faut en parler aux référentes, et que cet avertissement ne veut pas dire que le groupe fonctionne mal : « il y a une bonne ambiance ». Elle souligne qu'elle est très contente de gérer le groupe, puis annonce la réunion d'accueil du 1er juin. Monique acquiesce à chaque phrase, manifestant par là qu'elle approuve sans réserve tout ce qu'Émilie lui indique. Émilie explique que les grosses actions donnent lieu à un sondage sur le groupe Facebook, et les distributions de tracts (ou « comptoirs ») à une ligne dans un document collectivement modifiable, où l'on peut saisir son prénom pour s'y inscrire. Comme Monique n'a aucune question, Émilie la lance sur son statut professionnel : « Donc t'es une ancienne employée de banque ? Et t'es à la retraite du coup ? Donc t'as plein de temps ! (rires) ». Monique explique qu'en fait elle n'a pas l'impression d'avoir beaucoup de temps, car elle fait plein de choses. Il y a à nouveau un blanc, qui laisse penser que la fin de l'entretien approche, mais Marine prend la parole : « Pour les actions de tractage, faudra pas être inquiète, tout sera expliqué… ». Monique la coupe : elle explique qu'elle est habituée, du fait de son activisme au Secours populaire. Elle ne craint pas d'approcher des personnes inconnues. Marine souligne que lorsqu'elle organise des distributions de tracts, elle prend le temps à la fin de « débriefer » les réactions reçues, pour pouvoir parler collectivement des cas difficiles qui ont éventuellement été rencontrés. Émilie conclut : « on est très contentes de t'accueillir dans le groupe ». L'entretien aura duré une demi-heure.